

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

OPEP: accord à retardement



Au Palais d'été d'Alger, on se restaure entre deux discussions. On reconnaît, de gauche à droite, le représentant libyen, Abdessalam Zeghar, le ministre algérien Nabi, le président algérien Chadli, le Séoudien Yamani et l'Irakien Tayab abd Karim. (Bélino AP)

L'OPEP a convenu hier de fixer son prix du pétrole à 32 dollars le baril, mais laisse ses membres libres d'attendre pour relever leur prix à ce niveau, a déclaré le ministre iranien du pétrole, M. Ali Akbar Moïnfar.

«La décision des membres a été que le prix de référence du pétrole brut devrait être de 32 dollars», a déclaré M. Moïnfar. Il a ajouté cependant: «Nous n'avons pas discuté la date limite». Il a déclaré que les pays membres pourraient accorder leur prix au prix de référence à «un moment approprié».

M. Moïnfar a laissé supposer que l'Arabie séoudite pourrait ne pas porter dans l'immédiat son prix des 28 dollars actuels à 32 dollars. Il a déclaré que les hausses de prix, pour atteindre le niveau des 32 dollars, ne seraient «peut-être pas menées en une seule étape».

LA PRODUCTION

En ce qui concerne la production, le ministre iranien du pétrole, M. Ali Ak-

bar Moïnfar, a déclaré que les ministres sont convenus en principe de la nécessité de réduire à 26,5 millions de barils par jour la production, qui est estimée actuellement à 28 millions, soit une réduction de 1,5 million de barils par jour.

Relevons encore que l'accord sur les prix constitue une surprise, la plupart des observateurs estimant à l'ouverture de la conférence que la désunion prévaudrait à Alger comme à Caracas au mois de décembre, empêchant une harmonisation des prix, et donc des hausses pour les consommateurs.

La question du niveau de la production est essentielle, et étroitement liée à celle des prix. Le «mini-engorgement» actuel des marchés mondiaux du pétrole a pour effet d'empêcher certains membres de l'OPEP, dont le brut est le plus cher, de vendre une partie de leur production. (ap)

DANS LE CANTON DU JURA

Accident mortel

Lire en page 14

FC LA CHAUX-DE-FONDS

L'ASF sans pitié pour Blaise Richard

Lire en page 19

Face aux excès de la gauche travailliste britannique Roy Jenkins envisage de lancer un nouveau parti



M. Roy Jenkins, président de la Commission européenne. (Bélino AP)

Le président de la Commission européenne, M. Roy Jenkins, a laissé entendre qu'il pourrait essayer de lancer un nouveau parti, de tendance centriste, en Grande-Bretagne lorsque son mandat européen s'achèvera en janvier prochain.

M. Jenkins, qui fut un des responsables de l'opposition travailliste, a expliqué à des journalistes parlementaires que les divergences entre la gauche et la droite du parti travailliste étaient maintenant trop importantes pour pouvoir être résolues.

M. Jenkins n'a pas officiellement annoncé qu'il allait créer ce nouveau parti - qui se trouverait à mi-chemin entre le parti conservateur et la gauche du parti travailliste - mais, après avoir souligné qu'il serait libre de tout engagement européen à partir de janvier prochain, il a expliqué que les travaillistes se tournaient «vers la gauche» d'une façon qui ne reflète pas le point de vue de «la grande majorité des électeurs de la gauche modérée».

«Cet avion pourrait bien finir sa course à quelques mètres de la piste», a-t-il dit en faisant allusion à cet éventuel nouveau parti «mais le contraire pourrait également se produire et l'avion pourrait bien prendre son envol». (ap)

L'ayatollah Khomeiny au micro de Radio-Téhéran

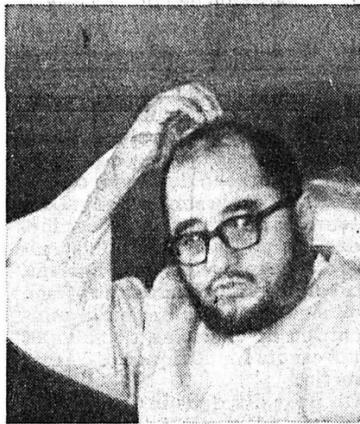
«Il ne sera bientôt plus possible de diriger l'Iran»

L'imam Khomeiny a déclaré hier, au micro de Radio-Téhéran, qu'il n'avait jamais été aussi inquiet pour l'avenir de la République islamique iranienne.

Le guide suprême de la révolution iranienne, qui s'adressait aux gouverneurs des provinces de l'Iran, a déclaré: «Jamais je n'ai autant craint de voir la République islamique aboutir à un échec».

«Partout où se porte le regard, il n'y a que discorde et conflit dans le pays (...) si cette situation se pro-

longe, il ne sera bientôt plus possible de le diriger et c'est alors qu'un «tuteur» nous sera inévitablement imposé, a poursuivi l'ayatollah.



Juge ambulant, l'ayatollah Khomeini (notre bélino AP) a envoyé un escadron de la mort à Paris pour tuer l'ancien premier ministre Chapour Bakhtiar.

«Tandis que la route était clairement tracée au temps de la lutte contre le chah, depuis l'avènement de la République, le danger est à l'intérieur, plus difficile à combattre que l'ennemi extérieur», a-t-il affirmé, en redisant sa crainte de voir disparaître «l'unité des premiers jours de la révolution».

Pour conclure, Khomeiny a exhorté son auditoire en ces termes: «Il vous appartient de régler ces problèmes en faisant régner l'entente et la coopération, car vous avez reçu du peuple, en gage sacré, la mission de diriger ce pays qui est le vôtre (...). Pour cela que chacun de vous accomplisse la tâche qui lui incombe, sans intervenir dans les affaires d'autrui».

Une camionnette saute

Par ailleurs, une camionnette transportant plus de vingt personnes a sauté hier sur une mine anti-char à Javanrud, dans la province kurde de Kermanshah, dans l'ouest de l'Iran, a rapporté l'Agence PARS. Seize des occupants du véhicule ont été tués et six autres blessés.

♦ Suite en dernière page

Etablissement de colonies de peuplement en Cisjordanie

M. Menahem Begin: «Nous avons bientôt terminé»

M. Menahem Begin, président du Conseil israélien, a déclaré au cours d'une interview télévisée que son pays cessera l'établissement de colonies de peuplement en Cisjordanie après l'achèvement de la prochaine tranche de construction.

«Nous en sommes à la fin de notre politique de colonies de peuplement. Nous allons (seulement) accroître la population des colonies actuelles», a déclaré M. Begin au cours d'une émission de la chaîne américaine ABC retransmise par satellite depuis Israël.

Selon le chef du gouvernement israélien, les colonies de peuplement constituent «une ligne de défense contre les terroristes qui viennent tuer notre peuple».

♦ Suite en dernière page

OPINION

Peinture moderne: de l'air !

Bonne affaire pour les artistes: la place militaire de Toulon, le port de guerre, vont être agrandis, leur importance largement renforcée... Vous ne voyez pas le rapport?

Le ministre français de la Culture rappelait, il y a une ou deux semaines, à l'occasion d'une interview au sujet de l'Année du patrimoine - 1980 a été déclarée telle en France - que: un pour cent de tous les crédits destinés à la construction de bâtiments publics devrait être affecté à la commande d'œuvres d'art à de jeunes peintres notamment, pour la décoration desdits bâtiments.

Cela touche une bonne douzaine de ministères, sinon davantage, y compris l'armée !

Entre l'inspection d'un emplacement de tir d'obus à neutron ou d'un nid de sous-marin nucléaire, les têtes galonnées retrouveront rêves et poésie en se penchant sur les soumissions d'œuvres moins belligènes... Et quel succès dans les salons du Cercle militaire pour le futur attaché artistique des arsenaux de la flotte...

On a beau sourire, avec l'aide à la première exposition, les bourses et ce fameux décret, on tente vraiment de faire quelque chose chez notre grande voisine, de concret pour la promotion des jeunes artistes.

A défaut de descendre dans la rue, réservée à l'art publicitaire dans toute sa splendeur, l'expression artistique fleurira donc sur les bâtiments officiels et pas seulement sur les façades ou dans les corridors des collèges. Elle sera présente aux yeux du public, un peu plus souvent...

Encore que l'incompréhension continuera de régner, c'est le moins qu'on puisse dire, quant aux thèmes et à leur projection,

entre peintres et hommes de la rue.

Paradoxalement en effet, dans un monde où la rapidité des liaisons met en quelques secondes les habitants d'un continent en contact avec ceux d'un autre, chacun à la portée de tous, la communication ne passe pas ou peu, en matière de peinture moderne.

Les peintres ont le sentiment non seulement d'être les victimes d'un manque de fluide communicateur, mais aussi, par voie de conséquence d'être limités dans leur liberté d'expression.

Liberté d'expression ! Derrière la phrase cliché se cachent les pulsions de l'individu, qui chez l'artiste se transforment en sons, formes et couleurs, traductions audibles ou visibles d'une arithmétique intérieure, inconsciente, mais puissante.

Cependant, ainsi que le disait l'un des maîtres du cubisme, si la science rassure, l'art est fait pour troubler ! Qu'on se rassure, il trouble !

La peinture moderne trouble. Dans la mesure où elle est la victime d'un état figé par des habitudes d'expositions, par l'argent, par la mode, la critique. Sans parler des «initiés», des amateurs éclairés qui hantent les lieux - pour la plupart clos - où exposent quelques privilégiés, où l'inconnu qui hasarde une question ou une remarque à l'air d'arriver le matin même de Nijni-Novgorod avec le dernier wagon d'ours... La peinture moderne a besoin d'air, de contacts, de vie nouvelle. Ce que l'on a compris pour la sculpture, il s'agirait de le réaliser pour l'art pictural. Encore faudrait-il alors que les peintres parlent avec le public pour expliquer... Etablissent la communication directe.

Roland CARRERA

Pour le contrôle des terres au Brésil

Riches et pauvres se livrent une lutte sans merci

- par Kerry FRASER -

La lutte que se livrent riches et pauvres pour le contrôle des terres au Brésil est en train de se transformer en conflit ouvert.

Des heurts se sont produits en mars dernier entre des paysans occupant des terres et les gardes recrutés par des propriétaires pour les faire partir.

Selon Mgr Luciano Mendes «il y a plus de 3000 conflits de ce genre actuellement dans tout le pays». On trouve encore au Brésil d'immenses parcelles de terres inoccupées. Mais riches et pauvres veulent s'assurer le contrôle de ces terres dont le prix ne cesse d'augmenter au fur et à mesure que le pays se développe.

De nombreux paysans pauvres, qui ont été expulsés de chez eux dans les zones développées, se rendent dans ces zones encore peu habitées. Les propriétaires fonciers arrivent pour spéculer ou installer de grandes fermes, parfois d'une superficie de plusieurs hectares. Ces propriétaires disposent souvent de l'aide financière du gouvernement.

LE TÉMOIGNAGE D'UN PRÊTRE

Le père Clelio Boccato, un prêtre français, est arrivé au Brésil il y a cinq ans. Il Selon ce prêtre, le processus est toujours le même: les paysans défrichent des terres qui ne valent presque rien. Une fois ces terres remises en valeur, les spéculateurs arrivent et les grands pro-

priétaires commencent à s'y intéresser. Les paysans pauvres réussissent rarement à faire aboutir leurs revendications, dit-il, la plupart du temps ils s'en vont, parfois ils reçoivent une petite somme d'argent pour leurs terres.

Lorsqu'ils résistent, la police arrive. Selon le père Boccato, policiers et magistrats reçoivent fréquemment des pots-de-vin.

a passé la majeure partie de son temps autour de Cascalheira, une ville de 3000 habitants située dans les régions isolées du Mato Grosso.

Il a essayé d'organiser les paysans pauvres, mais a dû s'enfuir à Sao Paulo après avoir été menacé de mort par les hommes d'un propriétaire terrien.

«La plupart des paysans qui occupent les terres autour de Cascalheira sont là depuis très longtemps, pour certains depuis 20 ans», explique-t-il, «la loi brésilienne accorde aux occupants le droit à une terre inoccupée au bout d'un an et un jour. Mais un grand propriétaire est arrivé et a déclaré qu'il possédait les terres, maintenant il essaye de les expulser».

FAUX PAPIERS

Pour M. Ricardo da Cunha, un riche propriétaire qui possède plusieurs fermes dans le Mato Grosso et dans l'Acre, «les occupants se moquent de savoir à qui les terres appartiennent». «Parfois ils s'installent sur des terres dans le seul but d'être payés pour partir, ajoute-t-il. Il m'est arrivé de dédommager des gens trois ou quatre fois».

Il affirme qu'il est impossible d'obtenir des faux papiers pour «prouver» qu'on possède des terres légalement occupées par des paysans.

Du côté des propriétaires comme du côté des paysans, les critiques contre le gouvernement sont unanimes, chacun des deux camps affirmant qu'il ne fait rien pour résoudre le problème. Il y a deux mois, le président Joao Figueredo a cependant créé une commission spéciale chargée d'enquêter sur ces conflits et de déterminer qui possède les titres.

Personne ne sait combien ces conflits ont fait de victimes. De temps à autre des journalistes qui se rendent dans ces régions recueillent des informations sur des fusillades ou des embuscades.

En France, mordu par une vipère morte

M. Victor Martinand, cultivateur à Brenod, vaquait à ses travaux dans sa propriété lorsque, apercevant une vipère, il voulut la tuer.

Pour ce faire il lui sectionna la tête. Mais lorsqu'il voulut prendre cette dernière pour l'enfermer dans un sac en plastique quelle ne fut pas sa douleur de sentir les crochets du reptile se refermer sur un doigt.

Il regagna d'urgence son domicile, prit sa voiture et se rendit à l'Hôpital de Nantua où il a été immédiatement placé en réanimation. (ap)



Quelques spectacles de la 7e Biennale de La Chaux-de-Fonds

Shiro Daimon: des retrouvailles qui sont une découverte Les oubliettes et la petite chemise de nuit

Lors d'un récent week-end théâtral du TPR, Shiron Daimon dansait des images de son pays. Excellent dans les rôles de tradition Kabuki, il avait séduit de nombreux amateurs. Il était dès lors attendu impatiemment samedi soir au Théâtre par le public de la 7e Biennale.

Au centre d'un programme résolument différent, le danseur garde ici ses principes essentiels: densité du mou-

vement, conscience suraiguë de toutes les parties de son corps.

Par «Butô Mu» — première exécution de la soirée — Shiron Daimon se penche sur l'origine de l'homme, sa naissance, il évoque toute une symbolique des relations de l'homme avec ses semblables, l'environnement. Pour se rapprocher d'une forme originelle, archaïque, primitive, pure, Shiron Daimon danse nu. De même il se recouvre d'une peinture blanche, couleur symbolisant l'état originel. Ici Daimon épuise la matière, il la transcende. Le corps, la musculature, travaillés de façon sculpturale, constituent un matériau unique que l'esprit pétrirait à volonté.

En fait «Butô Mu» apparaît davantage comme une philosophie que comme un spectacle chorégraphique. La démarche paraît liée à un mouvement né vers les années 1960 au Japon, mouvement animé par des gens affectés par la puissance atomique et «cherchant les moyens de rompre avec une réalité insupportable».

En deuxième partie du spectacle, costume rouge et soyeux, mouvements sophistiqués, codifiés, soumis à des rythmes très précis, Shiro Daimon évoque quelque légende orientale.

Sans doute le spectateur ne comprend-il pas réellement cet art où chaque geste a un rôle symbolique.

Mais le raffinement, l'intelligence, la beauté, la concentration qui émanent du jeu de Shiro Daimon, tout cela le spectateur le ressent directement, intensément. Il ne se pose plus de question, il entre de plain-pied dans un rêve.

D. de C.

Evidemment, nous avons déjà eu Dada, Queneau, le Pichette des «Epiphanies», «En attendant Godot»: nous savions donc ce que c'est qu'une pièce qu'il faut deviner, où il faut promener son attention sur l'insolite, y prendre plaisir ou finalement, laisser tomber.

Il appartenait à Jérôme Deschamps, de Paris bien entendu, de nous montrer un théâtre sans théâtre, une œuvre où l'on ne dit absolument rien d'intelligible, où les borborygmes que l'on prononce ne sont là que pour tromper le spectateur: car il essaie de comprendre, croyant naïvement qu'on lui parle, et il retombe bientôt dans une aimable somnolence. D'ailleurs, Deschamps se définit lui-même. «Il défend un théâtre qui ne parle guère, qui ne raconte pas d'histoire; le théâtre repart à zéro, les spectateurs sont la cire molle où viennent s'inscrire bruits, mots, regards, trajets, gestes». «Drôle comme Grock, tendre comme Harpo Marx, désespéré comme Buster Keaton. dit un journal parisien, ajoutant: «C'est un univers second avec sa logique propre, un monde autonome. Deschamps est de ces êtres qu'on dirait venus d'ailleurs. De rares météorites qui tombent là, incongrus.» Il est tout à fait inutile de tenter d'expliquer ce spectacle, car tout commentaire serait à côté de la question. Il nous a paru que le très jeune auditoire qui meublait vendredi dernier un demi-théâtre riait sans tellement se rendre compte que tout ce qui se passait sur scène était à la fois misérable et tragique, qu'au fond seuls les gestes prétaient à rire, et encore, quand on ne les nouait pas les uns aux autres. Lui-



même, Deschamps le dit: «On est cruel de rire». Nous, en tout cas, nous n'avons pas ri du tout, pas plus que de l'orchestre improvisé de la «Petite chemise de nuit». Tous les gestes absurdes, c'est somme toute ce qui restera du monde quand tout aura disparu: une mémoire ébréchée, une femme disloquée qui n'a pour se raccrocher à la vie que son accordéon (d'ailleurs fort beau, elle a raison de se tenir à lui). Sans doute la vie est-elle absurde, mais pourquoi ne pas nous le dire tout à trac? Dans un asile d'aliénés, les fous font aussi beaucoup de gestes, et ceux-ci peuvent être assez beaux dans l'espace: seulement, on n'y comprend rien, même le psychiatre. Il nous paraît que le meilleur moyen qu'ait l'homme d'échapper à sa solitude fondamentale, c'est de parler, même si on ne le comprend pas, même s'il ne se comprend pas lui-même. Ici plus rien: l'absurde totalement vidé de tout sens. Et l'on rit à gorges déployées? Peut-être ne sommes-nous pas doués, mais nous avouons sans aucune gêne que nous n'y avons rien compris. Probablement parce qu'il n'y avait rien à comprendre.

J. M. N.

Un spectacle fulgurant El fin del mundo, par «El Teatro Campesino» (USA)

Il est tout de même curieux de constater qu'il existe une correspondance profonde entre toutes les expressions artistiques inspirées par l'Espagne, cela aux quatre coins du monde et à des siècles de distance. Le comique, le grotesque espagnols se voient dès que l'on pénètre dans ce monde fantomatique où le rire est proche des larmes, où la mort est une espèce de triomphe forcené de la vie, où enfin l'action est la sœur du rêve. Les acteurs de ce «teatro» sont californiens, ils parlent un anglais matiné d'espagnol, plus, ils le hurlent, aux sons d'un orchestre au rythme implacable et dans un jeu absolument fou de cabrioles, de sauts et soubresauts fantastiques et de cris sans fin.

On nous dit, dans le programme que, fondé il y a quinze ans pour exprimer la détresse en même temps que le rire des paysans travaillant dans les vignes californiennes (elle dura cinq ans), «El teatro campesino» cherche désormais jusque dans le fond de ses origines mayas, aztèques, la signification même de la «geste» des acteurs, qui peut paraître absurde à qui en ignore le sens mystico-casse.

Ici, comme dans d'autres œuvres du 15e siècle, dont les auteurs étaient issus de l'Espagne, c'est une grande féerie, une «chanson de geste» au sens exact du mot, où

l'on nous conte une histoire d'amour et de mort.

Nous ne saurions en résumer l'argument et d'ailleurs il importe peu. Seuls, semble-t-il, dans ce monde sans mystère, les Hispano-Mexico-Américains croient encore à l'enfer, ou à la survie, ou plutôt ne peuvent s'empêcher d'y croire, car ils sont leur vengeance à leur misère d'ici-bas.

C'était à l'aula des Forges, transformée en théâtre moderne, que se donnait cet étonnant spectacle, dans une mise en scène très ingénieuse. Un public jeune, paraissant familiarisé avec l'anglo-espagnol, faisait une véritable fête à ces hôtes américains, qui nous menaient réellement à la découverte d'une nouvelle forme d'expression où, à l'aide des mythes de toujours, on transpose la misère également permanente de l'homme, ici le paysan, demain l'ouvrier, face aux triomphateurs temporaires, soldats, banquiers, prêtres (une scène très drôle où il est clairement parlé des voyages triomphaux de Jean-Paul II, de l'entrée des Russes en Afghanistan, de Fidel Castro, etc.), que la vie éternelle attend au tournant; il suffit d'être patient, mais, semble dire le «Campesino», rira bien qui rira le dernier!

Donc ici, on a le droit de rire, puisque les morts rient plus fort que nous...

J. M. N.

Arcor: trois danseuses, un danseur

Arcor, c'est un groupe d'animation et recherche chorégraphique. Fondé à Genève en 1974, il s'est installé depuis lors à Paris. L'activité principale d'Arcor est de favoriser les conditions de recherches, de création et de travail des membres du groupe.

Dès lors, si l'on compare les buts visés et le résultat présenté par la troupe samedi soir au théâtre, on peut regretter qu'aucune interprétation ne soit allée très loin.

Nul doute qu'il y eut de tout dans ce programme composé de trois ballets: du bon et du mauvais. Néanmoins, il ne s'agit pas seulement de danser, de se souvenir d'une chorégraphie pour faire naître la poésie. Il faut autre chose encore: une descente en profondeur aux sources de la musique, à ces appels premiers qui mettent le spectateur en condition.

Or ici, rien de tel. Il eut été difficile de dénicher, dans les deux premiers ballets, une quelconque relation avec la musique dans le travail des danseurs. Il est vrai que la musique fut ici

d'une indigence affligeante. Tantôt orientalisante, plus loin électronique — elle utilise alors le matériau sonore au premier degré — tantôt concrète, elle juxtapose n'importe quoi. Pas étonnant dès lors que dans le premier ballet «La déposition» rien ne puisse échapper à une grisaille de gestes, d'inspiration chorégraphique.

«Strata» réunit deux danseuses, un danseur. Ici la chorégraphie pourrait s'imposer par la force du geste, la subtilité féline avec laquelle elle dessine les évolutions. Il y eut quelques moments lumineux.

«Entre les masques» sur des madrigaux anglais chantés par un hautecourte, met en scène une histoire de cour. Il y a de l'élégance dans les évolutions, un certain lyrisme, on admire dans le groupe une danseuse fine, souple qui apporte le rêve, quelque poésie. L'émotion fut sur le point de naître, elle s'éparilla loin de son sujet. Bref, une troupe qui surprend et laisse sous-entendre de virtuelles meilleures réalisations.

D. de C.

Le coin du linguiste

Seconde ou deuxième ?

Au cours d'une conférence de presse, on présentait le tome II du *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale*. Un journaliste a posé la question suivante: «Parler de «Seconde» ou de «Deuxième» Guerre mondiale est-il le fait d'un purisme de linguiste ou d'un optimisme d'historien?»

Le *Grand Larousse de la langue française* rappelle que «second» et «deuxième» ont exactement le même sens et peuvent être employés indifféremment quand on veut exprimer le rang. On notera cependant que «second» appartient à une langue plus soutenue et que la langue courante lui préfère souvent «deuxième» (cf. «seconde classe», «deuxième classe»). Dans un certain nombre d'expressions figées, «second» est seul utilisé; on dit: «En second lieu, de seconde main.»

Dans le *Dictionnaire des difficultés de la langue française* (Larousse), Adolphe Thomas précise que «second» date du XIIIe siècle. «Deuxième» fut

encore peu employé au XVIIIe. «On distingue souvent ces deux synonymes par une remarque tout arbitraire, mais qui a cependant son utilité: «deuxième» se disant lorsque l'énumération peut aller «au-delà de deux» et «second» lorsque l'énumération s'arrête à deux». Ainsi quand on dit que Marguerite de France était la «seconde» femme d'Edouard Ier, on sait, sans autre précision, que ce dernier n'a pas épousé une troisième femme, alors que «deuxième» laisserait supposer une suite. On habite au «deuxième» étage, si l'immeuble en comporte plus de deux, et au «second» s'il n'en comporte que deux. On dit la «Seconde Guerre mondiale» parce qu'on espère qu'il n'y en aura pas une troisième! Cette distinction n'est pas toujours observée et certains écrivent indifféremment «deuxième» ou «second». Il faut toujours respecter les locutions consacrées, telles que «de seconde main», «en second lieu», etc.» (Inf. Larousse)

ÉCOUTÉ POUR VOUS

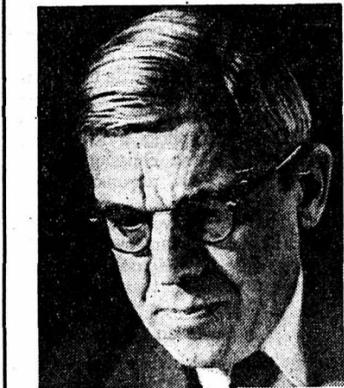
BURKHARD DAS EWIGE BRAUSEN. MAGNIFICAT. CANZONA.

N. Tüller, baryton; A. Michael, soprano; G. Rumpel, flûte; A. Raoul, hautbois.

Camerata de Zurich, dir. Rato Tschupp.

Jecklin-Disco 553.

Qualité technique: bonne.



Pour rappeler le quatre-vingtième anniversaire de la naissance de Willy Burkhard et le vingt-cinquième de sa mort, la société qui porte le nom du fécond musicien suisse a fait paraître récemment chez Jecklin un disque méritant une large diffusion. On y a groupé trois œuvres nées entre 1936 et 1945: «Das ewige Brausen», cantate pour basse et orchestre de chambre empruntant ses textes à un cycle de poèmes de Hamsun; le bref Magnificat pour soprano et orchestre à cordes dont l'accompagnement fut primitivement confié à l'orgue, et la Canzona pour flûte, hautbois et cordes graves. Trois partitions solidement charpentées de l'un de nos plus doués et attachants compositeurs dans une très vivante interprétation des solistes susnommés et de R. Tschupp, fondateur et chef de la Camerata de Zurich.

ZBINDEN, SUTER, LEHMANN...

...OU ONZE ŒUVRES DE COMPOSITEURS SUISSES.

Trois disques CTS livrables séparément.

Qualité technique: assez bonne.

Nous avons relevé, il y a quelque deux ans, combien il était agréable de voir Deutsche Grammophon s'intéresser aux compositeurs de notre pays. Après Moeschinger et Sturzenegger et en attendant Re-

gamey, trois nouveaux noms apparaissent aujourd'hui sur les étiquettes de la Communauté de travail pour la diffusion de la musique suisse: ceux de Julien-François Zbinden, de Robert Suter et de Hans Ulrich Lehmann. Voici un très (trop) bref aperçu des œuvres enregistrées sur chacun de ces disques.

Du premier nommé, on admirera le talent aux multiples facettes qui s'exprime dans des pages aussi diverses que «Lemanic 70», ouverture pour grand orchestre exécutée par W. Sawallisch et l'OSR, «Jazz-Sonatine» pour piano, interprétée par le compositeur, «Ethiopiennes» pour récitant et orchestre, remarquable partition illustrant des poèmes de L. Senghor, confiée ici à J.-D. Hennenberger, A. Gerecz et à l'OCL, et «Impératifs» pour chœur mixte que chante le Chœur de la RSR, dir. A. Charlet. Réf. CTS-P 3.

Du second, on pourra apprécier la dense et étonnante «Sonata per orchestra», commandée par P. Schaer qui dirige l'orchestre de Radio Bâle; «La scesa», musique pour trois clarinettes et guitare et les «duetti per flauto e oboe», ces derniers créés par A. Nicolet et H. Hollinger à l'Exposition universelle de Montréal. Ne dévoilant pas d'emblée toute la richesse de leur substance, ces œuvres laissent pourtant voir très vite qu'elles respectent cette réflexion de Suter: «composer de la musique, c'est tenter de couler le flux d'une pensée musicale dans une forme aussi perceptible que possible à l'auditeur». Réf. CTS-P 4.

Du troisième enfin, H. U. Lehmann, il nous est proposé quatre œuvres dans lesquelles la recherche de sonorités originales, entre autres par le renouvellement des combinaisons de timbres, jouent un rôle essentiel. Il s'agit de «Zu blasen» pour 23 instruments à vent que joue l'Orchestre de Radio Bâle, dir. M. Tabachnik; de la Sonata «da chiesa» pour violon et orgue, interprétée par H. Schneeberger et J. Lehmann; de «dis-cantus I» pour hautbois et cordes qui voit collaborer H. Holliger et la Camerata de Berne, dir. A. van Wijnkoop; enfin de «Tractus» pour flûte, hautbois et clarinette, confié à U. Burkhard, P. Fuchs et H. R. Stalder. Réf. CTS-P 6.

Une belle occasion de mieux connaître quelques-uns de nos meilleurs compositeurs.

J.-C. B.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT. — 1. Qui aime à faire plaisir. 2. Petit bout; Sollicitude. 3. Romancier populaire du XIXe siècle; Dans la nature; Tout droit déduit. Agent de liaison; Pelage; Dans Narbonne. 5. Enjolivées. 6. Boue; Epreuve. 7. Prénom féminin; Note; Déchiffrée. 8. Début de rivalité; Le premier fraticide; Préposition. 9. On y boit du bon vin en Italie; Oiseau australien. 10. Manque de sentiments.

VERTICALEMENT. — 1. Etudieras de près. 2. Non raffiné; Prévenu. 3. Opère un mélange; Hardi; Lettres du Tchad. 4. Dans la main; Petite prairie; Lu à l'envers; principale difficulté d'une affaire. 5. Rarement enregistré par un maire; Note. 6. Du verbe avoir; Lettres de Paris. 7. Il est bien le plus fort; Article; Venue parmi nous. 8. S'oppose à oui; Gris à la cuisine; Dans Marseille. 9. Possessif; Multitudes. 10. Tenue en bon état.

(Copyright by Cosmopress 13 B)

Solution du problème paru samedi 7 juin

HORIZONTALEMENT. — 1. Regrattier. 2. USA; Mo; Néo. 3. Et; Caïd; SM. 4. Lustré. 5. Eul; Sans. 6. Avion; Mien. 7. Ri; Tube; Vo. 8. Ite; Lo; Peu. 9. Date; Aura. 10. Esclandres.

VERTICALEMENT. — 1. Ruée; Aride. 2. Est; Evitas. 3. Ga; Lui; Etc. 4. Culot; El. 5. Amas; Nul. 6. Toits; Bo. 7. Drame; Ad; 8. In; Eni; Pur. 9. Ees; Sévère. 10. Rome; Nouas.

Pensée

Si tout le monde était heureux en même temps, la vie serait plus facile.

Louis Ducreux

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Investisseurs à la découverte de la région...

Les groupes de visiteurs ne cessent d'affluer au Musée international d'horlogerie, et leur quantité même fait qu'ils ne constituent pas, pris individuellement, un événement.

Les visites d'entreprises sont, de même monnaie courante. Tout comme les réceptions que certaines grandes firmes offrent à leurs bons clients: rien là qui constitue un sujet d'intérêt public.

Pourtant, la nature, le nombre et le caractère d'un ensemble de visiteurs découvrant ces jours la région mérite mention.

Il s'agit de quelque 450 responsables et gérants de caisses de pensions et autres institutions de prévoyance venant de toute la Suisse, qui ont en commun

d'être (bons!) clients de la Société de Banque Suisse. Il s'agit de ce que les banquiers nomment des «investisseurs institutionnels», intéressants parce qu'ils placent beaucoup d'argent et opèrent peu de retraits, puisqu'il s'agit de faire fructifier les capitaux garantissant les prestations sociales.

Hôtes de la grande banque (dont le directeur général est Biennois), ces «investisseurs institutionnels» ont été invités à découvrir la région et l'industrie horlogère. Depuis lundi, et jusqu'à jeudi, quatre groupes (trois alémaniques et un romand) se succèdent en excursion, visitant le MIH, se restaurant à La Vue-des-Alpes, visitant aussi des entreprises hor-

logères (Oméga à Bienne, Longines à Saint-Imier, Rotary à La Chaux-de-Fonds), apprenant à connaître aussi le canton de Neuchâtel à travers le film «Le Chant d'un pays».

Relations publiques en forme de course d'école, certes. Mais opération de promotion régionale aussi. C'est pourquoi l'on souhaite à ces importants «investisseurs institutionnels» d'oublier leurs préoccupations professionnelles en découvrant agréablement la région, en espérant qu'ils n'oublieront pas la région quand ils reprendront leurs occupations professionnelles... Les investisseurs, institutionnels ou pas, on n'en voit jamais trop, par ici ! (K - photo Bernard)

ESTIVILLE Musique ville verte



Vacances vertes, moto verte, auto verte... le vert est mis à la mode pseudo-«écologique» ! A La Chaux-de-Fonds, on le sait bien, la verdure n'est pas une seconde nature, mais la première, la seule, la vraie ! Grâce au programme d'animation estivale de l'Office du tourisme, ESTIVILLE, les Chaux-de-Fonniens, et pourquoi pas leurs hôtes, peuvent profiter pleinement d'une spécialité bien sympathique: la musique verte. Entendez (avec plaisir) la musique qui se joue dans le magnifique théâtre de verdure du parc des Crêts, sous les frondaisons. Hier soir à nouveau, un concert varié - le deuxième de la saison - a été donné au kiosque à musique du parc par la société d'accordeonistes La Ruche, la chorale La Cécilienne et la musique La Lyre. Un programme de qualité, d'une plaisance diversifiée, qui a suscité les applaudissements nourris d'un public assez dense groupé sur les bancs voisins ou autour des tables de la buvette improvisée par la Société des cafetiers. Il faisait un peu frais, comme souvent, mais à tous ceux qui n'ont pas encore goûté la formule, nous conseillons vivement de ne pas rater la prochaine occasion: une balade à pied jusqu'au parc, un bout de soirée au grand air, dans ce décor presque dépayçant, à boire un verre en écoutant des productions de valeur offertes par des musiciens du cru, voilà une manière de se détendre de la journée et de se préparer à une bonne nuit qui vaut largement la soirée-télé ! Il y avait encore de la place, trop de place, autour du kiosque à musique, et c'est dommage de la laisser perdre...

(k - photo Bernard)

Prochaine manifestation ESTIVILLE: Samedi 14 juin, au Marché, concert par la Musique des Cadets. Rappel: le programme spécial des représentations de la Biennale du Théâtre.



• chronique horlogère • chronique horlogère •

Assemblée générale de Girard-Perregaux

M. Virchaux: «Nous ne plaidons pas coupables...»

Ainsi les actionnaires de Girard-Perregaux, du moins ceux qui s'étaient dérangés, en majeure partie financiers et banquiers (34 présents ou représentés «pesant» 16.987 voix sur un total de 20.000) se sont entendus confirmer les propositions tendant au sacrifice: des dividendes, de trois millions de francs puisés dans les réserves et d'une forte proportion de stocks qui n'étaient plus tout à fait «up to date» afin d'acquiescer une nouvelle souplesse en même temps que des muscles de panthère sur les marchés nouveaux ou à travailler à fond.

Tout en comprenant les raisons (voir L'Impartial du 28 mai 1980) qui ont milité en faveur de décisions jugées précipitées par d'aucuns dans l'assemblée, quelques membres de cette dernière ont demandé des éclaircissements supplémentaires. Enfin une assemblée générale où des actionnaires prennent la parole...

Dans son allocution de l'année dernière, M. Ch.-Ed. Virchaux, président du Conseil d'administration, rappelait que nous vivions une ère de changements rapides tant au point de vue politique, économique, monétaire que technologique. Girard-Perregaux ayant suffisamment œuvré dans le passé pour l'amélioration continue de la race horlogère l'orateur n'avait pas jugé utile de le rappeler une nouvelle fois...

Cette année, il a insisté précisément sur ce qu'il n'avait fait qu'effleurer au cours de la précédente assemblée générale, pour aboutir, après un rappel historique du transfert des actions nominatives à Desco de Schulthess Holding SA de Zurich, à la nouvelle orientation de l'activité de G. P., qui aura entre autres pour but l'accélération de la vitesse de rotation des stocks.

SI VOUS ÉTIEZ DANS MES SOULIERS...

Nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous avons déjà expliqué longuement il y a une quinzaine de jours. L'orateur y a part à bien dû le faire à l'intention d'un parterre non obligatoirement initié et redire à quoi tenait un nouveau dynamisme, un cycle plus court pour lequel il fallait faire place nette...

Sacrifier le dividende n'est pas une bonne nouvelle pour les actionnaires, de même que la vision d'une partie des réserves en diminution ne les réjouira pas. On les rassure pourtant: l'opération financière proposée qui est unique devrait porter ses fruits dès le nouvel exercice... En effet, le chiffre d'affaires 1980 est déjà en avance et si les nouveaux modèles qui ont été commandés arrivent dans

les délais prévus (fournisseurs cela est pour vous), les ventes projetées devraient permettre à la maison d'obtenir à nouveau un bénéfice cette année déjà.

Pour cela il faut s'attacher aux meilleurs calibres GP, donc à l'électronique maison, aux toutes récentes créations, soigneusement planifier les actions pour en éviter la dispersion, concentration qui aura un impact certain sur les marchés.

Un bénéfice cette année déjà; que voilà une remarque qui ne tombe pas dans des oreilles de sourds: «Cela signifie-t-il que ce bénéfice sera transformé en dividende, ou n'est-ce pas un critère suffisant?» demande un actionnaire.

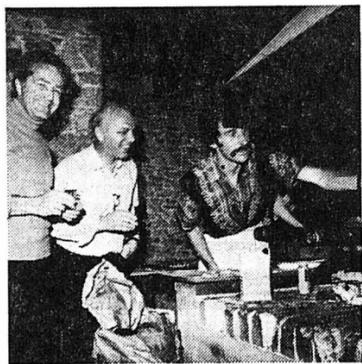
«Si vous étiez dans mes souliers, répondra M. Virchaux, en ce mois de juin, sans rien connaître de ce que sera la fin de l'année, que répondriez-vous sinon: je ne sais pas ! Je vous fais cette même réponse...»

Et le président du Conseil d'administration de GP d'ajouter, de répéter que le portefeuille de commandes est bien garni, que la marque dispose de bons modèles fort vendables, que les efforts n'ont été ni ne seront ménagés, et que le désagrément d'avoir à présenter des résultats tels que ceux d'aujourd'hui enlève le goût de faire des prévisions pessimistes... «Nous ne plaidons pas coupables malgré tout, dira l'orateur en conclusion, je vous l'ai dit dans mon exposé, les circonstances extérieures jouent un rôle considérable, d'autant plus considérable que notre marché intérieur est très restreint et avec des conditions en perpétuelle évolution...

Au vote des propositions, le bilan, le compte de pertes et profits et le rapport de gestion seront approuvés à l'unanimité.

R. Ca.

Avec Swissair au Gros-Crêt



Swissair au Gros-Crêt? Non, la compagnie nationale de transports aériens n'a pas inscrit les flancs de Pouillerel au nombre de ses escalas! Mais la semaine dernière, dans l'accueillante ferme, Swissair recevait les agents de voyages et transitaires de tout le canton de Neuchâtel et du Jura pour un buffet campagnard. Un temps favorable et une ambiance chaleureuse ont marqué cette manifestation de relations publiques. (photo Bernard)

AVIS URGENT

Nous cherchons plusieurs menuisiers installateurs sanitaires pour différents emplois temporaires.

Tél. ou se présenter: ADIA INTERIM 84, avenue Léopold-Robert tél. (039) 22.53.51

mémento

Croix-Bleue: 21 h., Vestitions d'antan (Piccolo teatro di Pontedera).
Club 44: expos. Théâtre expression, allemand et recherche lieu de travail pour le TPR, 18 - 20 h. 30.
Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 20 h. 30.
Musée paysan: 14-17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h. Marg. Miéville, peintre
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., sauons les rapaces.
Galerie Manoir: peint. R. Marsan, 15-22 h.
Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
Bibliothèque S.F.: Recrètes 29, 17-19 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Dany's bar: discothèque.
Piscine N.-Droz: mardi, jeudi 20-22 h., vendredi 19-22 h., samedi 13 h.30-17 h. 30, 19-22 h. dimanche 9-12 h.
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h.30, tél. 22 22 89.
Boutique 3e âge, T.-Allemand 23: lundi - vendredi 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-19 h.
Accueil du Soleil 4: 14-18 h.

Centre Rencontre: 16-18 h., 20-22 h.30.
Permanence de jeunes: 9-21 h.
SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
La Main-tendue: No 143
Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30; tél. 23 57 58, 18-19 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Centrale, L.-Robert 57.
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille)
Soc. prot. animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.
CINÉMAS
Corso: 20 h. 30, Scum.
Eden: 20 h. 30, Duos sur canapé. 18 h. 30, Je suis une belle garce.
Plaza: 20 h. 30, Soleil de feu.
Scala: 20 h. 45, Elle.
Fleuriste de service cet après-midi:
Stehlé, Marché 2 - L.-Robert 64

chauxorama

Piéton blessé

Hier à 15h. 15, une automobiliste de la ville, Mme N. S., circulait rue de la Balance en direction nord. Arrivée à la hauteur du bar Le Carioca, elle a renversé Mme Vincenza Tanner, domiciliée également en ville, qui traversait la chaussée d'est en ouest sur un passage de sécurité. Mme Tanner a été blessée et transportée par les soins de l'automobiliste N. S. à l'hôpital. Après avoir reçu des soins, elle a pu quitter cet établissement.

Au Chemin-Blanc Cycliste blessé

Lundi à 18 h. 25, M. J. B. de la ville montait le Chemin-Blanc en auto, sur la piste de gauche, avec l'intention de dépasser un camion et deux voitures. Subitement, un cycliste, M. Rolf Lerjen, 25 ans, de la ville, qui s'était arrêté et discutait avec deux personnes inconues sur le bord sud de la chaussée s'est mis en mouvement pour traverser la route du sud au nord. De ce fait, l'avant de l'auto heurta l'arrière de la bicyclette. Blessé, M. Lerjen a été transporté à l'hôpital par ambulance. Pour les besoins de l'enquête, les deux personnes qui se trouvaient sur le bord sud de la route sont priées de prendre contact avec la gendarmerie de La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23.71.01.

état civil

N.B.: Les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.

JEUDI 5 JUN 1980

Naissances
Stauffer Yanick Stanislas, fils de Florian Emile et de Christiane Marie Irène née Frossard. - Haas Jonathan, fils de Bernard Joseph Georges et de Marianne Jacqueline née Bracco. - Liechti Thomas, fils de Jean Willy et de Sophie Marie Jeanne née Donzé. - Huguenin Stéphane, fils de Michel Henri et de Samang née Pinthong.

Promesses de mariage
Neier Jean-Luc André et Brandt Eliane Marie Lucienne. - Kohler Rolf Konrad René et Miaz Dominique Lise.

communiqués

Hockey-Club: Ce soir, 20 h., assemblée à la petite salle de l'Ancien Stand. Invitation cordiale à tous les supporters.

Les Armes-Réunies au Mans

Beau voyage et expérience enrichissante que vient d'effectuer la fanfare «Les Armes-Réunies». Il y a un peu plus d'une semaine en effet, elle s'est rendue en France pour participer au «Printemps 80» du Mans, une très grande fête populaire qui rassemble chaque année des centaines de milliers de spectateurs.

Les Armes-Réunies ont été invitées en tant que fanfare d'honneur. Sous la conduite de leur président, M. André Schwarz, les musiciens ont quitté La Chaux-de-Fonds le vendredi 30 mai. Ils sont arrivés au Mans le lendemain. L'après-midi, avant d'être reçu par le comité des fêtes à la Chambre du commerce, ils ont animé le quartier le plus important de cette ville. Samedi soir, ils ont pris part à un grand show organisé sous un gigantesque chapiteau.

Dimanche matin, M. A. Schwarz, accompagné du directeur, M. Charles Frison, ont été reçus à la mairie. A cette occasion, ils ont remis aux autorités un présent offert par la ville de La Chaux-de-Fonds alors que M. André Schwarz se voyait décoré de l'Ordre du mérite du Mans. Dimanche après-midi enfin, notre fanfare chaux-de-fonnière participa au grand défilé carnavalesque, un cortège qui commença à 14 heures pour se terminer vers 19 heures.

Les musiciens des Armes-Réunies sont rentrés le lundi soir emballés de ce séjour, un séjour qui leur a permis de nouer de nombreux contacts, de retrouver des connaissances, des gens qui avaient pris part en 1966 à la Fête de la montre et braderie. (Imp)

AVIS URGENTS IMPORTANT...

DERNIER DÉLAI pour la réception de la publicité

EN AVIS URGENT

LA VEILLE à 20 heures.

P 15301

Dans le cadre de la 7e Biennale du TPR

le Piccolo Teatro di Pontedera (Italie) présente deux films sur le travail théâtral:

Aujourd'hui **La cultura**
Demain **Théâtre de rue**

A 19 h. au Centre de rencontre, Serre 12



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LE LOCLE

JEUDI 12 JUIN 1980 AU CASINO-THÉÂTRE

Inauguration de notre immeuble rénové

Programme de la manifestation officielle
avec la précieuse collaboration du quintet
GIOCARÉ

formé de professeurs du Conservatoire de La
Chaux-de-Fonds et du Locle

17 h. Début de la cérémonie

Quintette en ré majeur
Jean-Christien Bach

Allocution de bienvenue

Monsieur Francis Favre
Directeur de la Société de Banque Suisse, Le Locle

Quadro en fa majeur
J.-G. Janitsch

Allocution

Monsieur Walter Frehner
Directeur Général de la Société de Banque Suisse,
Bâle

Sonata
(Largo, Allegro, Grave, Allegro)
J.-F. Fasch

Allocution

Monsieur Jacques Béguin
Conseiller d'Etat Neuchâtel

La Direction de la Société de Banque Suisse se fait un plaisir
d'inviter cordialement à cette cérémonie TOUS les clients de la
banque, anciens ou récents, permanents ou occasionnels, de même
que toutes les personnes que cette manifestation pourrait
intéresser à un titre quelconque.

Office des poursuites du Locle Enchères publiques

Le mercredi 18 juin 1980, dès 14 h. 30, à la Halle de gymnastique
du Collège des Jeanneret, au Locle, l'Office soussigné procédera à la vente aux enchères publiques des biens suivants:

1 salon comprenant 2 fauteuils, 1 canapé et 1 table de salon
1 bureau avec 1 chaise
1 réfrigérateur Zoppas
1 lot de livres (encyclopédie, collection, etc.)

Matériel d'apiculture soit:

25 ruches suisses en rénovation
100 caissettes pour élevage des reines
1 extracteur électrique
2 maturateurs de 200 kg.
1 lot de petit matériel divers (bouille à lait, bidons,
balance etc.)

Paiement comptant, conformément à la LP.

Le Locle, le 2 juin 1980

OFFICE DES POURSUITES
Le Locle

Le confort sans le conformisme VILLAS FAMILIALES GROUPEES

LES BOSSÉS - LE LOCLE
Maison brute dès Fr. 193 000.-, terrain compris.
Maison finie dès Fr. 240 000.-, terrain compris.
Renseignements:
ARCHITECTURE GROUPE
Envers 41 - Le Locle
Tél. (039) 31 37 31

LES BRENETS

A louer dès le 1er novembre 1980

bel appartement de 3 pièces

cuisine, salle de bain, WC, vestibule,
cave, chambre-haute.
Garage et jardin à disposition.

Tél. 039/32 11 68.

Office des poursuites du Locle Enchères publiques

Le jeudi 19 juin 1980, dès 14 h. 30, au lieu-dit
Brasel (terrain de M. Gilbert Huguenin), à Bémont,
l'Office soussigné procédera à la vente aux enchères
des biens suivants:

1 rucher de 25 ruches comprenant 25 colonies,
No 5025
1 ruche suisse avec 1 colonie (extérieur)

Paiement comptant, conformément à la LP

Le Locle, le 2 juin 1980

OFFICE DES POURSUITES
Le Locle

Jeune couple avec 2 enfants de 8 et 12
ans cherche

JEUNE FILLE

Région Berne, petit cheval à disposition.

Tél. 031/52 34 85 ou 83 24 40.

POUR UN BEL IMPRIMÉ
Imprimerie Courvoisier S.A.

KRÜGER

humide?

Nos appareils de
déshumidification vous
protègent de l'humidité!

Demandez notre spécialiste en
déshumidification!

Krüger + Co.

052 Le Mont-sur- tel 021 32 92 90
Lausanne tel 031 98 16 12
3117 Kiesen BE tel 061 75 18 44
4114 Hofstetten p. Bâle

FUST

OCCASION !

Machines à laver
Electrolux WH 39 688.-
AEG 664 1310.-
Miele W 454 1990.-
(Modèle de démonstration)
au lieu de 2390.-

Location/vente possible
Livraison et montage par nos
soins, nos spécialistes viennent
à bout de tous les problèmes!

Ing.
dipl.
EPF **FUST**

La Chaux-de-Fonds:
Jumbo
Tél. (039) 26 68 65

Bienne:
36, Rue Centrale
Tél. (032) 22 85 25
et 36 succursales

FUST

A vendre, vallon de Saint-Imier,
très belle

maison ancienne

1 appartement de 7 pièces, cuisine
moderne, 2 salles de bain, cheminée.
1 appartement de 4 pièces, cuisine,
salle de bain.
3 appartements de 3 pièces, cuisine,
salle de bain, 2 garages.
Terrain: environ 2 500 m²
Prix: Fr. 320 000.- (rendement 6%).

W. Engelmann, immobilier und
Versicherungen, Prés-du-Bois 36,
2504 Bienne, tél. (032) 25 04 04.

Voici L.-E. TISSOT

Il est votre Conseiller
à domicile de
RADIO TV STEINER

Quand vous le voulez, il vient
vous expliquer pourquoi, vous
aussi, avez avantage à en profiter.

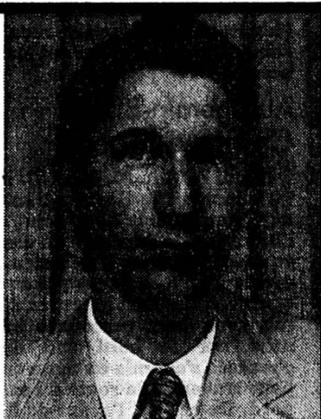
Monsieur Tissot est à votre
service et toujours prêt à vous
répondre, n'hésitez pas:

tél. 039 / 312137

ou Case postale 28 - 2400 Le Locle

L.-E. TISSOT, votre Conseiller

RADIO TV STEINER



DIANE 6

à vendre, année 1974,
52 000 km. Tél.
039/31 15 09, heures
des repas.

A vendre

RENAULT 5 TS

vert-métal. excellent
état, expertisée mai
80, 88 000 km., Fr.
3800.-.

Tél. 032/97 68 31
entre 12 et 13 h.

Publicité
intensive -
Publicité
par
annonces.



Votre
journal: L'Impartial

Nous cherchons

ouvrières

ayant très bonne vue pour différents
travaux d'atelier

S'adresser à la maison

Willy Vaucher SA

Daniel-JeanRichard 13
2300 La Chaux-de-Fonds

Fabrique de bracelets cuir
cherche

personnel féminin

pour l'atelier et le domicile.

Horaire complet. Téléphoner en-
tre 11 h. et 14 h. au (039)
22 42 10.

GARAGE DES MONTAGNES

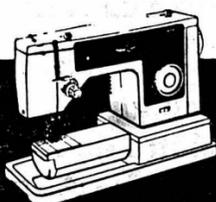
Avenue Léopold-Robert 107
Tél. (039) 23 64 44

TOYOTA CARINA 1600

or, 12.000 km., 1978.

OPEL ASCONA 2,0 Spécial

brune, 20.000 km., 1979.



Couture à prix-miracle: Fr.449.!!!

Manor Zig-Zag coffret emboîtable exclusif compris!

GALERIES

Vendredi et samedi au Crêt-Vaillant

Les habitants vont animer leur quartier

C'est vendredi à 18 heures que seront frappés les trois coups marquant le début de la fête des habitants du Crêt-Vaillant. Cette année, les organisateurs de cette sympathique fête de quartier n'ont pas ménagé leurs efforts pour offrir aux habitants du Locle un programme extrêmement riche et varié. Le montage des différents stands a déjà débuté et tout sera prêt pour l'heure H. Il ne reste qu'à souhaiter que le beau temps sera de la partie.

Hier encore, l'équipe que dirige M. Pierre-Alain Maire a enregistré une bonne surprise. Alors qu'il ne s'y attendait pas du tout, voici qu'un petit cirque de Zurich est arrivé et s'installera pour rester les deux jours que durera la fête. Une animation supplémentaire hors du programme qui apportera encore une note originale. Vendredi et samedi prochain, au Crêt-Vaillant, il y aura à entendre, à voir, à manger et à boire.

A entendre tout d'abord puisque plusieurs musiciens et chansonniers animeront la rue et les stands. A voir ensuite un spectacle cabaret, «Les Quidams», du cinéma burlesque accompagné au piano. A boire et à manger soit dans le grand restaurant ou aux diverses guinguettes installées tout au long de ce crêt qui sera plus vaillant que jamais. Les organisateurs de la fête de cette année ont tenté

d'imprimer un style «année 30» à cette première soirée.

DANS UNE AMBIANCE «RÉTRO»

La fête reprendra le samedi matin déjà par l'organisation d'un grand marché où les Loclois pourront faire leurs emplettes; les commerçants habituellement stationnés sur la Place du Marché se déplaçant pour l'occasion. Marché aux puces et stands d'artisanat compléteront le tout. Deux vieux orgues de Barbarie ainsi qu'un manège équipé de chevaux de bois, le cirque récemment arrivé, avec ses cracheurs de feu, ses magiciens et la tenue d'il y a une cinquantaine d'années des garçons du grand restaurant contribueront à créer une ambiance «rétro». Dès 11 heures, le matin toujours, la fanfare du Crêt-Vaillant donnera un concert apéritif tandis que le théâtre de la Jacquerie, présent dans la région à l'occasion de la Biennale du TPR, présentera une parade. La liste des menus préparés par les gens du quartier serait trop longue à énumérer, mentionnons simplement outre les grillades, le jambon chaud, soupe aux pois, la buseca, des brochettes etc...

LA PAROLE AUX ENFANTS

La fête repartira de plus belle le samedi après-midi. La parole sera alors donnée aux enfants, bien que parmi les animations mentionnées ci-dessus, beaucoup les concerneront déjà.

Plusieurs personnes s'occuperont d'ateliers de maquillage, de peinture, organiseront des jeux pour créer une grande animation pour les plus jeunes. Ceux-ci riront lors du spectacle des clowns et tout l'après-midi, la rue baignera dans une atmosphère musicale.

Les enfants défilèrent alors en parade en fin d'après-midi et avant même la tombée de la nuit les spectateurs pourront assister à un spectacle folklorique présenté conjointement par «Les Snyüles» un groupe formé de jeunes d'Anney et «La Poya» composé de pensionnaires de la Fondation Sandoz. Il s'agira là de la première représentation publique de ce spectacle.

LA BRÉVINE

50 ans de mariage



Dimanche dernier, entourés de leur nombreuse famille, M. et Mme Wilhelm Jeannin ont célébré le 50e anniversaire de leur mariage. En effet, le 7 juin 1930, à l'Eglise indépendante des Bayards et en présence du pasteur Samuel Berthoud, M. Wilhelm Jeannin, né en 1903, épousait Mlle Madeleine Jampen, de quelques années sa cadette.

Répondant à l'appel d'un oncle charpentier, M. Wilhelm Jeannin, de famille paysanne, quittait Les Bayards en 1924, pour s'installer définitivement à La Brévine.

Après avoir appris toute les disciplines de ce métier du bois qu'il aimait, M. Jeannin, progressivement, a repris et développé l'entreprise familiale. Par la suite, il s'est attaché la collaboration de ses deux fils, Charles et François, auxquels il a remis l'entreprise en 1967. Ceux-ci, à leur tour, tous deux titulaires de la maîtrise fédérale, lui ont encore donné une autre dimension en ajoutant à la charpenterie tous les travaux de menuiserie.

Aujourd'hui, après une longue existence faite toute de labeur, M. et Mme Jeannin vivent une paisible retraite, entourés de l'affection de leurs sept enfants, de leurs petits-enfants et de la sympathie de toute la population du village.

L'Impartial-FAM présente ses vœux les meilleurs à M. et Mme Jeannin, abonnés depuis toujours à la Feuille d'Avis des Montagnes, puis tout aussi fidèlement à L'Impartial depuis 1967.(m)

Le soir, les chansonniers redescendent dans la rue. Prestidigitateurs, accordéonistes seront à nouveau de la partie. Outre le spectacle de cabaret, «Les gais lutrins» et Gilbert Schwab, un grand bal du samedi soir sera organisé. Il sera emmené par le fameux orchestre de jazz Red Hot Peppers que dirige l'excellent trompettiste Raymond Court. C'est dire s'il y aura de l'ambiance dans le grand restaurant.

Il faut encore signaler que durant les deux jours sera ouverte une exposition qui sous le titre: «Images du Crêt-Vaillant» regroupera des gravures, livres et photos présentés dans une salle de la Fondation Sandoz. Sans nul doute, deux formidables journées en perspective.

(jcp)



L'excellent orchestre de jazz Red Hot Peppers emmené par Raymond Court.

Le Ski-Club Le Locle honore ses médaillés et ses membres amis méritants



Traditionnellement, à pareille époque, le Ski-Club convie ses médaillés à une petite agape.

Cette année, une surprise attendait les participants à l'ouverture de cette sympathique rencontre. En effet, c'est le nouveau président du Ski-Club, M. G. Ray qui présidait, Michel Gremaud ayant «passé la main» lors de la dernière assemblée générale, après un «bail» de 21 années à la tête de notre Ski-Club local.

M. Ray a souhaité la bienvenue à ses hôtes, s'agissant des membres des différentes disciplines ayant porté haut les couleurs de leur club, ainsi que quelques amis et sympathisants, notamment MM. Favre, F. Jaques, Boiteux et Baumgartner pour les services rendus au cours de la saison, particulièrement au tremplin de la Combe-Girard. Le président a félicité les jeunes membres pour les magnifiques résultats obtenus et il leur a demandé de poursuivre leurs efforts afin d'améliorer encore leurs prestations. Il appartenait ensuite aux chefs des différentes disciplines de relever les mérites de leurs protégés, soit MM. G. Barbezat pour les «alpins», J.-Cl. Iseli pour les «fondeurs» et André Godel pour les «sauteurs».

Rappelons ici les meilleurs résultats obtenus par ces membres méritants:

Alpins, championnat jurassien: Laurence Charpié, OJ I, 3e rang au slalom spécial; Sandrine Pittet, 1er rang au slalom géant; Thierry Barbezat, OJ I, 1er rang au slalom spécial et 1er au slalom géant; Michel Hofer, OJ II, 3e rang au slalom spécial.

Sandrine Pittet, Thierry Barbezat et Michel Hofer font partie de l'équipe du Giron jurassien. A eux trois, ils ont collectivement une série impressionnante de médailles et de premières places dans les différentes compétitions de la saison. Ils peuvent être tout particulièrement félicités pour leurs brillantes prestations.

Fond: Roland Mercier, membre de l'équipe nationale 2, s'est spécialement distingué à la course de grand fond des 50 km. en se classant au 9e rang, 15e aux 30 km., obtenant en outre le 3e temps des relais aux championnats suisses. Il a également participé à de nombreuses courses internationales. Daniel Sandoz, membre de l'équipe nationale 3, s'est distingué dans plusieurs courses régionales. Il a obtenu la médaille d'argent aux championnats suisses des 15 km.; il a également participé avec succès à de nombreuses courses internationales et au championnat du monde juniors en Suède. Jean-Marc Drayer, membre du groupe 4 de la FSS, a passé cette saison en catégorie juniors. Bien qu'il s'agisse pour lui d'une grande transition, il s'est néanmoins distingué en se classant au

1er rang de plusieurs courses régionales et il a surtout obtenu une magnifique 5e place aux championnats suisses juniors, ainsi que la médaille d'or en cat. juniors aux championnats jurassiens. Il a également participé à plusieurs courses internationales.

Jean-Denis Sauser a couru cette saison dans sa nouvelle catégorie OJ III. Il a obtenu de bons classements dans les courses régionales, une quatrième place aux championnats jurassiens et la 11e aux championnats suisses Ouest, à Orvin.

Sauteurs: dans cette discipline, Olivier Favre demeure le chef de file des Loclois. Durant la saison dernière, il a obtenu plusieurs victoires à Kandersteg, Adelboden, la 2e place du classement général de la tournée de l'Oberland et de nombreuses places d'honneur à différents concours. En Coupe du monde, il s'est classé au 22e rang à Engelberg et au 5e rang à Täsch, lors du championnat suisse. Gérard Balanche continue sa progression. Il a obtenu le premier rang au championnat jurassien et au champion-

nat suisse-ouest. Il s'est classé honorablement dans différents concours.

Alain Wirth, promettant également un bel avenir, s'est classé au 1er rang à Vaulion et à Granges. Il faut souligner également les bons résultats d'Ivan Schiavi. La relève semble donc assurée chez les sauteurs loclois. Il nous est évidemment impossible de relever ici les mérites de chacun. Mais les excellents résultats enregistrés dans toutes les disciplines témoignent de la parfaite organisation de notre Ski-Club local et de l'excellente ambiance qui y règne.

Aux félicitations adressées aux compétiteurs, il faut ajouter celles aux entraîneurs et responsables des disciplines, s'agissant de MM. Gilbert Barbezat, J.-Cl. Isely et André Godel, secondés par J. Wirth. C'est sans doute grâce au dévouement de ces chefs, à leur esprit de club et à leur abnégation que les jeunes skieurs loclois réalisent de brillantes performances.

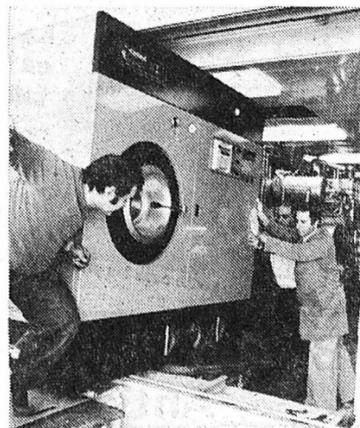
C'est aussi grâce à une bonne structuration que cette association locale connaît un développement réjouissant et les membres du comité, présents l'autre soir, MM. Léopold Berthoud, chef technique, René Gonther, caissier, Damien Kneuss, secrétaire, sans oublier le président «sortant», Michel Gremaud, entourant le nouveau président, M. G. Ray, avaient l'air très satisfaits des prouesses de leurs protégés.

Cette petite soirée s'est terminée dans une excellente ambiance après un repas fort bien servi au Restaurant de La Jalousie.

Avant de clore, qu'il nous soit permis d'adresser nos remerciements à Michel Gremaud qui a bien droit à une «heureuse retraite» après tant d'années de dévouement à la cause du ski loclois. Il serait trop long d'évoquer ici cette longue et fructueuse carrière, faite de joies, de succès, mais aussi souvent d'instantanés pénibles, notamment lors des grandes manifestations organisées par le Ski-Club Le Locle et qui ont fait connaître au loin notre cité. (Mas)

PUBLIREPORTAGE

Toujours mieux, grâce à de nouvelles machines!



NET-PRESSING, pour compléter ses installations, a reçu récemment une nouvelle unité de nettoyage.

Il s'agit d'une machine conçue spécialement pour le nettoyage à sec, pour le traitement rationnel des fibres synthétiques et des polyuréthanes. (Symbole d'entretien «F»). Cette acquisition permet à NET-PRESSING d'élargir encore la gamme de ses possibilités, en matière de nettoyage à sec, des articles et des objets particulièrement délicats. NET-PRESSING - La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier - Peseux CAP 2000.

P 15381

Cyclomotoriste blessé

Un cyclomotoriste du Locle, M. Philippe Parisot, 18 ans, circulait hier à 12 h. 25 sur la pelouse sise au nord du collège des Jeanneret. A un certain moment, il fit en sorte que sa machine se cabre, ceci pour descendre un talus à faible déclivité. Alors que la roue avant reprenait contact avec le sol, la fourche du véhicule s'est brisée. Le cyclomotoriste chuta sur la place goudronnée. Blessé, il a été conduit à l'hôpital par ambulance.

sociétés locales

Le Locle

Semaine du 11 au 17 juin

C.A.S. Section Sommarmetel. - Vendredi 13, stamm, 18 h., au local. 14 et 15 juin, Grindelwald, cours de glace. Gardiennage: MM. R. Nardin et R. Droz.

C.A.S. (dames). - Mercredi 11, 18 h. 15, en cas de beau temps, souper au chalet. Dimanche 15, La Goule-Le Theusseret. Départ du train 9 h. 54. Tél. 31 39 45.

Club Cynologique. - Tous les samedis: entraînement au Grand-Sommarmetel. Rendez-vous, 13 h., gare CFF La Chaux-de-Fonds.

Contemporaines 1905. - Mercredi 11, 14 h., assemblée au Buffet de la Gare.

Contemporaines 1912. - Dernier délai pour les inscriptions au souper-sortie du 20, au Crêt-du-Locle: mercredi 18. Tél. 31 48 64.

Contemporaines 1913. - Jeudi 12, 14 h. 30, assemblée à l'Hôtel des Trois Rois.

F.-C. Le Locle. - Samedi 14, 13 h. 30, stade des Jeannerets: tournoi de «La semaine sportive», juniors E.

état civil

N.B.: Les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.

VENDREDI 6 JUIN

Mariages

Crosset Denis Michel et Linder Nicole Eliane. - Kernén Bernard et Lachat Evelynne Jeanne Cécile.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Mariage

Mai 9: Chapatte Gérard Marcelin, domicilié au Cerneux-Péquignot, et Krebs Daisy Germaine, domiciliée à Saint-Imier.

AVIS URGENT

IMPORTANT...

DERNIER DÉLAI pour la réception de la publicité

EN AVIS URGENT

LA VEILLE à 20 heures.

P 15301



«Cynar - pour se faire un petit plaisir»

Bitter-Apéritif

Sur tous nos

yogourts

en gobelets de 180 g

nature, fraises, noisettes, yogourts diététiques aux cerises, etc.

-10 de réduction

par gobelet dès l'achat de deux gobelets au choix.

Multipack
11.6.-17.6.



Bâtons fourrés aux noisettes

C'est frais et c'est bon. C'est du boulanger Migros.

Offre spéciale
11.6.-17.6.

emballage de 220 g (4 bâtons)

140
(100 g = -63,6)

au lieu de 1.70



Crème glacée à la vanille

emballage familial de 400 g

180
(100 g = -45)

Offre spéciale
11.6.-24.6.

au lieu de 2.20

Notre conseil: Garnie de fraises et de crème fouettée, elle vous donnera une délicieuse Coupe Romanoff.



Il est revenu le temps des grillades...

Cervelas géants

de qualité Migros tant appréciée!

Offre spéciale
11.6.-3.7.

340 g, emballage VAC

1 paire

180
(100 g = -52,9)

au lieu de 2.30



Ravioli aux œufs

prêts à servir

de qualité Migros
boîte de 890 g, 2.20

Multipack
jusqu'au 17.6.

2 boîtes

360
(100 g = -20,2)

au lieu de 4.40



Servir frais

Pour se désaltérer:

Drink aux grosseilles

boisson de table sans alcool, au jus de grosseilles rouges et de cassis

brique de 1 litre, 1.30

2 litres **220** au lieu de 2.60

Multipack
11.6.-17.6.

Mango Drink

boisson de table sans alcool, avec lactosérum et jus de mangue

brique de 1 litre, 1.-

2 litres **160** au lieu de 2.-



Saucisses Micarna

délicieuses avec une salade de pommes de terre!

Offre spéciale
11.6.-17.6.

2 paires, 200 g, emballage VAC

2.
(100 g = 1.-)

au lieu de 2.45



Cornichons

au jus vinaigré aromatisé

petit bocal de 205 g, 110 (poids égoutté 125 g)

Multipack
11.6.-17.6.

2 bocaux

180
Eg (100 g = -72)

au lieu de 2.20



chips NOUVEAU
Pommes chips
en emballage familial
paquet de 260 g
2.60
(100 g = 1.-)

En vente dans les principaux marchés Migros.

MIGROS

Brocante «EUREKA» Antiquités

039/31 89 22 - La Sagne

ouvert les lundi, mercredi et vendredi après-midi et sur rendez-vous.

Venez faire contrôler vos AMORTISSEURS sur le banc d'essai du spécialiste



le jeudi 12 juin 1980

Garage et Carrosserie TOURING SAINT-IMIER

Fiorucci & Cie, tél. 039/41 41 71

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

A louer tout de suite ou à convenir, à côté parc des Cretêts,

appartement 2 1/2 pièces

Rez-de-chaussée ouest, remis à neuf. Salle de bain, dépendances, machine à laver le linge.

Fr. 220.-, + charges.

Téléphoner le matin et heures des repas, 038/31 40 31.

A LOUER, dès le 1er octobre 1980, ou date à convenir, dans quartier tranquille et verdoyant, Stavay-Mollondin 19

beaux appartements de 2 et 3 pièces

cuisine, WC-bains, cave. Loyer mensuel, de Fr. 379,50 à Fr. 501.-, toutes charges comprises ainsi que Coditel.

S'adresser à Gérancia SA, Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

DECALCO SA

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 103/105

belle chambre meublée

Loyer Fr. 160.-, tout compris. Libre tout de suite ou date à convenir.

appartement de 3 pièces

Loyer Fr. 325.- plus charges. Libre dès le 1er septembre 1980

DECALCO SA, 2612 Cormoret. Tél. 039/44 17 41.

A louer dès le 31 octobre 1980 à Stavay-Mollondin 35 (quartier hôpital)

appartement de 3 1/2 pièces

tout confort, cuisine agencée. Coditel.

Pour traiter, s'adresser à: Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA Léopold-Robert 67 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 63 68.

A louer pour tout de suite ou pour date à convenir

APPARTEMENT

1 1/2 PIÈCE
confortable et avantageux WC-bains, hall, balcons, dépendances, toutes charges comprises Fr. 272.-, dito meublé Fr. 320.- S'adresser c/o Mme Burillo, rue des Bouleaux 15, tél. (039) 26 76 95

A LOUER dès le 1er juillet 1980 ou date à convenir, Croix-Fédérale 27c

appartement 1 grande pièce

cuisine fermée et spacieuse, WC-bain et cave. Loyer mensuel Fr. 303.- charges comprises (chauffage, eau, gaz et Coditel).

S'adresser à Gérancia SA, Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

DECALCO SA

A louer à La Chaux-de-Fonds, Rue Abraham-Robert 39, pour tout de suite ou date à convenir

appartement de 3 pièces

Loyer Fr. 330.-, charges Fr. 105.-.

Cuisine agencée, ascenseur. Garage à disposition.

DECALCO SA, 2612 Cormoret. Tél. 039/44 17 41.

A LOUER, pour tout de suite ou date à convenir, Paix 19

studio meublé

avec coin-cuisine, WC-douche, cave. Loyer mensuel Fr. 330.- charges comprises.

S'adresser à Gérancia SA, Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

«L'IMPARTIAL» est lu partout et par tous



Département des Travaux publics Service des ponts et chaussées

SOUSSION

Le Service des ponts et chaussées met en soumission la campagne de sondages de reconnaissance dans les Gorges du Seyon. Il s'agit de 30 sondages d'une longueur totale d'environ 370 m., à effectuer dans les terrains meubles et dans la roche en place.

Les entreprises intéressées par ces travaux sont priées de s'inscrire, par écrit, auprès du Service des ponts et chaussées, section des routes cantonales, case postale 1162, 2001 Neuchâtel, jusqu'au vendredi 20 juin 1980.

Le chef du Département des Travaux publics



GIOVANNINI & RÖSLI
Plâtrerie-peinture
La Chaux-de-Fonds
cherche

peintres, plâtriers, manœuvres

Tél. 039/22 38 39

VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS •

Début d'incendie hier soir à Fleurier

Un drame évité de justesse au Buffet de la Gare



A gauche, les murs sont calcinés et le plafond a été crevé par le feu. A droite, la fenêtre des enfants par laquelle s'échappaient des flammes. (photos Impar-Charrère)

Il était 17 h. 30 environ, hier soir, lorsqu'un client du Buffet de la Gare s'est aperçu qu'une fumée âcre s'échappait par une fenêtre du premier étage de l'immeuble. Pas de doute, l'appartement de M. André Grize, tenancier du restaurant, était la proie des flammes. L'alarme fut donnée dans les plus brefs délais et le Centre de secours du Val-de-Travers, emmené par le capitaine Zürcher, déploya quelques instants plus tard un imposant matériel de lutte contre l'incendie; ceci en compagnie des pompiers de Fleurier, commandés par le capitaine Hiltbrandt.

Il s'en est donc fallu de très peu pour que tout l'immeuble, voire le pâté de maisons dans son entier, deviennent la proie des flammes. Dix minutes de plus et le feu crevait le plancher du 2e étage, propageant l'incendie dans toute la maison.

La tâche des pompiers - 42 soldats du feu ont été mobilisés - ne fut pas facilitée par la fumée noire qui se dégageait du brasier. Il a fallu utiliser des masques à oxygène pour pouvoir attaquer l'incendie, une tentative de péné-

trer dans l'appartement sans protection ayant échoué quelques instants auparavant.

Au 1er étage, le feu qui, après avoir pris naissance dans la chambre des enfants située au sud, se propageait dans le reste de l'appartement fut combattu avec des lances à eau. Malheureusement, les autres pièces ont également souffert de la chaleur des flammes, notamment le vestibule, la salle de bain et une deuxième chambre.

A première vue, il semble bien que

tout l'étage devra être refait, notamment les plafonds qui ont été crevés par les flammes.

Une heure après l'alarme, le danger semblait écarté, mais une chaleur étouffante régnait encore dans la pièce où s'était déclaré l'incendie.

Il est encore trop tôt pour déterminer qu'elle est la cause de ce sinistre qui n'est pas passé inaperçu. En effet, une bonne centaine de curieux ont assisté avec intérêt au travail des pompiers et la circulation a été détournée durant toute l'opération.

Hier soir, quelques sapeurs surveillaient à tour de rôle les parois calcinées et le plafond noirci, ceci pour éviter un nouveau début d'incendie. Quant au restaurant, il était naturellement fermé, mais devrait pouvoir rouvrir ses portes prochainement, car il n'a pas trop souffert des dégâts d'eau. (jjc)

75e anniversaire du Football-Club Fleurier

La fête a été perturbée par la pluie

Domage, vraiment dommage, la maudite pluie qui n'a cessé de tomber depuis vendredi soir a perturbé les manifestations commémoratives du 75e anniversaire du Football-Club Fleurier. Dimanche, en dernière minute, les organisateurs ont pris à regret la sage décision de renvoyer les différents matchs du tournoi international qui auraient dû mettre aux prises les formations de Fleurier, Travers, Champagnole et Pontarlier.



Les anciens du FC Fleurier: de gauche à droite, MM. Loup, Häfeli, Dietrich, Duvaanel I, Reymond, Mayor, Duvaanel II, Bachmann, Mercier, Pezzatti, Kobel, Vaucher et Frasse. (photo Impar-Charrère)

Malgré l'inclémence du temps, l'animation sous la cantine a connu un très beau succès. L'espace d'un week-end, les Fleurians ont prouvé qu'ils savaient encore s'amuser et participer aux soirées organisées par les sociétés du village. Il faut dire que tout avait été réuni pour que cet anniversaire se déroule dans les meilleures conditions.

Vendredi, après une brève partie officielle, une centaine de convives parmi lesquelles on reconnaissait de très anciens footballeurs (voir notre photo), ont fait honneur au banquet préparé par le cuisinier Charles Floret qui n'est autre que le président du FC Fleurier. Ensuite, un spectacle et un bal, ouverts au public, se sont déroulés dans une excellente ambiance, malgré l'orage qui éclatait au-dessus de la halle des fêtes en toile.

Le lendemain, au stade des Sugits, les juniors du club ont affronté plusieurs équipes neuchâteloises. Voici les résultats:

Fleurier D - Môtiers D 5-0; Fleurier C - Travers C 2-3; Fleurier B - La Sagne B 1-2; Fleurier A - Saint-Blaise A 1-1; Fleurier II - Blue Stars Les Verrières II 0-3; Fleurier Vétérans - Saint-Sulpice 2-0.

Quelques heures plus tard, à Longereuse une nouvelle fois, la soirée villageoise a vite fait oublier le temps humide de l'après-midi. Il faut reconnaître que les fanfares L'Ouvrière et L'Espérance, les accordéonistes Areusia, la Société de gymnastique, Ted Robert et l'orchestre

de danse Vittorio Perla, constituaient une affiche des plus alléchantes, et qui a tenu toute ses promesses. Le lendemain, nous l'avons dit, le tournoi international fut annulé, ce qui n'a pas empêché tous les joueurs présents de se retrouver sous la cantine pour manger ensemble.

Alors que ces festivités du 75e anniversaire ont pris fin, il faut féliciter les organisateurs pour leur excellent travail; tout s'est déroulé sans fausse note, si l'on fait exception, bien sûr, de la pluie qui a tenu compagnie avec insistance aux footballeurs. Et dire que certains ne boivent jamais d'eau... (jjc)

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Ozone Jazz, deuxième édition les 11 et 12 juillet 1980

Une quarantaine d'orchestres et des dizaines de saltimbanques

L'année dernière, alors que le chef-lieu inaugurait sa zone piétonne, un Neuchâtelois, M. Henri Clerc a monté un spectacle extraordinaire: Ozone Jazz. Pendant deux jours, des orchestres ont joué dans la ville et la foule accourue a dépassé toutes les prévisions.

L'édition 1980 se tiendra les 11 et 12 juillet prochain, soit en complément de la Fête de la jeunesse fixée au vendredi.

Une quarantaine de formations sont attendues, venant de Suisse, d'Améri-

que, de Cuba, du Brésil, du Japon, de l'Argentine qui joueront sans interruption sur trois podiums prévus près de l'Hôtel de Ville, au bas de la rue du Château et derrière la place des Halles. Dans toutes les autres rues se produiront des saltimbanques de renommée souvent internationale: cracheurs de feu, équilibristes, marionnettes, clowns, jongleurs, ventriloques.

Chacun pourra participer à des jeux et M. Gennaro Olivieri de «Jeux sans frontières» a préparé une compétition de

patins à roulettes avec Denise Biellmann, championne de patinage sur glace.

Les orchestres engagés sont triés sur le volet: Hazy Osterwald, Raymond Court Quintet avec Pierre Favre, Franco Ambrosetti avec le quartet George Gruntz, etc. Une formation connaîtra vraisemblablement un gros succès, elle est composée de six juges et avocats neuchâtelois qui jouent sous l'étiquette de «La bande au Sherif». Ce sera sa première apparition en public.

Le vendredi, Ozone Jazz commencera sitôt après le passage des écoliers dans les rues de Neuchâtel. La Fête de la jeunesse marque le début des vacances et le coup d'envoi sera des plus musicaux cette année. Après une longue nuit, les quelque 400 musiciens reprendront possession des podiums qu'ils animeront pendant l'après-midi et la soirée du samedi.

Il va sans dire que les concerts et les productions sont gratuits, les enfants reçoivent friandises et boissons alors que les adultes sont appelés à une légère contribution en achetant un programme et un insigne.

RWS



Une attraction parmi tant d'autres attendues: des équilibristes. (Photo Impar-RWS)

Décès au Val-de-Travers

Le 10 juin, Mlle Angèle Borel, 1907, de Couvet.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.

Main-Tendue: tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.
Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.
Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

• PAYS NEUCHÂTELOIS •

Pour la cinquième fois, la Commission italo-suisse va organiser des manifestations culturelles

Une commission culturelle italo-suisse a été créée il y a quelques années auprès du Consulat d'Italie de Neuchâtel, dans le but d'établir et de maintenir des contacts suivis entre les milieux suisses et italiens, dans le respect des traditions et des intérêts des deux pays.

Après des Quinzaines en 1971 et 1973, un Octobre italo-suisse en 1977 et une série de manifestations en 1979, la commission a prévu pour 1980 trois groupes bien distincts de rencontres, soit du 13 au 27 juin, en septembre et en novembre.

Le président de la commission, M. Philippe Mayor - le vice-président est M. Silvestro Scimonelli, consul d'Italie - a présenté hier le programme établi.

Vendredi prochain, le coup d'envoi sera donné au Centre culturel de Neuchâtel avec le vernissage d'une exposition réservée à deux peintres amateurs. Vingt-cinq lanceurs de drapeaux piémontais feront des démonstrations le samedi 14 à Neuchâtel, le dimanche 15, au Locle.

Le clou de ces rencontres sera le spectacle donné par la troupe milanaise «Teatro laboratorio» qui, mardi prochain à Neuchâtel, mercredi 18 juin à Môtiers et jeudi 19 au Locle, donnera un spectacle à la fois léger et didactique puisé dans la grande tradition de la Comedia dell'Arte, de Nico Pepe.

Un chanteur qui a la grande cote en Italie, bien qu'il soit Tessinois, Marco Zappa, se produira en plein air le 27 juin sur les quais de Neuchâtel.

Par ces rencontres culturelles, la commission veut permettre aux Suisses de découvrir ou redécouvrir l'art italien d'une part, renouer des liens amicaux entre les deux peuples d'autre part. N'oublions pas que 20.000 Italiens habitent notre canton et qu'ils ne sont pas intégrés partout comme ils devraient l'être.

Les spectacles pour la fin de l'année ne sont pas encore fixés définitivement mais ils seront eux aussi variés et plaisants.

RWS

Pour la formation professionnelle des travailleurs italiens Un accord important sera prochainement signé

La signature d'un accord cadre de collaboration entre la Convention nationale FTMH/CISAP et le Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois donnera lieu à une cérémonie qui se déroulera le mardi 24 juin 1980 à l'Hôtel de Ville.

Cette manifestation marque l'aboutissement d'une secession de mesures prises en vue de favoriser la formation professionnelle des travailleurs italiens résidant dans la région du littoral.

Rappelons que dans l'esprit de l'accord entre la Suisse et l'Italie du 10 août 1964 relatif à l'émigration de travailleurs italiens en Suisse, il avait été constitué à Neuchâtel en août 1967 une Commission mixte italo-suisse. Pendant dix ans, cette Commission dans laquelle siégeaient des représentants des milieux industriels et des délégués syndicaux a organisé en étroite collaboration avec le Consul d'Italie à Neuchâtel des cours de formation pratique et théorique relevant du domaine de la mécanique.

Après l'ouverture, en 1977, du Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois, il convenait de réexaminer les activités de la Commission italo-suisse. Avec l'accord des autorités consulaires italiennes à Neuchâtel, la Commission était dissoute au début de l'année 1978; tant les autorités cantonales que communales approuvaient le transfert des cours au CPLN dans le cadre de l'Ecole technique.

Des contacts s'établissaient durant l'année 1979 entre les organes de direction du CPLN et des représentants de la Convention nationale FTMH/CISAP. Le CISAP/Centre Italo-Svizzero Addestramento Professionale organise des cours de formation continue et de perfec-

tionnement dans de nombreuses régions de Suisse mais n'était pas implanté dans le Bas du Canton de Neuchâtel.

Dans le but de coordonner les actions de formation professionnelle touchant le secteur industriel il était décidé au début de l'année 1980 d'établir un accord cadre de collaboration entre la Convention nationale FTMH/CISAP et le CPLN. Approuvé par la Commission de l'enseignement professionnel dans sa séance du 18 mars 1980, cet accord renforcera les possibilités de formation offertes à la main d'œuvre travaillant dans les entreprises industrielles du Littoral neuchâtelois. (comm)

• VAL-DE-RUZ •

FONTAINES

Du nouveau à la SFG

Pour pallier la pléthore des effectifs des pupilles et pupillettes, les instances supérieures de la SFG ont décidé que, dorénavant, le recrutement ne pourrait se faire qu'à partir de sept ans.

Pourtant, elles laissent aux seules sections affiliées la possibilité de mettre sur pied des sections de gymnastique enfantine pour filles et garçons de quatre à sept ans, sous réserve qu'elles soient dirigées par des personnes ayant suivi un cours spécial de «monitrice de gymnastique enfantine».

La société de Fontaines, toujours très active, vient de créer un tel groupement et, déjà, l'effectif atteint une vingtaine d'enfants. Ce groupe est dirigé par deux monitrices Mmes Rose-Marie Schülé et Mady Piemontesi. (e)

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Ozone Jazz, deuxième édition les 11 et 12 juillet 1980

Une quarantaine d'orchestres et des dizaines de saltimbanques

L'année dernière, alors que le chef-lieu inaugurait sa zone piétonne, un Neuchâtelois, M. Henri Clerc a monté un spectacle extraordinaire: Ozone Jazz. Pendant deux jours, des orchestres ont joué dans la ville et la foule accourue a dépassé toutes les prévisions.

L'édition 1980 se tiendra les 11 et 12 juillet prochain, soit en complément de la Fête de la jeunesse fixée au vendredi. Une quarantaine de formations sont attendues, venant de Suisse, d'Amérique, de Cuba, du Brésil, du Japon, de l'Argentine qui joueront sans interruption sur trois podiums prévus près de l'Hôtel de Ville, au bas de la rue du Château et derrière la place des Halles. Dans toutes les autres rues se produiront des saltimbanques de renommée souvent internationale: cracheurs de feu, équilibristes, marionnettes, clowns, jongleurs, ventriloques.

Chacun pourra participer à des jeux et M. Gennaro Olivieri de «Jeux sans frontières» a préparé une compétition de

patins à roulettes avec Denise Biellmann, championne de patinage sur glace.

Les orchestres engagés sont triés sur le volet: Hazy Osterwald, Raymond Court Quintet avec Pierre Favre, Franco Ambrosetti avec le quartet George Gruntz, etc. Une formation connaîtra vraisemblablement un gros succès, elle est composée de six juges et avocats neuchâtelois qui jouent sous l'étiquette de «La bande au Sherif». Ce sera sa première apparition en public.

RWS

AVIS URGENT

Hôtel de la Vue-des-Alpes
M. & Mme TATTHI CH-2208 LA VUE-DES-ALPES/NE TEL. 038/53 37 53
AUJOURD'HUI COMPLET

EXPO PHOTO



Dans nos locaux
D.-J. Richard 14

Profitez de faire contrôler votre caméra photo ou ciné (sauf pocket) - diaphragme, vitesse d'exposition, cellule - sur un appareil de mesure de haute précision.



plus de
35 appareils reflex
de grandes marques

*
20 caméras ciné
muettes et sonores

*
3 appareils
amphibies
pour la plage
la mer et la plongée

Tarif expo Fr. **5.-**
au lieu de Fr. 8.-

samedi 14 de 10 h. à 20 h

du 10 au 13 juin de 14 à 20 heures
Télévision/Disques Hi-fi/
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23 - 25

Photo-Cinéma
biuggeri
Tél. 039/23 12 12

IMERIALE 80

Saint-Imier
Samedi 14 juin 1980

LA RUE AUX PIÉTONS

plus de 80 stands
ambiance
musique
danse
carrousel

A vendre, pour raison de santé
**Kiosque - Tabacs -
Journaux - Sport-toto**
Bon rendement.
S'adresser: Progrès 130,
La Chaux-de-Fonds.

A LOUER
studio
non-meublé, pour le
1er juillet ou pour
date à convenir.
Tél. (038) 63 18 77.

Les breaks Ford Taunus et Granada sont bourrés de sens pratique: 14 versions avec des soutes imbattables et des V6 en option vous attendent. De 14'440 francs à 625 kg de charge utile!

Tenue de route idéale et soute optimale - voilà ce que le bon sens offre aux conducteurs de breaks.

De 14'440 à 29'200 francs, vous avez le choix entre 14 breaks Taunus et Granada. A vous de sélectionner la combinaison la plus pratique!

Soute	Taunus	Granada
longueur maximale (cm)	190,0	203,9
largeur minimale (cm)	114,0	118,0
charge utile max. (kg)	600	625



Break Ford Taunus 1,6, à partir de 14'440 francs.

A l'avant, un agrément routier supérieur vous attend. A l'arrière, une vaste soute englutit votre chargement d'une bouchée, grâce à son seuil surbaissé.

Mais le bon sens invite encore à d'autres combinaisons: en équipant votre Taunus ou votre Granada d'un V6, vous alliez l'agrément à la sobriété aujourd'hui de rigueur - tout en véhiculant plus aisément votre chargement! Ou encore, vous munissez votre châssis d'un crochet d'attelage ou d'un régulateur de niveau.



Break Ford Granada 2,8 i GLS, 160 ch, 24'460 francs.

Rendez-vous chez votre concessionnaire Ford: son sens pratique s'alliera à votre bon sens pour trouver une solution idéale.

BON SENS ET SENS PRATIQUE.



Sécurité comprise.

Garage des Trois-Rois S.A.
J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92 - Serre 102
Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01
Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

TRAMELAN

TRAMELAN

Séance du Conseil général

Fermeture de trois classes à l'Ecole primaire

Comme nous l'avons brièvement mentionné dans notre édition d'hier, le Conseil général de Tramelan réuni sous la présidence de M. Otto Christen, a pris la décision de fermer trois classes à l'Ecole primaire, suite aux restructurations scolaires.

C'est en présence de 40 conseillers généraux (cinq étant excusés), que M. Roland Choffat, maire, accompagné des conseillers municipaux C. Bourion, F. Châtelain, U. Droz, J. C. Vuilleumier, P. André, J. M. Nicolet, S. Gerber, a ouvert la séance. M. Maurice Péquignot, inspecteur scolaire de l'Ecole primaire, était également présent.

Rédigé par le secrétaire M. Pierre-Alain Kohler, le procès-verbal a été accepté sans autre. Les réponses aux interpellations ont donné satisfaction aux interpellateurs.

Après que quelques questions ont été posées et que l'inspecteur scolaire M. Péquignot a apporté d'utiles précisions, les conseillers généraux se sont prononcés pour la fermeture de trois classes, soit une classe de premier degré aux Reussilles (unanimité); une classe auxiliaire inférieure à La Printanière (unanimité); une classe de quatrième année au collège II (très forte majorité).

Depuis quelques années, la population ne cesse de diminuer, ce qui devait obligatoirement conduire à la décision prise lundi soir par les conseillers généraux, qui ont ainsi fait preuve de sagesse. En effet, cette décision a pu être prise sans causer trop d'inconvénients au corps enseignant: on a profité de la démission d'une maîtresse et d'un maître, alors qu'une institutrice n'ayant plus ses papiers à Tramelan n'était pas réélue.

Un graphique très explicite, des commentaires précis, ont permis de

prendre une décision en toute connaissance de cause. Relevons aussi le complément d'information donné par M. Pierre-Alain Kohler, secrétaire du Conseil général et président de la Commission d'école. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et il faut voir les choses telles qu'elles sont. C'est dans cet esprit que les fractions se sont toutes déclarées favorables à cette fermeture de trois classes.

Plusieurs conseillers généraux ont profité des divers pour intervenir.

M. von Allemen (udc) a demandé l'étude de la construction d'un trottoir devant le bâtiment de la Grand-Rue 23 au numéro 25, et le déplacement du candélabre situé également devant le bâtiment Grand-Rue 22.

M. Denis Giovannini (soc.) est revenu à la charge sur une ancienne interpellation concernant les feux allumés à l'intérieur de la localité. Il a demandé que ce problème soit étudié et que l'on renseigne la population à ce sujet.

M. Beat Gerber (rad.) a déposé une motion afin que lors de la prochaine séance, une commission soit nommée pour l'étude de l'aménagement de l'ancien champ de foires.

M. F. Gerber (rad.) est intervenu une nouvelle fois à propos du projet des halles de gymnastique et de la patinoire, et a demandé où en est le plan-masse des Lovières.

Cette interpellation a fourni l'occasion à M. J.-C. Vuilleumier-Stolz, conseiller municipal, d'apporter de nouveaux éléments. En effet, il a donné connaissance d'une lettre adressée à la municipalité par la Direction de l'instruction publique (DIP) qui donne clairement son avis quant au problème posé par la construction de halles de gymnastique. Si le problème des halles existe à Tramelan de-

puis plusieurs années, il est indéniable que la DIP ne pourra souscrire au projet de halles polysports aux Lovières, ceci en raison de l'éloignement de ces lieux par rapport aux écoles, ce qui causerait un danger pour les élèves. Pour les écoles, trois halles sont nécessaires et la DIP recommande la construction d'une halle à La Printanière, la restauration le plus rapidement possible de la halle de Tramelan-Est et la restauration de la halle de Tramelan-Ouest. La DIP ne pourrait soutenir le subventionnement de halles jugées par trop éloignées.

Une dernière question concernant les subventions accordées aux sociétés, qui devait faire l'objet d'un règlement du Conseil municipal, a été posée par M. F. Gerber (rad.). (vu)

Energie solaire appliquée aux bâtiments

Dans l'évaluation du coût global d'un projet de construction, les dépenses énergétiques prennent de nos jours une importance considérable. Une conception énergétique saine est de plus en plus demandée.

Dans ce contexte plusieurs importantes questions se posent en ce qui concerne les priorités dans l'étude des solutions, s'il existe des solutions universelles, etc., etc.

Pour répondre à ces questions et bien d'autres encore, deux spécialistes en la matière seront invités de l'Union technique suisse jeudi soir à la maison de paroisse. Soirée publique agrémentée de diapositives d'une excellente qualité, facilitant la compréhension du sujet et permettant de mieux saisir les réalisations pratiques. (comm)

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Fête des jubilaires FTMH

De la fidélité d'argent, d'or et diamant

C'est dans une joyeuse ambiance que la Fête des Jubilaires de la section du vallon de Saint-Imier de la FTMH (Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie), s'est tenue samedi soir dans un établissement public de Saint-Imier. De nombreuses personnalités du syndicat s'étaient déplacées pour entourer les 62 personnes fêtées soit la fidélité d'argent (25 ans), soit la fidélité d'or (50 ans) ou même la fidélité de diamant (60 ans). A part le repas et la soirée dansante, une brève partie officielle devait permettre à M. Michel Bailly, secrétaire de la section du Vallon, et à M. Gilbert Tschumi, président de la fédération, de s'adresser aux jubilaires. Le président central insista essentiellement sur la définition du travail en 1980 avant de se montrer confiant pour la solidarité et l'unité des travailleurs face aux nouvelles tâches.

Le comité directeur de la FTMH était représenté par M. Tschumi, samedi soir à Saint-Imier. De leurs côtés, Mme Yvette Krieg, membre du comité, et M. Roland Monachon, nouveau président, sans oublier le personnel du secrétariat, formaient la délégation de la section du vallon de Saint-Imier.

Il appartenait à M. Michel Bailly, secrétaire, d'ouvrir officiellement la soirée des jubilaires 1980. Récemment élu président de la section, M. Roland Monachon s'adressa aux jubilaires.

UNE NOUVELLE VOCATION

Avant la remise des diplômes, c'est M. Gilbert Tschumi qui prononça le discours de circonstance. Le président de la FTMH rappela la principale raison d'être des syndicats avant de définir la notion du travail en 1980. «Alors que lorsque vous avez adhéré à la FTMH, il y a 60, 50 ou 25 ans, le but essentiel était d'assurer le pain de chaque jour - heureux quand il y avait un peu de beurre - la vocation des syndicats touche aujourd'hui à d'autres domaines et la libération des travailleurs est actuellement l'une des principales raisons d'être des syndicats, dont le but est l'épanouissement personnel et social des travailleurs. (...) Le travail reste un élément fondamental de la vie de l'homme. C'est dire que celui-ci n'a pas pour seule fonction de produire des biens et des services: le travail doit aussi lui donner satisfaction, répondre à ses aspirations, lui permettre de déployer ses dons. Dans l'optique du travailleur de 1980, la promotion de la qualité de la vie implique l'exigence d'un environnement plus bénéfique pour l'homme: dans la vie professionnelle par une humanisation du travail, et dans la vie sociale par une politique appropriée de l'environnement».

L. G.

LISTE DES JUBILAIRES 1980

25 ANS. - SONVILIER: Albert Baechler, Mirys De Angelis, Marguerite Grosjean, Madeleine Langel, Marthe-Yvonne Zenger, Hans Zurbrugg. - SAINT-IMIER: André Béguelin, Willy Boillat, Norbert Brasey, Bernardino Cittadini, Nelly Delaquis, Yvonne Devillaz, Maurice Geiser, Mary-Rose Geiser,

Gemma Gysin, Carmen Jacot, Maurice Jacot, Marcel Juillerat, Jacques Loosli, Irène Monnet, Julia Papis, Joseph Philippa, Suzanne Prudat, Marguerite Roulin, Ginette Trummer, Richard Weber, Gilbert Zwahlen. - VILLERET: Willy Bohnenblust, Rodolf Krenger, Francis L'Eplattenier, Willy Roth, Charles Sunier. - CORMORET: René Blaser, René Mermod. - COURTELARY: Alice Guenin, Marie Gurtner. - CORTEBERT: Nelly Gautier, Albert Jopiti, Charles Kobel. - CORGÉMONT: Olga Bärffuss, Michel Berger, René Staehli. - SONCEBOZ: Danièle Albiseti.

50 ANS: Gaston Châtelain, Saint-Imier; Marcel Chopard, Villeret; Albert Claude, Corgémont; Simone Girardin, Saint-Imier; Eliane Glauser, Cortébert; René Gonseth, Sonvilier; Marie Grimm, Saint-Imier; Henri Huguenin, Corgémont; Ernest Laubscher, Cormoret; André Leisi, Sonvilier; Roger Macchi, Saint-Imier; Georges Marchand, Sonvilier; Alfred Perrenoud, Sonvilier; Pierre Priamo, Saint-Imier; Rosa Stettler, Cressier; René Weyeremann, Saint-Imier.

60 ANS: René Perrin, Saint-Imier; Walter Wildi, Saint-Imier; Irène Degoumois, Saint-Imier.

A l'Ecole de commerce

La période des examens

Juin annonce la période des examens. C'est ainsi que la semaine dernière ont eu lieu les épreuves préliminaires pour 15 candidats de la classe de deuxième année de l'Ecole de commerce de Saint-Imier.

Cette semaine et la semaine prochaine, 11 candidats au diplôme sont soumis à des épreuves écrites. Puis ils se présenteront les 23 et 24 juin à des examens oraux. (comm.)

memento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143. Service du feu: tél. 118. Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46. Police cantonale: tél. 41 25 66. Police municipale: tél. 41 20 46. Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30. Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29. Hôpital: tél. 42 11 22. Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h. Ambulance: tél. 41 22 40. Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence). A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118. Police cantonale: tél. 44 14 27. Préfecture: tél. 41 11 04. Sœur visitante: tél. 44 11 68. Médecins: Dr Chopov (032) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58. Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30. Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27. Police munic.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29. Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65. Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/ 97 40 30. Aide familiale: tél. 97 42 50. Centre de puériculture: tél. 97 62 45. Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Voir autres informations jurassiennes en page 23

J.L. Ormond
ORMOND junior
Un cigare digne de la grande maison dont il est issu: les maîtres cigariers ORMOND, depuis quatre générations au service des fumeurs.

DISTRICT DE COURTELARY

Au Conseil municipal de Corgémont

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal s'est notamment occupé des affaires suivantes:

Fosses à purin. - En 1977, une inspection des fosses à purin avait été effectuée auprès des fermiers pour déterminer si les dimensions de celles-ci correspondaient aux prescriptions en matière de protection des eaux et en rapport avec le nombre de pièces de bétail stationnées dans les écuries.

Pour 19 fermes du village, les installations n'ont pas encore été rendues conformes aux ordonnances en la matière. Un appel sera adressé aux agriculteurs pour qu'ils procèdent aux travaux nécessaires de mise en ordre, avant l'entrée en fonction de la station d'épuration du Bas-Vallon.

Sport pour Tous. - Le Conseil municipal a fait don d'une toise de bois à l'occasion de l'organisation des journées sportives Sport pour Tous.

Home d'enfants. - Les autorités ont pris connaissance du rapport de l'Office cantonal des mineurs de Bienne concernant la création d'un Home d'enfants sous forme de grande famille par M. David Gigon et Mme Marie Patthey. L'autorisation d'exploitation est liée au respect d'un certain nombre de mesures de sécurité prescrites par l'Assurance immobilière cantonale.

Garderie d'enfants. - Donnant suite à une demande émanant de milieux privés, le responsable des écoles M. Willy Liechti avait, d'entente avec le secrétaire-caissier municipal M. Roland Greub, procédé à une enquête sur les

possibilités de la création d'une garderie d'enfants. Entre temps, une jardinière d'enfants a pris domicile à Corgémont. Elle envisage l'ouverture d'une garderie pour des enfants âgés de 3 ans jusqu'à l'âge de la scolarité obligatoire.

Halle de gymnastique. - Les dortoirs de la Halle de gymnastique seront mis à la disposition du Football-Club les 14 et 15 juin prochains pour y loger des équipes venant de l'extérieur à l'occasion du Tournoi pour juniors.

Centre-village. - Les fondations du complexe Centre-village sont maintenant partiellement construites. Selon le planning établi, les locaux commerciaux seront utilisables dès juin 1981 et les appartements dès septembre de la même année.

Piste pour le Moto-Club. - Donnant suite aux entretiens qui avaient eu lieu sur le terrain en présence de l'ingénieur forestier d'arrondissement M. François Gauchat, le Moto-Club a fait parvenir à la Municipalité un plan de situation sur lequel est schématiquement défini le tracé de la piste pour moto-cross tel que la société l'envisage. Ce document sera transmis aux instances cantonales de la

police pour une nouvelle étude du problème.

Acquisition de matériel. - Pour faciliter l'établissement des procès-verbaux de l'assemblée municipale, du Conseil communal et de certaines commissions, le Conseil communal a mis à l'étude l'acquisition d'un appareil à enregistrer devant permettre d'éviter toute contestation dans des questions de détail des procès-verbaux.

Subsides dus au canton en diminution. - Les subventions dues par la Commune au canton pour l'exploitation des établissements hospitaliers et des écoles d'utilité publique avaient été fixées à un montant de 102.600 fr. pour l'exercice annuel. Dans le décompte reçu par la Municipalité, on constate avec satisfaction que cette somme a été réduite à 81.932 fr.

Dispensaire antialcoolique. - MM. Fernand Wirz, maire, et Daniel Klopfenstein représenteront la Municipalité à l'assemblée générale du Dispensaire antialcoolique que préside le pasteur Pierre-Luigi Dubied. Cette assemblée aura lieu à Sonceboz le 20 juin prochain. (gl)

LA VIE JURASSIENNE

Assemblée générale de la section jurassienne du TCS

Elections statutaires sans problème

La 64^e assemblée générale de la section jurassienne du TCS s'est déroulée samedi dernier à Bévillard. Sous la présidence de M. Louis Froidevaux de La Neuveville, les participants ont passé en revue tous les points de l'ordre du jour. Aucune décision essentielle n'a été prise au cours de ce rendez-vous annuel. Il a été question de l'activité très satisfaisante, des comptes équilibrés, d'honorariat, du programme d'activité 1980 et des différentes nominations. Les élections statutaires se sont déroulées sans problème. Enfin au niveau des propositions individuelles, des sociétaires demandèrent notamment l'intervention du TCS pour un bureau d'expertise dans le Jura bernois ainsi que l'implantation d'un panneau indicateur avancé avant le carrefour des gorges de Moutier en cité prévôtoise.

Une soixantaine de membres du TCS étaient présent à l'assemblée générale annuelle. Neuf points devaient être traités par les clubistes sous la présidence de M. Froidevaux de La Neuveville.

C'est sans opposition que les différents rapports passèrent le cap de l'assemblée. Le président donna divers renseignements sur le TCS en général et sur la section. Sur l'ensemble du territoire helvétique le TCS regroupe aujourd'hui 976.120 sociétaires dont 943.419 automobilistes, 6268 motocyclistes, 1712 cyclistes, 1231 juniors, 20928 campeurs et 2571 nautiques. Côté jurassien, plus de 12.000 personnes y sont affiliées. Quant à l'activité déployée, elle est jugée très satisfaisante.

DEUX DEMI-SIÈCLES DE SOCIÉTARIAT

Au niveau du chapitre financier, les comptes sont équilibrés. Le caissier, M. Albert Jubin rappela la lourde charge du bulletin (22.000 francs) et les frais de déplacements, d'administration de même

que le total des cotisations créditées par le siège central de Genève qui s'élevèrent à 144.159 francs. Le budget 1980 et la cotisation 1981 inchangée furent approuvés par les participants.

Deux personnes devaient recevoir l'insigne d'or chacune ayant accompli deux demi-siècles de sociétariat. Il devait s'agir de MM. Francis Giger de Reconvillier et Emile Maeder de Movelier.

M. Froidevaux rendit également un hommage à tous les membres vétérans (289) totalisant 25 ans de sociétariat. Quant au cap des 40 ans, il a été franchi à ce jour par 79 membres de la section jurassienne.

Le programme des manifestations 1980 est loin d'être vide. La course surprise annuelle avait eu lieu une semaine auparavant dans la bonne humeur. La visite du tunnel routier du Gotthard, le rallye de la section, le pique-nique annuel, la journée de quilles et la soirée familière seront autant de rendez-vous pour les membres assidus.

Examen d'admission à l'Ecole secondaire

Lors des examens d'admission à l'Ecole secondaire 29 élèves ont été admis pour les trois localités de la communauté scolaire secondaire. La répartition par localité est la suivante: Corgémont: 8 élèves, Cortébert: 1 élève, Sonceboz: 14 élèves.

L'an dernier, 27 candidats avaient été admis, dont 17 de Corgémont, 2 de Cortébert et 8 de Sonceboz.

Les élèves admis sont: de Corgémont: Courtet Valérie, Finazzi Nathalie, Liechti Pierre-Alain, Liechti Thomas, Mercier Sandrine, Stoll Christine, Turi Graziella, Wälchli Stéphane.

De Cortébert: App Béat, Bessire Martine, Knuchel Laurent, Kühni Laurent, Marcellini Jean-Marc, Zbinden Isabelle.

Des Prés-de-Cortébert: Ledermann Olivier.

De Sonceboz: Angiolini Daniela, Bassin Anne-Françoise, De Florio Franco, Duplain Valérie, Giaouque Cédric, Grossbacher Christian, Guillaume Nicolas, Henzi Pascale, Lerch Patrick, Linder Michèle, Moulanier Michel, Rebetez Vincent, Reusser Emmanuelle, Schnegg Vincent. (gl)



fraîcheur MIGROS

**fraîcheur
proverbiale**

« Formaggini »

une spécialité de fromage frais
le paquet de 2 pièces
(200 g. env.)

116
100 g.

Formaggini en marinade, le bocal **8.-**

Prix. Qualité. Choix.

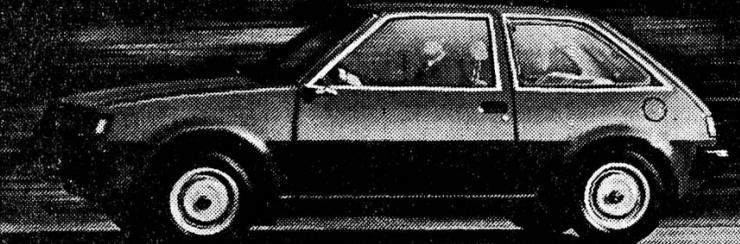
MIGROS

Dégustation
gratuite

mercredi 11 et
jeudi 12 juin

au
MARCHÉ MIGROS
La Chaux-de-Fonds

**4 vitesses pour sprinter,
plus 4 vitesses pour économiser.
Voici la nouvelle Mitsubishi Colt.**



La dernière Mitsubishi Colt 1400 GLX possède le nouveau Super Shift. Il suffit d'un geste, avec cette boîte commutable à deux allures, pour passer de la voiture de sport à 4 vitesses à la voiture économique, elle aussi à 4 vitesses. Et vice-versa.

Mitsubishi Colt 1250 EL avec boîte normale, 40.5 kW (55 DIN CV) Fr. 9990.- / Mitsubishi Colt 1250 GL avec boîte normale, 40.5 kW (55 DIN CV) Fr. 11290.- / Mitsubishi Colt 1400 GLX avec Super Shift, 51.5 kW (70 DIN CV) Fr. 12290.- / Mitsubishi Colt 1400 GT, avec Super Shift, 51.5 kW (70 DIN CV) Fr. 12990.-

Nos voitures de démonstration sont à votre disposition

**SILENCE.
PUISSANCE.
MITSUBISHI**

Seuls représentants pour La Chaux-de-Fonds et les Franches-Montagnes:

GARAGE DE L'OUEST
Av. Léopold-Robert 165
Tél. 039/23 50 85
LA CHAUX-DE-FONDS



**GARAGE -
CARROSSERIE**
Rue de la Serre 110
Urs Willimann
Tél. 039/23 46 81 C04f3

A LOUER
pour le
31 OCTOBRE 80
très bel

appartement

de 2 chambres, cuisine, salle de bains, WC,

dans quartier tranquille et dans la verdure.

Téléphoner au
(039) 22 36 36.

Ford 1,6

Taurus, 1975, 54 000 km., très soignée. Reprise.

Tél. 038/33 70 30
ou 038/33 36 55.

A LOUER
A La Chaux-de-Fonds

local

150 m².

Tél. (038)
53 24 31.

A LOUER, pour le 30 juin 1980, joli

**appartement
de deux pièces**

avec balcon, cuisine agencée, Coditel, pour le prix de Fr. 328.-, charges comprises.

Prière de s'adresser à la Gérance Roulet-Bosshart, tél. (039) 23 17 84.

A vendre pour bricoleur

VW 1300

état de marche, non expertisée, Fr. 500.-.

Tél. 039/31 26 80 heure des repas.

Marti... priorité à la qualité!

Une longue expérience, des conseils avisés, des itinéraires peu communs, des prestations d'assurance étendues et des prix sans surprises... c'est l'exceptionnelle qualité marti.

Vacances balnéaires

ISCHIA

L'île luxuriante... le lieu de vacances idéal pour les affamés de soleil. Envols réguliers jusqu'à mi-octobre. 14 jours, de Fr. 1245.- à Fr. 2445.-

JERSEY

La petite île de vacances... pleine d'atouts! Envols réguliers jusqu'à fin septembre 14 jours, de Fr. 990.- à Fr. 2030.-

Airtour
suisse

Vacances balnéaires avec la grande organisation suisse de voyages aériens. Demandez les programmes Airtour chez nous.

A votre agence de voyages ou:

MARTI
2300 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 84
Tél. (039) 23 27 03

A LOUER

BEAU STUDIO

avec tapis tendus, grande cuisine agencée, salle de bain.
Loyer Fr. 290.-, charges comprises.

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

de 3 pièces légèrement mansardé avec tapis tendus, cuisine agencée, salle de bain, loyer Fr. 450.-, charges comprises.

A. Schwager, Fritz-Courvoisier 40,
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/22 32 28,
heures de bureau ou 039/23 49 28, dès 18 heures.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons

**mécanicien
faiseur d'étampes
aide-mécanicien**

pour travaux de fraisage et planage

Faire offres de services ou se présenter au chef du personnel de

HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.
2400 LE LOCLE

BELLEVUE 32

Téléphone (039) 31 57 55

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 8

GEZA RADVANY

CHANTAGE SUR CANAPÉ

Roman

Copyright by Editions de Trévise,
Paris et Opéra Mundi

Smith fut happé par l'éclat gris de ces yeux vides et intenses à la fois. Il eut la sensation d'être entraîné dans un gouffre d'acier, un gouffre insondable.

L'homme ébaucha un sourire et dit d'une voix assurée:

— Alors, on ne reconnaît plus les amis ?

Cette voix évoqua quelque chose en Smith, comme si sa mémoire luttait pour retrouver un souvenir enfui depuis longtemps. Il ne put cependant pas donner de nom à celui qui lui adressait ainsi la parole. Les yeux gris le fixaient toujours intensément. Ce drôle d'éclat... cette couleur... et soudain il fut projeté vingt-cinq ans auparavant. Il revit un autre visage, à la fois semblable et différent se superposer à ce visage buriné et misérable. Un visage jeune, intelligent, aux yeux gris.

— Curt Renner!

L'autre sourit. Cette fois Smith vit ce que ce sourire avait de pitoyable: Curt avait des dents gâtées... Son sourire évoquait déjà la mort.

Smith désigna la porte et dit d'un ton chaleureux:

— Entre nous, nous avons bien des choses à nous dire depuis le temps.

Renner s'exécuta avec satisfaction. Il s'installa confortablement dans un des fauteuils qui faisaient face au bureau et commença à examiner les lieux. Smith ouvrit un petit secrétaire anglais en acajou qui lui servait de bar et remplit deux verres de scotch.

L'autre passa ses doigts effilés et étrangement bien soignés sur son menton et se mit à caresser une barbe vieille de plusieurs jours. Un sourire ironique étirait ses lèvres minces. Il fixait le psychanalyste de son regard vitreux. Soudain, il bondit sur ses pieds et se mit à arpenter la pièce. Smith contemplait cette petite silhouette nerveuse et sèche, flottant dans des nippes trop larges. C'était décidément bien le même Curt Renner. Autrefois déjà, il ne pouvait tenir en place.

— Comment vas-tu ? J'ai bien failli ne pas te reconnaître. Il est vrai qu'il y a très longtemps...

Son visiteur fit volte-face, prit le temps de liser sensuellement un bibelot de porcelaine, comme s'il s'était agi d'un corps de femme, puis il répondit:

— Ça va comme ci comme ça. Mais toi, tu n'as

pas perdu ton temps à ce qu'il me semble.

Il émit un long sifflement admiratif en désignant le mobilier, la moquette et Smith lui-même.

— Je suis désolé, je n'ai pas de glace, dit le psychanalyste en poussant un des verres au bord du bureau.

Les yeux de Renner s'allumèrent. Il se laissa tomber dans le fauteuil et reprit:

— Je n'irai pas jusqu'à dire que c'était le bon vieux temps, surtout pour toi, mais enfin, c'est nos souvenirs de jeunesse ! Smith lui sourit et dit fermement:

— J'ai mis plus de trente ans à oublier et j'y suis parvenu. A ta santé, dit-il en prenant son verre.

— A nos retrouvailles, lança Renner en levant bien haut son verre. Maintenant on ne se perd plus de vue, hein ?

Smith le regarda boire et ne put réprimer un frisson. Il en oublia de goûter son scotch, absorbé par la contemplation de ce front étroit où traînait une mèche grasse. Renner avait des paupières gonflées et striées de petites véroles. Le psychanalyste se demanda pourquoi son ancien compagnon de camp de concentration était venu le voir et comment il avait retrouvé sa trace.

Soudain, il se sentit observé. L'inquiétant regard de Curt Renner filtrait sous ses paupières baissées. Smith avala son scotch d'un coup et se sentit plus détendu.

— En fin de compte, dit Renner, tu n'as pas été si malheureux que ça. Travailler dans un hôpital allemand n'est pas la pire des situations, même si on y est forcé. On a eu la chance de ne pas finir comme les autres à Auschwitz. Ta compétence t'a bien servi et à moi aussi d'ailleurs puisque c'est grâce à toi que j'ai pu rentrer comme infirmier.

Un lourd silence s'installa. Renner souriait toujours. Dans la pièce voisine le bruit de la machine à écrire avait repris. Smith se cala dans son fauteuil. Dans le fond, Renner l'avait d'abord impressionné avec ses allures de clochard, mais c'était avant tout un type paumé, un pauvre type qui venait évoquer le passé.

— Tout le monde ne peut pas en dire autant.

— Pardon ?

— Tout le monde n'a pas eu la même chance. Même lorsque les Américains sont arrivés... Que sont devenus les copains de l'hôpital ? Il ne doit plus y en avoir beaucoup en vie. C'est comme ce Swedens, je me demande bien ce qu'il est devenu. Tu te souviens ? Swedens... Hans Swedens. Un Hollandais, comme toi.

Smith resta impassible. Visiblement ce nom n'évoquait rien pour lui.

— Il était devenu le chef de la section psychiatrique. Je pensais que tu pourrais me renseigner vu que tu es resté au camp après moi.

(à suivre)

NOUVEAU

- Crédit personnel pour achat de meubles
- Tarifs préférentiels
- Frais à notre charge

Renseignements gratuits sans engagement.

A découper et adresser:

ORNOC - Organisation
Nouvelle de crédit, Case postale
55, 2301 La Chaux-de-Fonds
Nom:
Prénom:
Rue:
Localité:
Montant désiré:

OFFRES D'EMPLOIS

Sommelier

cherche un remplacement pendant les vacances horlogères.

Tél. (039) 26 87 55.

ETAMPOR S.A.

38, Bd des Eplatures
2304 La Chaux-de-Fonds

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

mécaniciens en étampes

si possible spécialisés sur boîtes de montres

étampeurs

frappe à chaud ou à former

Faire offres ou se présenter, 38, Bd des Eplatures, tél. (039) 25 11 51.



Phenix Assurance sur la Vie
Assurances générales de France IART
cherche

collaborateur

pour le service externe

Poste à responsabilité. Possibilités d'avancement.
L'activité consiste à conseiller et à conclure de nouvelles affaires et à entretenir nos relations avec la clientèle existante.

Nous offrons:

- situation stable et bien rémunérée
- avantages sociaux
- appui permanent de l'agence générale
- formation complète pour personne étrangère à la branche

Nous demandons:

- dynamisme, esprit d'initiative
 - bonne présentation
- Faire offres par téléphone au (038) 25 17 25, entre 11 h. et 12 h. 15.

au printemps

cherche

NETTOYEUR(SE)

à plein temps ou mi-temps.

Travail facile ne nécessitant pas d'aptitudes spéciales.

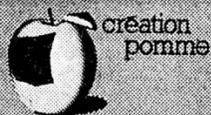
VENDEUSE

de fruits et légumes pour la vente à l'extérieur.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au 039/23 25 01.

Vraiment très sympa pour jeunes filles à la mode: salopette dernier cri en seersucker et polo shirt assorti.

Typique l'offre HAPPY



création
pomme

Salopette de coupe Worker légère en pur coton, avec de nombreuses poches pratiques et au prix de **Fr. 79.-** seulement.

T-Shirt à fermeture polo et petit col. En pur coton piqué. **Fr. 39.-.**



Schild vous étonne toujours. Par la mode et par le prix.

SCHILD

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE DE CADRANS

située à Genève cherche

CHEF DÉCALQUEUR

sur cadrans

ainsi que

DÉCALQUEUR(SE)

Salaire en rapport avec les capacités.
Excellentes prestations sociales.
Appartement à disposition.

Ecrire sous chiffre C 901 390-18 en joignant le curriculum vitae à Publicitas, 1211 Genève 3.

Entreprise de maçonnerie cherche

1 contremaître maçons manœuvres

Places stables et bien rémunérées.

Faire offres à Pellegrino SA, 1110 Morges, tél. 021/71 38 12.

A VENDRE à quelques minutes du Centre de Neuchâtel (300 m. de la zone piétonne).

trois immeubles anciens
surface totale de 600 m²

Une étude pour la reconstruction a été établie.

Situation idéale pour commerce, petite industrie, habitation, parking.

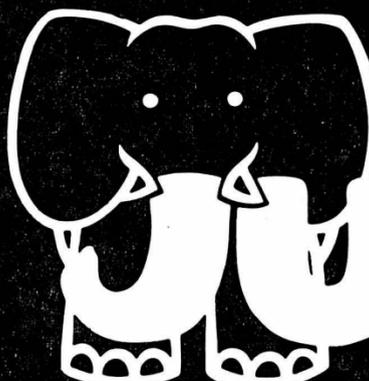
Adresser offres écrites sous chiffres 28-900 153, Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

A vendre

Mini 1000

Modèle 1978.
26.000 km. Multigarantie.

Garage Métropole SA - Tél. (039) 26 95 95.



Hypermarché
JUMBO
La Chaux-de-Fonds

Boom sur la viande !

A Jumbo, le client profite immédiatement et intégralement de chaque baisse de prix.

C'est le moment d'en profiter !

W24

Rôti de porc 9.90 kilo

Côtelettes de porc
kilo **11.90**

JUMBO garantit

Ragoût de porc
kilo **9.50**

Tranches de porc
kilo **13.90**

- * **Qualité:** uniquement du premier choix convenant également à la congélation !
- * **Fraîcheur:** viande fraîche du jour !
- * **Apprêtage:** découpe et présentation dignes des meilleurs commerces spécialisés !
- * **Prix:** si vous trouvez ailleurs en Suisse, à même époque, une viande de même qualité, à prix inférieur, Jumbo vous rembourse immédiatement la différence sur votre achat !

Steak de porc
kilo **17.50**

Porc

Boeuf

Veau

rôti	kilo	9.90
émincé	kilo	14.90
ragoût	kilo	9.50
filet mignon	kilo	29.-
filet	kilo	17.50
côtelettes	kilo	11.90
rôti roulé	kilo	15.50
saucisse-à-rôtir	kilo	9.50

rôti	kilo	14.90
émincé	kilo	16.-
ragoût	kilo	12.50
entrecôte	kilo	29.50
tranches minute	kilo	22.-
rumpsteak	kilo	29.50
viande hachée	kilo	9.80
bouilli	kilo	9.80

rôti	kilo	19.-
émincé	kilo	22.-
ragoût	kilo	14.50
tranches	kilo	29.-
tranches filet	kilo	30.-
côtelettes	kilo	21.-
poitrine roulée	kilo	14.50
jarrets	kilo	19.50



La Chaux-de-Fonds

lundi

13 - 18³⁰h

mardi-vendredi 9 - 18³⁰h

samedi 8 - 17⁰⁰h

Le Conseil des Etats satisfait de l'architecte (en l'occurrence sa commission) Le «2e pilier» prend forme, lentement et sûrement

Un peu plus, on se serait cru à l'école, hier. Un maître patient expliquant clairement le pourquoi et le comment d'une succession d'articles: Markus Kuendig, pdc zougais, président de la Commission des Etats qui a travaillé sur le «deuxième pilier». Un inspecteur bon enfant: le conseiller fédéral Hans Hürlimann. Des élèves admiratifs et silencieux: les conseillers aux Etats. Parmi eux, inévitablement, quelques cancrs: les socialistes. Chaque fois qu'ils levaient la main pour faire une proposition, M. Kuendig leur répondait, avec un sourire indulgent: «Votre idée est inconciliable avec la conception même du projet de la commission!» Les bons élèves opinait du chef. Plus on avançait dans la matinée, plus les cancrs baissaient la voix et les yeux.

Bien sûr, avec le système des Etats, on ne peut pas exécuter l'ordre de la constitution: le versement de rentes pleines à la génération d'entrée au bout de dix ou vingt ans. Ce n'est pas grave, a dit le président Kuendig, en se fondant sur l'avis de deux experts, selon lesquels un tel ordre peut être exécuté par étapes. La se-

De notre réd. parlementaire à Berne: Denis BARRELET

conde étape se fera dans les dix ans, c'est promis! Un troisième spécialiste de droit constitutionnel, hier, a donné expressément sa caution à cette façon de procéder: le libéral Jean-François Aubert.

PROTÉGER LES FEMMES CONTRE ELLES-MEMES

La Schaffhouseuse Esther Bühler, une socialiste à nouveau, a eu à peine plus de succès lorsqu'elle a voulu empêcher le paiement en espèces de sa prestation de libre passage à la femme qui cesse de travailler parce qu'elle va se marier. Lorsque ces femmes sont obligées de reprendre un emploi par la suite, argumentait

Mme Bühler, elles ont tout lieu de regretter d'avoir ainsi «mangé» leur argent.

On répondra à la députée schaffhouseuse que l'avis des femmes, sur cette question, est très partagé. Le verdict est sans appel: 24 voix contre 11 (les socialistes, les libéraux Aubert et Bauer, les démocrates-chrétiens Cavelti et Schmid).

Vraiment, les conseillers aux Etats n'ont-ils été que des élèves modèles, hier? Non. Il y a eu cette exception surtout: ils ont repris, par 22 voix contre 11, la disposition du Conseil fédéral selon laquelle le rentier peut exiger une prestation en capital au lieu d'une rente, si le règlement de la caisse le prévoit. La Commission des Etats voulait limiter cette possibilité à la moitié de la somme à laquelle l'assuré a droit.

Hier, le Conseil des Etats n'a même pas pu traiter la moitié de la loi. Son débat reprend aujourd'hui.

LE CONSEIL FÉDÉRAL ABANDONNERA SON ENFANT

Au fait, quelle est la proposition du Conseil fédéral, dans toute cette affaire? En début de matinée, le chef du Département de l'intérieur, s'est expliqué. «Au début, devant la Commission des Etats,

a dit M. Hürlimann, j'ai défendu le projet du Conseil fédéral tel qu'il était issu des délibérations du National. Mais j'ai rapidement vu que je me heurtais à un mur. C'est alors que mes services et moi-même avons collaboré à la recherche d'une solution de rechange».

Le Conseil fédéral abandonne-t-il son enfant? Pas encore. Il fixera son attitude à la fin des délibérations du Conseil des Etats. Ce sera très probablement une attitude médiane, plus proche de la version des Etats que de celle du National. Hans Hürlimann: «Ce qui paraît déterminant, c'est de savoir quelle est la variante qui a le plus de chance au plan politique. Ce qui importe vraiment en définitive, c'est que le régime obligatoire de la prévoyance professionnelle entre le plus rapidement possible en vigueur. Une solution par étapes qui peut être rapidement mise en vigueur est incontestablement préférable à une solution globale qui se ferait attendre».

Pour refondre le projet du gouvernement validé par le Conseil national, la Commission des Etats a consacré d'innombrables séances réparties sur deux bonnes années. Accepter les propositions socialistes, c'était condamner la commission à se remettre au travail. Aussi, la classe s'est-elle montrée remarquablement disciplinée. Régulièrement, les socialistes sont restés seuls de leur avis.

Ainsi lorsque leur camarade de Bâle-Campagne, Eduard Belser, a tenté de repêcher la disposition disant que les prestations de vieillesse doivent s'élever à 40% du salaire coordonné des trois dernières années lorsque l'assuré a cotisé sans interruption. Par 27 voix contre 8, le Conseil des Etats a estimé la solution de sa commission préférable: on ne fixe aucun but. Le montant des rentes découlera de ce que l'assuré a payé (principe de la primauté des cotisations).

M. Hürlimann a fait remarquer que cette solution permet tout de même d'atteindre des rentes de 37,5%. Il est vrai

que ce chiffre peut baisser, suivant l'évolution économique. Mais l'avantage de la solution des Etats, c'est qu'elle assure aux cotisations la stabilité. «Ce qui n'est pas négligeable à une époque où l'on a tendance à multiplier les déductions sur le salaire au profit des vieux», fait remarquer l'appenzellois Baumberger, un radical.

RENCHÉRISSEMENT: PAS TROP Y PENSER

Lorsqu'ils ont voulu sauver l'adaptation des rentes au renchérissement, les socialistes se sont à nouveau fait battre, par 28 voix contre 8. Cette fois-là, cependant - petite consolation - un bourgeois était de leur côté: le libéral neuchâtelois Jean-François Aubert.

Selon le Conseil des Etats, il n'y aura d'adaptation obligatoire au renchérissement que pour les rentes de survivants et d'invalidité en cours depuis plus de cinq ans. Pour les autres rentes, les caisses feront d'après leurs moyens. Les dix premières années dès l'entrée en vigueur de la loi, étant donné le peu de rentes et la faiblesse du renchérissement, ces moyens suffiront largement à compenser l'érosion monétaire, a souligné le président Kuendig. (On estime que 0,03% des salaires coordonnés après cinq ans, 0,2% après dix ans, suffiront pour compenser pleinement le renchérissement).

Et la génération d'entrée (les personnes qui, parce qu'étant âgées de plus de 25 ans au moment de l'entrée en vigueur de la loi, ne pourront pas cotiser pleinement)? Les socialistes, fatigués, se sont contentés d'émettre le vœu que le Conseil national améliore la solution des Etats. Ceux-ci ne viennent à la rencontre de la génération d'entrée que par le biais des bonifications de vieillesse et de la réserve spéciale que les caisses devront constituer en y versant 3% des salaires. Le Conseil national, lui, prévoyait un fonds de péréquation des charges à l'échelon national.

Indice suisse des prix à la consommation Plus 0,6% en mai

L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a progressé de 0,6% en mai 1980 pour atteindre, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 108,2 points, qui est de 4,3% supérieur à celui de 103,7 points auquel il s'inscrivait une année auparavant.

L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

La hausse de 0,6% que l'indice suisse des prix à la consommation a subie en mai 1980 par rapport au mois précédent est principalement imputable à celles des indices de l'alimentation (+ 1,3%), du loyer du logement (+ 0,8%) ainsi que du chauffage et de l'éclairage (+ 2,4%), ce dernier par suite d'un nouveau renchérissement du mazout (+ 3,1%).

Un autre indice qui a marqué une avance est celui des boissons et tabacs (+ 0,7%). Des hausses légères sont accusées par l'indice de l'instruction et des loisirs (+ 0,1%) ainsi que - du fait de différentes augmentations de prix pour l'essence - par celui des transports et communications (+ 0,1%).

Les trois autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois de mai. (ats).

Le Conseil national se penche sur la gestion gouvernementale Les départements fédéraux sur la sellette

Cinq heures durant, le Conseil national a passé au crible de son contrôle parlementaire les différents chapitres du rapport de gestion du Conseil fédéral pour 1979. Ce fut un large tour d'horizon où émergent quelques problèmes spécifiques tels que celui des Romands dans l'Administration fédérale, les acquisitions d'armements, les affaires Bachmann et Luethi, la garde militaire avec munition, les intérêts hypothécaires, les Suisses bloqués dans certains pays de développement, la Suisse au Conseil de l'Europe, le problème des frontaliers. Quatre départements fédéraux, la chancellerie fédérale et les Tribunaux fédéraux furent ainsi «radiographiés» par la Chambre populaire.

Le service de traduction et la juste représentation des langues nationales au sein de l'Administration fédérale constituent un sérieux point d'accrochage entre la Commission des gestions et le Conseil fédéral. La première déplore le peu d'empressement du second de dépasser le stade des déclarations et de déboucher sur une mise en œuvre des recommandations parlementaires.

La Commission de gestion demanda avec insistance que de nouvelles réglementations soient appliquées afin que le but des nombreuses réclamations au sujet des traductions des textes dans les trois langues nationales et d'une meilleure présence romande dans les offices (et à leur tête) soit enfin atteint.

par Hugues FAESI

M. Chevallaz, président de la Confédération, assura combien ces problèmes lui tiennent à cœur, mais démontra aussi que les traducteurs ne doivent pas seulement connaître la langue à traduire mais encore leur propre idiome, ce qui n'est pas toujours le cas. Le recrutement de fonctionnaires romands restera une gageure tant que ceux-ci renâcleront devant la double barrière des langues, car ils devraient savoir l'allemand, mais connaître aussi le dialecte. L'Administration fédérale est accueillante aux Romands, mais encore faudrait-il trouver davantage de candidats.

L'AFFAIRE BACHMANN, CE CASSE-TÊTE CHINOIS

Quand le Département militaire passa au tourniquet, on parla pendant près d'une heure de l'affaire Bachmann, et de la procédure engagée contre le major Luethi, soumis à une enquête militaire parce qu'il avait renseigné un parlementaire sur certains aspects secrets ou confidentiels de l'affaire Jeanmaire et sur le colonel Bachmann, alors même que M. Gnaegi avait donné son aval et que les parlementaires avaient assuré que ce fonctionnaire du Service de renseignements n'encourrait aucune sanction.

M. Muller-Marzohl (pdc, LU) se plaignit ouvertement de ce cinglant désaveu infligé au Parlement par l'instruction militaire menée contre Luethi en dépit des assurances données qu'il ne serait pas inquiété. Comment le Parlement pourrait-il encore assumer son rôle de contrôle de l'administration, si les informateurs doivent risquer une condamnation s'ils parlent? M. Muller proposa qu'une commission d'enquête parlementaire soit nommée pour faire toute lumière sur ce problème et garantir une

protection suffisante aux informateurs. Un autre député contra vivement cette idée. Il ne s'agit nullement d'une affaire d'importance nationale. Que M. Muller renseigne la section militaire de la Commission de gestion, et on verra s'il convient de proposer une commission d'enquête.

LA GARDE AVEC FUSIL CHARGÉ

M. Hubacher (soc., BS) se vit répondre par M. Chevallaz qu'il y a des raisons péremptoires à exiger une telle mesure qui a existé dès avant le service actif. La garde doit veiller sur la sécurité de la troupe, sur ses armes, son matériel, ses munitions, tous trois fort appréciés par certains terroristes et autres voyous. On ne tirera qu'à bon escient, et aucun accident n'est à craindre avec une troupe bien instruite: nos soldats ne sont pas des robots imbéciles, mais des hommes raisonnables. Quant au droit de pétition dans l'armée, il n'est pas reconnu collectivement. Ce serait politiser les soldats et transformer les unités en assemblées délibérantes, ce que personne ne veut. Ce n'est pas en ouvrant des débats politiques que nous assurerons la cohésion de l'armée, conclut le président de la Confédération.

Au Département de l'économie publique, M. Honegger se voit relancé au sujet de la hausse intempestive des taux hypothécaires par les banques. Le Conseil fédéral se montre très déçu de cette mesure et cherchera à déterminer s'il est vraiment indispensable d'y procéder déjà cet automne. La déception vient aussi du fait que cette décision a été prise sans aucun contact préalable et sans que le Conseil fédéral n'en ait été averti. Si l'ordonnance prescrivant certaines limites aux hausses de loyers ne devait pas suffire, d'autres mesures interviendront, car il serait inadmissible que les propriétaires qui n'auraient pas baissé les loyers quand les taux ont été réduits, puissent les hausser une nouvelle fois.

FRONTALIERS, AUTRE PROBLÈME DIFFICILE

M. Furgler, chef du Département de justice et police, dut répondre à des remarques pertinentes sur un autre problème non encore réglé à satisfaction: celui des frontaliers venant travailler en Suisse. Il faut bien faire la différence, dit M. Furgler, entre les vrais frontaliers, établis depuis de longues années dans les régions limitrophes, et les autres qui, comme les «Bretons de Saint-Louis» (Alsace) ou les Napolitains de Lombardie, cherchent à profiter des faiblesses de la législation étrangère pour travailler chez nous.

Le conseiller national Nef tente d'expliquer son indiscretion

«Je ne me suis pas pleinement rendu compte...»

Le conseiller national Georg Nef, celui-là même qui s'est accusé lundi d'avoir remis au «Blick» un rapport confidentiel sur l'affaire Bachmann, a paru hier en début d'après-midi devant la presse. «Je n'ai jamais été aussi seul de ma vie que ces huit derniers jours. Adviennne de moi ce que voudra». L'homme est visiblement atteint par l'histoire qui lui arrive. Ses réponses aux journalistes sont embrouillées. Plusieurs fois, il proteste de sa bonne foi. Oui, c'est bien pour attirer l'attention sur le danger que les multiples fuites au Département militaire font courir au pays qu'il a lui-même été l'auteur d'une fuite.

«Je me rends bien compte aujourd'hui qu'une telle action peut-être mal interprétée. Ce dont je souffre le plus aujourd'hui, c'est de voir que ma bonne foi est mise en doute. Je ne m'y attendais pas».

TROMPÉ PAR LE JOURNALISTE?

Une occasion s'est présentée. Spontanément, M. Nef l'a saisie, «sans pleinement réaliser ce que je faisais. Tant de colère s'est accumulée que tout à coup ce fut l'explosion. Comme naguère pour Gottlieb Duttweiler qui lança un pavé contre le Palais fédéral».

Une occasion s'est présentée... L'occasion, c'est le journaliste Juerg Zbinden, du «Blick», qui a abordé M. Nef. A-t-il fait pression sur le député? «Non», répond M. Nef. A-t-il, pour le décider à remettre ce document, affirmé que ce dernier était déjà en possession d'un autre journal? M. Nef esquive la question. Il ajoute soudain: «Il y a une année et demie, un journaliste m'avait affirmé cela et c'était vrai».

Juerg Zbinden, qui assiste à la conférence de presse, intervient. Pour souligner qu'il n'a pas fait pression sur M. Nef. Ce dernier lui a remis le document, lui a permis d'aller le photocopier à l'extérieur du Palais fédéral. C'est au retour

que M. Nef s'est inquiété du jour de la parution dans le «Blick». A ce moment-là, oui, mais à ce moment-là seulement, M. Zbinden reconnaît avoir dit que, de toutes manières, d'autres journaux le publieraient eux aussi le lendemain.

Telle n'est pas la version de M. Nef, semble-t-il. Mais il refuse d'engager la polémique, préférant s'en remettre à la justice. Il a tout de même cette phrase cinglante: «Je m'attendais à ce que ce journaliste soit correct».

CURIEUSES MÉTHODES D'UN PROCUREUR

Est-ce peut-être le contenu du rapport Bachmann qui aurait poussé M. Nef à réagir de la sorte? M. Nef a l'air de saisir la perche: «Oui, en effet, j'espère qu'on en viendra à accuser M. Bachmann». Est-ce la façon qu'a le DMF d'informer qui mécontente M. Nef? «Oui, en effet, cette information est insuffisante. Elle vient trop tard. C'est une catastrophe».

M. Nef revient vite à son idée de la sécurité qui n'est plus garantie, au pavé qu'il s'est senti obligé de lancer, «parce que je me sens d'abord citoyen proche du peuple, et ensuite seulement conseiller national».

Son interrogatoire d'une heure par le

substitut du procureur de la Confédération, lundi soir, M. Nef ne l'a pas digéré. En sa qualité de député au bénéfice de l'immunité parlementaire, il estime qu'il aurait mérité davantage d'égards. Sur-tout, il reproche au substitut de l'avoir menacé d'arrestation au cas où il quitterait le bureau avant la fin de l'interrogatoire pour rencontrer les journalistes. Pression inadmissible - un député ne peut-être arrêté que si le Parlement a levé son immunité - à laquelle, par inexpérience, M. Nef a cédé.

D. B.

Après de nouvelles émeutes à Zurich Durcissement des autorités

La manifestation organisée pour protester contre l'interdiction d'un film relatant les récentes émeutes a tourné durant la nuit de lundi à mardi en bataille rangée entre policiers et manifestants.

Dans l'après-midi, le directeur de l'Instruction publique, M. Alfred Gilgen, donnait une conférence de presse où il déclarait qu'il maintenait l'interdiction du film et qualifiait d'«incompréhensible» les événements de ces derniers jours.

Quant au conseil municipal, il ne permettra pas aux jeunes de la ville d'utiliser la «Fabrique Rouge» pour leur assemblée de ce soir. (ats)

Deux thèses: où est la vérité?

Difficile de trancher à ce stade. La thèse du bon patriote qui, pris d'une soudaine inspiration, agit sans plus raisonner n'est pas absolument invraisemblable. «Je ne peux pas vous obliger à me croire. En remettant ce rapport au «Blick», j'avais déjà décidé que je me dénoncerai par la suite», nous a déclaré M. Nef en aparté.

L'autre thèse, c'est que M. Nef a agi par complaisance envers un journaliste, parce que le rapport lui paraissait mériter une publication, qu'il savait que cette publication se ferait de toutes manières ou, au contraire, qu'il craignait qu'elle ne se fasse pas et que le public n'apprenne pas tout sur l'affaire Bachmann.

Le fait que M. Nef semble charger le journaliste renforce singulièrement cette seconde thèse. Si l'affirmation - fautive - selon laquelle d'autres journaux allaient également publier le rapport a

joué un rôle pour M. Nef, c'est qu'il n'a pas agi pour attacher le grelot à une situation intenable comme il le prétend. Comment cette fuite aurait-elle pu avoir cet effet avec d'autres journaux publiant le même rapport le même jour?

Si la seconde thèse est la bonne, le député saint-gallois a simplement été pris de panique en voyant les conséquences de son geste. Craignant d'être démasqué, il a préféré se livrer. Pour sauver la face, il invoque aujourd'hui des mobiles honorables. Ce faisant, il ne fait peut-être que grossir des raisons qui l'ont effectivement poussé à livrer ce rapport au «Blick»: le désir que le public soit attentif à certains points faibles au DMF.

Si la seconde thèse est, vraiment, la bonne...

Denis BARRELET

L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES Direction: Roger Vuilleumier Redacteur en chef responsable: Gil Baillolet Rédaction - Administr.: La Chau-de-Fonds Rue Neuve 14 • Tél 039/21 11 35 • Tél ex 35 251 Le Locle • Pont 8 • Tél 039/31 14 44

SWISS PACK 80 5° Salon international de l'emballage Bâle 17-20 JUIN 1980 Information: Swisspack 80 Case postale, 4021 Bâle

A Saignelégier, assemblée du Giron jurassien des clubs de ski Peu d'intérêt pour l'organisation des courses alpines

Fort de 45 clubs regroupant 4062 membres, le Giron jurassien des clubs de ski a tenu vendredi soir son assemblée générale de printemps à l'Hôtel de Ville de Saignelégier. Près de nonante délégués représentant une bonne trentaine de clubs y ont participé, sous la présidence de M. Jean-Pierre Clément, en présence de M. André Bilat, conseiller communal. M. Roland Juillerat, vice-président du Ski-Club Saignelégier, a souhaité la bienvenue en relevant que cette assemblée était la première tenue dans le canton du Jura avec la participation de clubs de trois cantons. L'essentiel de la soirée a été consacré à l'élaboration du calendrier des concours de la saison prochaine.

L'assemblée a débuté par la remise d'un prix souvenir aux médaillés jurassiens aux championnats suisses: Karine Aebi, 3e au slalom spécial OJ, Robert Richard, 1er au saut OJ II, Gérard Balanche, 2e au saut OJ III, Francis Schneeberger, 3e au combiné nordique OJ, Daniel Sandoz, 2e aux championnats suisses juniors 15 km. et sélectionné pour les championnats du monde juniors, Francis Jacot, 3e des championnats suisses 50 km. et sélectionné pour les Jeux Olympiques.

Après cette remise de distinctions, l'assemblée a passé à l'approbation des divers rapports d'activité ce qui a été fait tacitement, aucune question n'ayant été posée. Ce rapport volumineux relate en détail l'important travail accompli par les différents secteurs du Giron en faveur du développement du ski de compétition dans les régions jurassiennes.

M. Michel Gremaud de La Chaux-de-Fonds, caissier, a présenté les comptes qui ont été approuvés après lecture du rapport des vérificateurs. Devant la difficulté de boucler les comptes pour l'assemblée de printemps, les délégués ont décidé, sur proposition du trésorier, de les boucler au 30 juin et de les présenter à l'assemblée d'automne. Les vérificateurs, MM. Reymond et Jaunin, ont été réélus et un suppléant a été élu en la personne de M. Chapatte des Bois.

LE COMITÉ

Le nouveau comité au complet est désormais opérationnel. Le poste de vice-président sera occupé par les membres du comité, à tour de rôle. Après vingt ans de dévouement inlassable, M. Roland Nussbaumer s'est démis de sa fonction de chef des juges de saut. Son successeur sera M. Mario Gianoli. Le comité est donc constitué comme suit: Jean-Pierre Clément, La Ferrière, président; Francis Kunz, La Chaux-de-Fonds, vice-président et chef des juges arbitres; Martine Clément, La Ferrière, secrétaire; Michel Gremaud, La Chaux-de-Fonds, caissier; Paul Griffond, La Chaux-de-Fonds, chef de presse; Fernand Berger, La Chaux-de-Fonds, chef alpin; Roland Jossi, La Jonchère, chef OJ alpin; Jean-Pierre Besson, La Vue-des-Alpes, entraîneur des alpins; Jean-Paul Lovis, Marin, responsable du ski pour les jeunes; Charles-André Steiner, Le Peu-Péguignot, chef technique du fond; Frédy Nicolet, La Brévine, entraîneur des fondeurs; Jean-Pierre Froidevaux, Saignelégier, chef OJ nordique; Marcel L'Eplattenier, Berne, chef technique du combiné nordique; Mario Gianoli, Saint-Imier, chef des juges de saut; Francis Mathey, La Brévine, responsable du ski gratuit.

Voir autres informations jurassiennes en page 22

RECHERCHE DE NOUVELLES RESSOURCES FINANCIÈRES

L'assemblée s'est ensuite préoccupée du moyen de trouver de nouvelles ressources financières pour financer les activités du Giron. Le comité a tenté de trouver des membres supporters, mais cette initiative n'a pas rencontré le succès escompté. Dans la discussion, la proposition de certains petits clubs d'augmenter la cotisation au Giron a rencontré une forte opposition de la part de ceux des villes neuchâteloises. D'autres suggestions ont été émises et finalement tout le problème a été renvoyé au comité et à une commission spéciale qui feront des propositions pour l'assemblée d'automne.

Mais le point qui a le plus longuement retenu l'attention des délégués a été l'élaboration du calendrier des concours pour la saison prochaine. Des difficultés ont surgi pour trouver des organisateurs des championnats jurassiens alpins notamment, certains dirigeants de clubs se faisant tirer les oreilles pour accepter l'un ou l'autre concours. Le slalom spécial des Jurassiens n'a pas trouvé d'organisateur. Si personne ne s'annonce pour l'assemblée d'automne, la Coupe de Bienne comptera pour l'attribution du titre.

POUR UNE PROTECTION DES COURSES OFFICIELLES

Les prochaines assises ont précisément été fixées au 10 octobre, aux Cernets-Verrières. Dans les divers, M. Berger, chef technique des alpins, a demandé aux clubs de faire un effort pour la formation d'entraîneurs. Des cours sont mis sur pied, mais les intéressés ne se pressent pas au portillon. A la suite d'une intervention du Ski-Club Chaumont, l'assemblée s'est préoccupée de la manière de protéger les courses officielles du Giron contre celles mises sur pied par des organisateurs sauvages qui les concurrencent directement. Le comité du Giron a été chargé d'intervenir auprès de la FSS pour que ces épreuves ne figurent plus au calendrier officiel, leurs organisateurs n'étant pas membres de la Fédération suisse de ski.

L'assemblée s'est terminée par la lecture d'un télégramme de félicitations et de vœux envoyés par le comité de direction de la FSS et par un vin d'honneur, accompagné de gâteaux à la crème, offert par la Commune de Saignelégier.

Calendrier des concours DISCIPLINES NORDIQUES

Janvier 1981. - Dimanche 4: course de fond de Saignelégier; 10 et 11: championnats jurassiens individuels et de relais à la Côte-aux-Fées; mercredi 14: Memorial Dolfi Freiburghaus à La Chaux-de-Fonds; samedi 17: IXe Trophée des

Franches-Montagnes aux Bois; dimanche 18: Vle 30 Km. de Chaumont; dimanche 25: 16e Journée du ski de La Brévine; samedi 31: concours régional des Breuleux.

Février 81. - Dimanche 1er février: 6e Tour des Franches-Montagnes à Saignelégier; dimanche 8: Marathon des neiges aux Cernets-Verrières; dimanche 15: Trophée du Creux-du-Van du SC Couvet; dimanche 22: 31e course de grand fond du SC Mont-Soleil.

Mars 81. - Dimanche 8: Coupe de printemps de fond du SC Le Locle; dimanche 8: championnats jurassiens de saut à La Chaux-de-Fonds.

DISCIPLINES ALPINES

Janvier 1981. - Samedi 17: 5e Coupe Robella OJ, SC Buttes; dimanche 18: Coupe marinoise de slalom; 24 et 25: slalom de confrontation romande OJ, SC Le Locle et La Chaux-de-Fonds; 31 et 1er février: slalom de confrontation romande juniors à Tramelan.

Février 81. - Dimanche 1er: slalom OJ des Ponts-de-Martel; 7 et 8: championnats jurassiens OJ, SC Chasseral-Dombresson-Tête-de-Ran; samedi 7: championnats jurassiens de slalom géant, SC Saint-Imier; dimanche 8: championnats jurassiens de spécial (organisateur à désigner); samedi 14: 5e Coupe Robella, SC Buttes; dimanche 15: Coupe des espoirs OJ, slalom géant, Nods-Chasseral; vendredi 20: Coupe nocturne de slalom, SC Le Locle; dimanche 22: slalom du SC Tête-de-Ran; samedi 28: Coupe de Bienne de slalom spécial.

Mars 81. - Samedi 7: Coupe Chardon de slalom géant, SC Buttes.

Prochaine assemblée communale aux Breuleux

Les citoyens sont convoqués en assemblée communale mercredi 2 juillet prochain. L'ordre du jour, assez chargé, prévoit outre l'approbation des comptes 79, avec ratification des dépassements de budget et prélèvements aux fonds, l'adoption d'un nouveau règlement sur l'octroi de bourses aux apprentis et aux étudiants.

Le Conseil communal propose ensuite la vente de trois terrains à bâtir: a) environ 1200 m² à M. André Froidevaux de Tavannes, pour construction d'une maison familiale dans la zone «Champs Montants»; b) environ 900 m² à M. Sandro Monti de Tramelan, pour la construction d'une maison familiale dans la zone «La Rottatte»; c) environ 1400 m² à la Société immobilière en formation aux Breuleux, pour la construction d'un bâtiment locatif dans la zone «Champs Montants».

D'autre part, afin d'aider à la construction du bâtiment locatif susmentionné, la commune propose la souscription de parts sociales pour un montant de 14.000 francs correspondant au produit de la vente du terrain ainsi qu'un cautionnement de 150.000 francs sur l'emprunt bancaire à contracter par la société immobilière.

Le dernier point de l'ordre du jour concerne la future station d'épuration. Le projet sera présenté et les citoyens seront appelés à voter un crédit de

SAIGNELÉGIER

Aide fédérale pour l'aménagement d'un nouveau quartier

Pour faire face au développement constant du chef-lieu, la commune a mis en chantier le nouveau lotissement du «Gretteux», sis en bordure de la route de Goumois. En date du 14 février 1980, elle a déposé une requête pour l'obtention d'une aide fédérale aux travaux d'équipement de ce nouveau quartier au Service de l'aménagement du territoire du canton du Jura. L'urbaniste cantonal a transmis le dossier avec son préavis favorable à l'Office fédéral du logement.

Le lotissement en première étape englobe quelque 14.800 m², affectés en zone de maisons familiales H2. 13 à 14 maisons sont prévues dans cette zone et cinq seront déjà réalisées cette année. Le coût total de cette première étape s'élève ainsi à 500.300 francs.

Pour l'évaluation du montant de son aide, l'Office fédéral a pris en considération 100% des frais d'aménagement des voies de communications, de l'éclairage public, de l'alimentation en eau et 70 pour cent de l'évacuation des eaux usées, soit un montant de 465.000 francs. Conformément à la loi fédérale encourageant la construction de logements, l'Office fédéral prendra à sa charge une partie des intérêts du crédit accordé à cet effet à la commune de Saignelégier par la Banque cantonale du Jura. Sur ce prêt, il est accordé une bonification d'intérêt dégressive représentant initialement la différence entre les 3/4 du taux moyen de l'hypothèque de premier rang déterminé par la Banque nationale et le taux d'intérêt effectif, y compris une commission éventuelle. La part de

l'intérêt à la charge de la commune sur le montant du prêt ayant droit à une bonification d'intérêt est fixé comme suit: pendant la durée des travaux et pendant la première et la deuxième années: 1/10 de l'intérêt de base; 3e et 4e années: 2/10; 5e et 6e années: 3/10; 7e et 8e années: 4/10; 9e et 10e années: 5/10. A partir de la 11e année, l'intérêt du prêt sera entièrement à la charge de la commune. (y)

Représentant communal au comité du Centre de loisirs

Conformément au vœu exprimé lors de la dernière assemblée de la Société d'étude pour un Centre de loisirs aux Franches-Montagnes, le Conseil communal a désigné son représentant qui siégera au sein du comité. Il s'agit de M. Gérard Boillat, conseiller municipal. (y)

SAINT-BRAIS Comptes approuvés

L'assemblée communale s'est réunie sous la présidence de M. Bernard Jolidon, maire, en présence de 35 personnes. Elle a approuvé les dépassements de budget, ainsi que les comptes 79 présentés par M. Georges Queloz, secrétaire-caissier. L'exercice boucle de manière satisfaisante, si bien que la dette a pu être amortie de 25.000 francs. L'assemblée a encore accepté le nouveau règlement sur les eaux usées.

Les citoyens de la première section ont également approuvé les comptes de leur corporation. Ils ont voté un crédit de 50.000 francs pour la construction d'un collecteur des eaux usées et donné leur accord à la réalisation des raccordements privés au réseau d'égoûts. Une cession de terrain a été accordée à MM. André Créatin et Michel Lachat pour la construction d'un garage.

Troisième assemblée, celle de la deuxième section qui a elle aussi accepté ses comptes. (y)

mémento

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue des Perrières, bloc FCOM, 8-12, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.
La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Service du feu: No 118.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

DISTRICT DE DELEMONT

Entre Rebeuvelier et Choindez Motocycliste tué

Un motocycliste qui roulait lundi soir entre Rebeuvelier et Choindez, dans le canton du Jura, a perdu la maîtrise de sa machine dans un double virage en raison d'une vitesse excessive. Il est monté sur la banquette herbeuse qu'il a longée sur une vingtaine de mètres avant d'être projeté contre un rocher bordant la chaussée. Grièvement blessé, le malheureux est décédé durant son transport à l'Hôpital de Delémont. Il s'agit de M. Claude Voirol, âgé de 35 ans, ouvrier d'usine, domicilié à Court. (ats)

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 9 juin			B = Cours du 10 juin		
NEUCHÂTEL	A	B	ZURICH	A	B
Cr. Fonc. Neu.	770d	770	B.P.S.	1760	1760
La Neuchâtel.	640d	640d	Landis B	1370d	1360d
Cortaillod	1575	1560d	Electrowatt	2290	2310
Dubied	400d	400d	Holderbk port.	588	595
			Holdberk nom.	545	548
LAUSANNE			Interfood «A»	1220	1235
Bque Cant. Vd.	1345	1350	Interfood «B»	5450	5525
Cdit Fonc. Vd.	1120	1120	Juvena hold.	27	28
Cossonay	1450d	1450d	Motor Colomb.	670	685
Chaux & Cim.	700d	700d	Oerlikon-Bühr.	2720	2710
Innovation	385d	385d	Oerlik.-B. nom.	667	669
La Suisse	4500d	4650	Réassurances	3120	3110
			Winterth. port.	2520	2520
			Winterth. om.	1680	1680
GENÈVE			Zurich accid.	9250d	9300
Grand Passage	398	395d	Aar et Tessin	1210	1220
Financ. Presse	261	259d	Brown Bov. «A»	1730	1725
Physique port.	260	260d	Saurer	730	720
Fin. Parisbas	89.25d	89.50	Fischer port.	820	815
Montedison	-32	-31d	Fischer nom.	140d	142
Olivetti priv.	3.50	3.55	Jelmoli	1365	1365
Zyma	850d	850d	Hero	2975	2975d
			Landis & Gyr	136d	137
			Globus port.	2210	2210d
ZURICH			Nestlé port.	3325	3325
(Actions suisses)			Nestlé nom.	2230	2230
Swissair port.	732	745	Alusuisse port.	1185	1170
Swissair nom.	761	767	Alusuisse nom.	450	450
U.B.S. port.	3250	3230	Sulzer nom.	2830	2825
U.B.S. nom.	600	600	Sulzer b. part.	399	398
Crédit S. port.	2170	2175	Schindler port.	1300	1310
Crédit S. nom.	391	394	Schindler nom.	245	245

BÂLE	A	B
Girard-Perreg.	490d	490
Portland	2900	2900
Sandoz port.	3650d	3660d
Sandoz nom.	1680	1680
Sandoz b. p.	463	464
Bque C. Coop.	955	960

ZURICH

(Actions étrangères)	A	B
Alcan	45.—	44.75
A.T.T.	85.75	86.25
Burroughs	113.—	111.50
Canad. Pac.	58.75	57.75
Chrysler	10.75	10.50
Colgate Palm.	23.75	23.50
Contr. Data	89.25	89.50
Dow Chemical	53.—	53.25
Du Pont	65.—	64.25
Eastman Kodak	89.—	88.50
Exxon	107.—	106.50
Ford	39.50	39.—
Gen. Electric	82.25	80.25
Gen. Motors	71.75	70.75
Goodyear	21.—	20.50
I.B.M.	93.—	91.50
Inco B	37.—	36.—
Intern. Paper	56.—	56.50
Int. Tel. & Tel.	45.—	44.25
Kennecott	47.25	47.50
Litton	85.—	85.25
Halliburton	173.50	174.—
Mobil Oil	119.50	124.50
Nat. Cash Reg.	98.—	97.75
Nat. Distillers	41.50d	42.50
Union Carbide	70.25	69.75
U.S. Steel	30.50	30.—

Cours indicatifs

Billets de banque étrangers	
Dollars USA	1.55 1.70
Livres sterling	3.60 3.95
Marks allem.	90.75 93.75
Francs français	38.25 41.25
Francs belges	5.50 5.90
Liens italiennes	-18 -21
Florins holland.	82.50 85.50
Schilling autr.	12.75 13.15
Pesetas	2.15 2.50

Communiqués par la BCN

	Dem.	Offre
VALCA	62.50	64.50
IFCA	1450.—	1480.—
IFCA 73	85.—	88.—

FONDS SBS	Dem.	Offre
UNIV. BOND SEL	63.75	61.—
UNIV. FUND	71.92	69.60
SWISSVALOR	232.50	222.75
JAPAN PORTFOLIO	358.50	339.35

FOND DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES

Fonds cotés en bourse	Prix payé	A	B
AMCA	22.—	21.75	
BOND-INVEST	55.—	55.—	
CONVERT-INVEST	58.25d	58.—d	
EURIT	128.50d	128.50d	
FONSA	97.—	95.75	
GLOBINVEST	54.25d	54.—d	
HELVETINVEST	98.75	98.75d	
PACIFIC-INVEST	73.50d	73.25	
SAFIT	328.—	319.—	
SIMA	184.—	183.50	

Fonds cotés hors-bourse	Dem.	Offre
CANAC	81.50	83.50
ESFAC	68.25	70.25
FRANCIT	92.75	94.75
GERMAC	81.75	83.75
ITAC	81.50	83.50
ROMETAC	368.50	378.50
YEN-INVEST	560.—	570.—

CS FDS BONDS	Dem.	Offre
CS FDS INT.	57,0	58,0
ACT. SUISSES	59,0	60,0
CANASEC	278,0	279,0
USSEC	529,0	539,0
ENERGIE-VALOR	460,0	470,0

Fonds de la Banque Populaire Suisse		INDICE BOURSIER SBS	
Dem.	Offre	Dem.	Offre
Automation	60,0	Pharma	109,0
Eurac	247,0	Siat	1525,0
Intermobil	64,5	Siat 63	1155,0
		Poly-Bond	61,9

GIULIETTA 1.3/1.6



Version moderne d'un mythe

Nouveau: livrable également avec moteur 2 litres de 130 CV DIN

Garage Métropole SA

Dir. J.-P. SCHRANZ
Bureau et atelier: Locle 64
Vitrine d'exposition: Léopold-Robert 102
Tél. 039/28 95 95 ou 22 22 68
LA CHAUX-DE-FONDS



cherche pour entrée à convenir pour son magasin situé au centre commercial Jumbo

un jeune vendeur sport
une vendeuse à mi-temps
une apprentie vendeuse

et pour son magasin situé avenue Léopold-Robert 36

un apprenti vendeur

Si vous avez une bonne présentation, que la vente vous intéresse dans la chaussure ou le sport une très bonne possibilité vous est offerte dans une entreprise, jeune et dynamique.

Faire offres écrites avec curriculum vitae à **MP magasin populaire**, avenue Léopold-Robert 36, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A louer Bois-Noir 39, dès le 30 juin 1980

appartement

DE 3 PIÈCES
tout confort, loyer mensuel charges comprises Fr. 415.-
Tél. 039/26 06 64

A louer Bois-Noir 41, tout de suite ou pour date à convenir

appartement

DE 2 PIÈCES
tout confort, loyer mensuel charges comprises Fr. 315.-
Tél. 039/26 06 64

Logement

demandé, 2 pièces, non meublé, pour début août, quartier Coop-City.

Ecrire à Mlle Jaccard, Paix 147, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Abris pour véhicules

2 places Fr. 2 280.-
4 places Fr. 3 380.-
7 places Fr. 5 280.-
Autres grandeurs pour tous usages possibles.
Prix d'usine!
Saisissez l'occasion!
Uninorm, Lausanne
021/37 37 12

Commerce de la ville cherche

retraité

pour petites livraisons.
Deux après-midi par semaine
Remplacement pour 6 à 8 semaines.

Faire offres sous chiffres AD 15183 au Bureau de L'Impartial.

Monsieur

38 ans, place stable, désire faire connaissance de dame ou demoiselle, âge en rapport, pour amitié et sorties. Mariage éventuel.

Ecrire sous chiffre ST 15116 au bureau de L'Impartial.
Tél. (039) 46 13 53 ou de 19 h. à 20 h. (039) 55 17 76

La conférence de

ROGER SCHAWINSKI

sur

« La libération de Radio 24 »

est renvoyée au jeudi 19 juin à 20 h. 30

Roger Schawinski, ancien rédacteur en chef de «Die Tat», a en effet été convoqué par la Justice italienne et ne pourra par conséquent pas être à La Chaux-de-Fonds le 12 juin comme prévu.

Son exposé sera suivi d'un débat sur le monopole des ondes, la radio-télévision privée et la liberté d'expression.

Tous ceux que cette question controversée intéresse sont invités à prendre part à cette soirée d'information.

Entrée libre.

Club 44, Serre 64, La Chaux-de-Fonds

Bedford

Fourgon, 1973, non expertisé. Fr. 1200.-
Tél. 038/33 70 30 ou 38/33 36 55

Se présenter dès 16 heures, Avenue Léopold-Robert 80.

CAFÉ MÉTROPOLE cherche pour tout de suite

extra

FAVRE & PERRET SA

Manufacture de boîtes de montres

104, Rue de Doubs 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 19 83

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

bijoutier

mécanicien faiseur

d'étampes

mécanicien-outilleur

Faire offre ou téléphoner.

A vendre en parfait état

caravane

Roller, 3-4 personnes, avec auvent. Fr. 2900.-
Tél. 038/31 25 17

OCCASIONS

à vendre à des prix exceptionnellement bas:
chambres à coucher
salons - salle à manger
parois - buffets

veuthey SA

AU BÛCHERON

Place de parc derrière le magasin

S2 seriali

ENSEIGNES - SÉRIGRAPHIE - AUTOCOLLANTS
désire engager un

PEINTRE EN LETTRES

Salaire en fonction des capacités.
Entrée en service: à convenir.
Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres ou de téléphoner à:

SERIALI
Jean-Marc Fallet
Ronde 31 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 82 20

MANUFACTURE DE PENDULETTES D'ART

ARTHUR IMHOF S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour département Ebauches

DÉCOUPEUR

expérimenté et connaissant le réglage des presses.
Entrée tout de suite ou à convenir.

Se présenter:
Rue de l'Eperon 4
QUARTIER EST

Tél. (039) 23 29 21

A LOUER, dès le 1er juillet 1980 ou pour date à convenir, Fritz-Courvoisier 24

appartement de 3 pièces

avec cuisine, WC-bain et cave, 8e étage avec ascenseur.
Loyer mensuel Fr. 456.-, toutes charges comprises.

S'adresser à Géranicia SA, Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

Nous achetons aux meilleures conditions pour fondation privée d'une bibliothèque privée

anciens livres d'enfants

jusqu'à 1940, bandes dessinées comprises «Gédéon, Töpfer, Jules Verne, Paul Divot, Bécassine, Epinal, Grandville, Doré, ainsi que jeux et jouets anciens même en mauvais état.

Tél. (039) 46 13 53 ou de 19 h. à 20 h. (039) 55 17 76

TOYOTA CARINA

4 portes, gris mét., 1976, 48 000 km.

TOYOTA CÉLICA

coupé 1600, bleu mét., 1976, 37 000 km.

GRAND GARAGE DU JURA SA

117, avenue Léopold-Robert
tél. (039) 23 14 08

von **gunten**
VERRES DE CONTACT
certificat fédéral d'adaptateur
Av. Leop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

NUSSLÉ
La Chaux-de-Fonds

NOUVEAU ouvre-boîte
à fixation automatique
un seul manche.
Très facile à manier.
Exécution robuste

seulement
Fr. 9.90
Tél. (039) 22 45 31

NUSSLÉ

A LOUER
quartier Abeille

Rez-de-chaussée
beau 3½ pièces, confort, dépendances, libre tout de suite.
Loyer Fr. 295.- + charges Fr. 120.-

Beau sous-sol
2 pièces, confort, grande cuisine, salle de bain, cave.
Libre dès le 1er novembre 1980.
Loyer Fr. 230.- + charges Fr. 60.-

Pour visiter s'adresser à M. H. Robert, tél. 039/23 22 33.

Bauknecht

Monteur électricien
ou
mécanicien électricien

La confiance que nous a accordé notre clientèle toujours plus nombreuse, nous engage à leur fournir de meilleures prestations dans votre région de domicile (Yverdon - Moudon - environ).

Aussi nous cherchons un monteur pour notre service-après-vente qui:
- aime soigner sa clientèle.
- a un intérêt pour le service à domicile.

Formation assurée par nos soins. Connaissances d'allemand sont un avantage.

Pour de plus amples renseignements tél. M. Wenger au (021) 24 13 87.

Faire offres écrites à

Bauknecht

PERSONALABTEILUNG HR. FAHRNI
5600 LENZBURG
TEL. 064 50 11 01

Le 16 juin dernier jour!

Si la Migros vous tient à coeur vous irez voter.

Si vous êtes coopérateur de la Migros, vous venez de recevoir votre enveloppe de vote. Ne manquez pas de l'utiliser aussi vite que possible ou alors, détruisez-la... Cette enveloppe est une pièce de légitimation qui n'appartient à personne d'autre qu'à vous-même.
Attention: La pièce de légitimation est constituée par l'enveloppe réponse elle-même.

VOTRE MIGROS

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Dans le Jura

Promotion en première ligue

AARBERG HORS COURSE

Battue par Berthoud, l'équipe d'Aarberg a perdu ses dernières illusions, elle n'a plus aucune chance de promotion.

CLASSEMENT

Table with 5 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Pts. Lists Buochs, Berthoud, Erlinsbach, Aarberg.

Promotion en 2e ligue DÉCEPTION JURASSIENNE

Après leur déconvenue de la première ronde, les deux clubs jurassiens se devaient de profiter de l'avantage du terrain pour vaincre à leur tour.

CLASSEMENT

Table with 5 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Pts. Lists Munsingen, Sparta, Port, La Rondinella, Kirchberg, Courrendlin, Le Noirmont, Interlaken.

Promotion en 3e ligue QUI ACCOMPAGNERA NIDAU ET COURTEDOUX?

Une seule inconnue subsiste en ce qui concerne la promotion en 3e ligue. Qui de Corban, Les Genevez et Develier ac-

compagnera Nidau et Courtedoux en troisième ligue? La promotion de Nidau ne faisait plus de doute depuis quelque temps déjà alors que celle de Courtedoux n'a été acquise que dimanche.

CLASSEMENTS

Groupe 6: Nidau 10 matchs et 19 points; 2. Villeret 10-18; 3. Macolin 10-13; 4. Perles 9-11; 5. Courtelary 9-9; 6. Evillard 9-8; 7. Longeau 10-8; 8. Boujean 34 10-7; 9. Mâche 8-4; 10. Reconvilier 7-3; 11. La Neuveville 8-0.

Olympisme

Candidature d'Helsinki

La ville de Helsinki va étudier la possibilité d'organiser les Jeux olympiques d'été en 1988 ou 1992. M. Peter Tallberg, membre finlandais du Comité international olympique a annoncé qu'un groupe de travail avait été constitué et allait établir un plan pour proposer Helsinki comme ville organisatrice des Jeux de 1988 ou 1992.

Cyclisme

Changement de programme au Tour de Suisse

A vingt-quatre heures du départ du Tour de Suisse, à Rheinfelden, les organisateurs ont à déplorer un changement de route. En effet, les cols du Grimsel et de la Furka, ainsi que du Nufenen en ce qui concerne la première variante, n'ont pas pu être dégagés à temps de la neige.

L'étape Grimsel-Furka-Gotthard du mardi 17 juin est donc définitivement annulée.

Yachtting

La Transat anglaise

Le Français Marc Pajot (Paul Ricard) a augmenté hier son avance sur son compatriote Eric Loizeau, dans la Transat anglaise. Loizeau occupait cependant la première place du classement provisoire étant donné que Pajot ne pourra être classé. L'avance de Paul Ricard sur Gauloises se chiffrait à 129 km.

Le jour de hier a surtout été marquée par l'abandon de Mike Birch, le grand favori de l'épreuve. L'aile du flotteur babord de son trimaran s'est déchirée sur 1 m. 20 lorsqu'il a heurté une épave.

Le Canadien est le quatrième concurrent à quitter la course après Florence Arthaud, Jacques Timsit et le Hollandais Peet den Laag, malade.

Voir autres informations sportives en page 19

Championnats jurassiens de tennis Les jeunes se mettent en évidence

Dans l'attente des tours principaux qui se dérouleront les 13, 14 et 15 juin, sur les courts de Nods, La Neuveville, Tavannes et Saingnégier, le championnat jurassien se poursuit par les tours préliminaires qui ont donné lieu à quelques résultats très intéressants, caractérisés par une forte poussée des jeunes.

MESSIEURS D

2e tour: Buchwalder (Porrentruy) - D. Salomon (Porrentruy) 6-0, 6-0; L. Schalch (La Neuveville) - C. Meyrat (Tavannes) 6-1, 6-4; F. Casteck (La Neuveville) bat W. Rubin (Moutier) par w.o.; J.-P. Schwab (Moutier) - M. Brunner (Malleray) 6-3, 6-2; R. Kaelin (Mont-Soleil) - D. Maesli (Porrentruy) 6-0, 6-0; G. Thomet (Malleray) bat D. Vecchi (Tavannes); M. Maître (Moutier) - A. Bloch (La Neuveville) 6-4, 6-3; R. Candolfi (Moutier) - O. Cortat (Courrendlin) 6-4, 6-1; R. Brin (Mont-Soleil) - C. Ackermann (Tavannes) 2-6, 6-2, 6-3; H. Wacongne (Porrentruy) - G. Salm (Courrendlin) 6-3, 6-1; F. Vernez (Malleray) bat N. Chiesa (Mont-Soleil); S. Carron (Moutier) - C. Conrad (Porrentruy) 4-6, 6-2, 6-3; Y. Rougemont (Moutier) - C. Zaugg (Moutier) 6-4, 6-2; L. Gyger (Tra-

melan) - D. Grobet (La Neuveville) 6-4, 7-6; M. Zaugg (Moutier) - O. Hennem (Mont-Soleil) 0-6, 6-2, 6-4; C. Tschanz (Malleray) - A. Bagnoud (Mont-Soleil) 6-3, 4-6, 6-2.

DOUBLE MESSIEURS

3e tour: Antonioli/Antonioli (La Neuveville) - Rauber/Zaugg (Moutier) 6-3, 6-0; Friolet/Gemperle (Delémont) - Calame/Thommen (Mont-Soleil) 7-5, 6-1; Babey/Gobat (Delémont) - Englert/Moeschler (La Neuveville) 6-3, 7-5; Hanser/Mahon (Delémont) - Salm/Furrer (Courrendlin) 4-6, 6-1, 6-2; L'Hoste/Rindonone (Porrentruy) - Boegli/Chevalier (Moutier) 6-2, 6-2; Brunner/Beuchat (Moutier) - Pelling/Vuilleumier (Tramelan) 4-6, 1-0 abandon de l'équipe de Tramelan sur blessure; Jeandupeux/Jeandupeux (Delémont) - Gagnebin/Grivel (Nods) 6-0, 6-1.

MESSIEURS C

P. Englert (La Neuveville) - J.-L. Maggioli (Tramelan) 6-1, 6-1; D. Brait (Malleray) - J. Jurrer (Courrendlin) 0-6, 7-6, 6-2; E. Thomet (Malleray) - J. Kummer (Tavannes) 2-6, 6-3, 6-4; L. Kleiber (Delémont) - R. Moeschler (La Neuveville) 6-4, 6-4; W. Rauber (Moutier) - P.-Y. Grivel (Nods) 6-0, 6-3; J.-P. Steinegger (La Neuveville) - M. Schaller (Delémont) 6-0, 6-0; P. Chevalier (Moutier) - F. Schori (Malleray) 6-1, 6-3; G. Lachat (Delémont) - P. Jeanneret (Tramelan) 6-2, 6-2; J. Glanzmann (Moutier) - J. Binz (Courrendlin) 6-3, 7-6; Aichmayer (Porrentruy) - Raselli (La Neuveville) 6-4, 3-6, 8-6.

AUTRES RÉSULTATS

Messieurs B: D. Hanser (Delémont) - P. Calame (Mont-Soleil) 6-4, 6-4; M. Müller (La Neuveville) - I. Gagnebin (Tramelan) 6-1, 6-4. Garçons II: M. Beuchat (Moutier) - N. Chiesa (Mont-Soleil) 6-0, 6-4; P. Jeanneret (Tramelan) - N. Aubry (Saingnégier) 6-0, 6-0. Dames C: P. Boivin (Moutier) - L. Devaux (Tavannes) 6-4, 6-3. Dames D: W. Swann (La Neuveville) - R. Schwab (Moutier) 5-7, 6-3, 6-2; C. Frei (La Neuveville) - D. Morand (Delémont) 6-2, 6-4.

Divers

Les gains du Sport-Toto

Table with 3 columns: Gains, Fr., Pts. Lists 53 gagnants à 13 pts (Fr. 581,80), 715 gagnants à 12 pts (Fr. 43,15), 5.004 gagnants à 11 pts (Fr. 6,15), 20.028 gagnants à 10 pts (Fr. 1,55).

TOTO-X

Table with 3 columns: Gains, Fr., Pts. Lists 21 gagnants à 5 Nos (Fr. 1.712,30), 1.432 gagnants à 4 Nos (Fr. 19,55), 24.370 gagnants à 3 Nos (Fr. 1,95).

Le maximum de 6 numéros et 5 numéros + le numéro complémentaire n'ont pas été réalisés. Le jackpot totalise Fr. 179.108,75.

LOTÉRIE À NUMÉROS

Table with 3 columns: Gains, Fr., Pts. Lists 7 gagnants à 5 Nos + le No complémentaire (Fr. 28.571,45), 176 gagnants à 5 Nos (Fr. 2.772,55), 8.341 gagnants à 4 Nos (Fr. 58,50), 121.233 gagnants à 3 Nos (Fr. 4,-). Le maximum de 6 numéros n'a pas été réalisé. Le jackpot totalise Fr. 387.971,90.

Coop pour la qualité. Coop pour le prix.

Advertisement for Coop City featuring images of luggage and text: Porte-bagages FAPA, Jerrican 20 l, Housse à bagages. Prices: 29.-, 260, 22.-, 13.90.

Advertisement for Sekisui Prefab Homes, Ltd. featuring a decorative border and text: Osaka, Japon avec cautionnement solidaire de la The Sanwa Bank, Limited, Osaka. Emprunt 1980-90 de fr.s. 80 000 000. 6% interest rate.

Flint a changé. Goûtez. Vous verrez.

Renault Alpine A 310 V6.

Lâchez la bride à ses 150 chevaux!

Maintenant avec boîte à 5 vitesses.



Découvrez le tempérament nerveux de son moteur 6 cylindres, 2,7 litres et la fascination de son accélération: 7,8 secondes de 0-100 km/h. Et encore: son glissement silencieux. Son pilotage en parfaite détente. Son équipement de luxe

élaboré. Inscrivez-vous pour une course d'essai. Vous connaîtrez une nouvelle dimension de l'automobile!

RENAULT
1 an de garantie, kilométrage illimité

Garage P. Ruckstuhl S.A. - La Chaux-de-Fonds
54, rue Fritz-Courvoisier Tél. (039) 23 52 22

Le Locle : Garage Cuenot, rue du Marais, tél. (039) 31 12 30 —
Les Ponts-de-Martel : Garage Montandon, tél. (039) 37 11 23 —
Saint-Imier : Garage du Midi, tél. (039) 41 21 25 — Courtelary : Garage du Moulin, tél. (039) 44 17 27.

VICHY *c'est la noblesse de l'eau minérale*

L'action de l'eau de Vichy s'exerce principalement sur :
- le foie - l'estomac - les voies biliaires

Buvez-en régulièrement mais modérément ;

VICHY *Eau minérale alcaline fluorée naturelle*
c'est sérieux.

DIAPYCALC 5

Renault la meilleure solution.

A louer, de plain pied au centre de Fontainemelon

local commercial

de 100 m², conviendrait pour coiffeur, magasin, boutique, médecin
Libre tout de suite ou date convenir.

appartement

de 2 très grandes pièces, cuisine, WC, salle de bain.
Libre dès septembre.

Téléphoner à Mme Gougler, Bois-de-Pâquier 27, 2053 Cernier, tél. 038/53 18 80

A louer dès le 1er octobre 1980 aux Cornes-Morel (quartier est) Croix-Fédérale 46 et 48

appartements de 2½ et 3½ pièces

tout confort, cuisine agencée, ascenseur, Coditel.

Pour traiter, s'adresser à Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA, Léopold-Robert 67, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 63 68.

Nous engageons pour date à convenir.

employée de fabrication

connaissant bien la branche horlogère (cadrans ou boîtes de montres, ou fabrication de montres) pour suivre l'acheminement du travail et assurer le contact avec la clientèle.

Nous exigeons une longue expérience, du dynamisme et de l'entregent.

Nous offrons des conditions de travail et de salaire intéressantes.

Adresser offres sous chiffre 980 085 à Publicitas SA, 2900 Porrentruy.

GARAGE ET CARROSSERIE DE L'EST
Visinand & Asticher
Rue de l'Est 31 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 51 88

NOS BELLES OCCASIONS expertisées

Ford Cortina GXL, jaune, toit vinyl	67 000	Fr. 3.500.-
VW K 70 bleu métallisé	74 000	Fr. 3600.-
Citroën LN	42 000	Fr. 4500.-
Lada 1200	21 000	Fr. 4800.-
Mazda 929	35 000	Fr. 7900.-



Le goût...en plus.

7 mg condensat
0,6 mg nicotine

FLINT
Le goût Maryland de tabacs extra-fins.

Nouveau Goût Maryland

Voici les jolis flirts avec la dernière mode d'été. Excitants au grand jour et romantique le soir. Mais à des prix toujours abordables.

Typique l'offre TREND



Boutonnée, mais pas vraiment fermée. Libre à vous de montrer vos jambes au gré de votre fantaisie. Le prix? Souriant! Fr. 59.-

Qui resterait indifférent à ce ravissant Sear-sucker en coton très mode? Vous peut-être, mais certainement pas lui. Fr. 49.- Pochettes pour l'été et bijoux mode, de Schild bien sûr.

Schild vous étonne toujours. Par la mode et par le prix.

SCHILD

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

Chiromancie
lignes de la main, passé, présent, avenir.
Tél. 038/53 48 94

Chef de rayon

vendeuse expérimentée, cherche changement de situation. Eventuellement autre branche. Ecrire sous chiffre AN 15159 au bureau de L'Impartial.



LES ARTISANS PERRET & PICCI

Confection, restauration de meubles de style et copies d'anciens. 2063 VILARS/NE Tél. (038) 36 13 42

Achat d'arbres fruitiers (noyers, cerisiers, etc.)

Marending SA
La Chaux-de-Fonds - Le Locle
demandez nos excellents
CROISSANTS AU BEURRE
(Dans nos magasins)

Lunetterie centrale
Lunetterie centrale
Lunetterie centrale
Jacques-E. Maheas - La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 15 - Tél. 22 11 00

A VENDRE
à proximité du centre
IMMEUBLE LOCATIF
comprenant 2 appartements de 6 pièces, 8 appartements de 3 pièces. Chauffage central général. Garage. Convientrait pour cabinets médicaux, bureaux d'affaires, etc.
Nécessaire pour traiter: Fr. 100 000.-
Notice à disposition.
Pour visiter s'adresser à:
CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

DECALCO SA
A louer à Saint-Imier, rue Dr-Schwab 8, pour tout de suite ou date à convenir
studio
avec niche agencée, bain/WC. Loyer Fr. 200.-, charges Fr. 55.-. Eventuellement meublé.
appartement de 3 pièces
Loyer Fr. 279.-, charges Fr. 95.-, dès le 1er novembre 1980.
appartement de 4 pièces
Loyer Fr. 331.50, charges Fr. 120.- dès le 1er novembre 1980. Garage à disposition.
DECALCO SA, 2612 Cormoret. Tél. 039/44 17 41.

A louer pour date à convenir
rue des Arêtes 5, 7 et 9
appartements de 3 1/2 pièces
confort moderne, se prêtent éventuellement aussi pour bureaux.
Pour traiter:
s'adresser à Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA,
Léopold-Robert 67,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. 039/23 63 68.

A LOUER pour le 31 octobre 1980
QUARTIER OUEST
BEL APPARTEMENT DE 3 CHAMBRES
Tout confort. Salle de bains. Balcon.
Loyer Fr. 237.-, plus charges.
Tél. (039) 26 75 65, pendant les heures de bureau.

Ecole SORIMONT
Rue Pury 6 NEUCHÂTEL
FORMATION:
JARDINIÈRES D'ENFANTS
JARDINIERS D'ENFANTS
INSTITUTRICES PRIVÉES
Prochaine rentrée:
1er septembre 1980
Renseignements direction
Tél. 038/24 77 60

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Championnat suisse de football de ligue nationale A

Servette sur la route du titre

● SERVETTE FC - FC BÂLE 2-1 (0-0)

Il est rare de voir une équipe helvétique se sortir « les tripes » comme l'a fait le Servette FC, hier soir, sur son terrain. En présence de 12.500 spectateurs, les hommes de Pazmandy se sont littéralement « défoncés » nonante minutes avant de s'ouvrir la route menant au deuxième titre de champion suisse en l'espace de deux ans. Et ceci malgré l'absence de trois titulaires de valeur, Coutaz, Sarasin et Hamberg. Excusez du peu.

Le succès des Genevois face à Bâle n'est pas celui du gagne-petit, même si la victoire ne s'est dessinée que fort tard. Cela tient au fait que Bâle n'a jamais abdiqué. Les Rhénans auraient même pu prétendre arracher le nul s'ils avaient d'entrée de cause présenté le même spectacle qu'en fin de rencontre. Désireux de jouer comme l'avait fait Grasshoppers à Bâle voici dix jours, von Wartburg et ses compagnons ont été finalement pris à leur propre piège. Désormais à cinq points, les Bâlois devront se contenter de préserver leur deuxième place au classement afin de jouer en Coupe UEFA l'année prochaine. A moins que Servette...

La nervosité a joué un rôle essentiel dans cette rencontre au sommet. Conscients de leurs responsabilités, les deux équipes ont connu mille difficultés pour présenter un spectacle attrayant en première mi-temps. Désireuse de préserver son retard de trois points, l'équipe rhénane s'est surtout contentée d'assurer ses arrières. En plus, Benthaus alignait un mur de quatre hommes au milieu du terrain, ne laissant que Marti et Lauscher en attaque pour des contres rapides. Cette tactique s'avéra payante 62 minutes durant.

TROIS OCCASIONS SEULEMENT

La défense bâloise plia sous les coups de boutoir genevois mais ne rompit point. L'artiste von Wartburg se chargea d'annihiler un autre artiste en la personne d'Andrey. Les Grenats y perdirent d'ailleurs une partie de leur latin. Les passes étaient imprécises. Les automatismes ne fonctionnaient pas comme à l'accoutumée. Perdant de sa superbe, la troupe de Pazmandy sécha comme un élève devant une équation difficile jusqu'à la « délivrance » apportée par la splendide reprise de volée de Valentini. Auparavant, Servette ne devait se créer que trois occasions réelles, ce qui prouve bien qu'il n'était pas dans un de ses meil-

De notre envoyé spécial
Laurent GUYOT

leurs jours. L'absence de Piet Hamberg ne passait pas inaperçue.

LE GRAND FRISSON

A la peine en attaque, Servette démontra aussi quelques hésitations en défense. Les supporters genevois connurent le grand frisson à la 38e minute lorsque le jeune, mais non moins brillant Gaisser, paracheva en position de hors-jeu, une des meilleures actions collectives des visiteurs. La chance des champions en titre résida dans le fait de posséder des « grands messieurs » du football comme Didi Andrey, Franco Cucinotta et surtout Humberto Barberis. Retroussant leurs manches, les vedettes de la cité de Calvin passèrent la surmultipliée après le thé. Deux balles arrêtées et deux coups de pattes signés Valentini et Cucinotta donnèrent une victoire méritée, quoique laborieuse, aux maîtres de céans. Les absences de Hamberg, Coutaz et Sarasin ont tout de même pesé lourd dans les rangs genevois. Parfaitement huilée samedi soir, la machine servettienne a connu de nombreux ratés face à Bâle. L'équipe de Benthaus, il faut le dire, possède tout de même des éléments plus intéressants que ceux de Sing en dépit du système de jeu imposé. Les 12.500 spectateurs ont d'ailleurs pu s'en rendre compte en fin de rencontre. Dommage pour le spectacle que la démonstration n'ait duré que quinze minutes.

MAÎTRISE ET JOUERIE INÉGALÉES

Les qualités physiques et morales de Servette ne sont plus à inventer. Face à Bâle, ces deux atouts se sont révélés primordiaux en deuxième mi-temps. En effet, Hamberg absent, les brèches de la défense bâloise ne se faisaient plus aussi

voyantes; Barberis n'étant pas un homme à jouer à Winkelried. Quant à Cucinotta, il se voyait sèchement contré par les rigoureux arrières bâlois.

A six matchs de la fin du championnat, cette victoire, acquise à force de volonté et perspicacité ouvre les portes du deuxième titre consécutif à Pazmandy et ses hommes. Ce n'est finalement que justice tant il est vrai que les Genevois possèdent une jouerie collective et une maîtrise technique inégalées à l'heure actuelle en Suisse.

Charmille: 12.500 spectateurs. Arbitre: M. Macheret (Ruyères). Buts: 62' Valentini 1-0; 63' Lauscher 1-1; 74' Cucinotta 2-1.

Servette: Engel; Guyot, Valentini (75' Seramondi), Trincherro, Bizzini, Schnyder, Barberis, Dutoit, Andrey, Cucinotta, Radi.

Bâle: Kueng; Stohler, Geisser, Hasler, Maradan, Gaisser (75' Schaer), von Wartburg, Maissen, Demarmels, Marti (75' Kuettel), Lauscher.



Servette a pris une très grande option pour le titre. Sur notre béliño AP, Cucinotta et Bizzini inquiètent sérieusement le gardien bâlois Kung.

Surprise hier soir à La Charrière

La Chaux-de-Fonds sans ses titulaires

● LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE 0-3 (0-0)

LA CHAUX-DE-FONDS: Mercati (45e Loriol); Claude (45e Vetterli), Bouzenada, Dubois (45e de La Reussille), Cavalin; Amey, Sandoz; Marti (45e Molliet), Vera (45e Barben), Augusto, Chammartin. - LE LOCLE: Eymann; Cortinovis (45e Berlie), Koller, Todeschini, Migliorini; Gardet I, Gardet II; Bonnet (45e Pan), Cano, Vermot (45e Chassot), Pina. - BUTS: 53e Chassot, 0-1; 59e Chassot, 0-2; 70e Gardet I, 0-3. - NOTES: 200 spectateurs.

La Chaux-de-Fonds, à la surprise générale, a perdu. De son côté, Le Locle a mérité la victoire sur l'ensemble de cette rencontre perturbée très souvent par les fumées de Cridor... Mais que les supporters des «Jaune et Bleu» se rassurent. Ce derby, pour l'entraîneur Blaise Richard, était avant tout l'occasion de tester de nouveaux joueurs. C'est la raison pour laquelle, mis à part Claude, Bouzenada et Sandoz, on a vu évoluer une équipe totalement remodelée, formée avant tout de juniors. Comme contre Besançon, il y a eu du bon et du moins bon. En défense,

Dubois et Mercati ont démontré une deuxième fois leurs possibilités, leurs qualités de même que l'international junior de Moutier Cavalin qui portait pour la première fois le maillot chaux-de-fonnier. Autre essai concluant, celui d'Amey, titulaire du FC Etoile, qui, en milieu de terrain a fait très bonne impression. Excellent distributeur de balle, ayant le sens du jeu, il fera certainement parler de lui lors des prochaines rencontres. Quant à la ligne d'attaque, à l'exception de Chammartin beaucoup trop esseulé, elle a déçu. Pour Blaise Richard,

il s'agira de revoir ce problème. C'est sans doute ce compartiment de jeu qui va lui causer les plus grands soucis.

Au vu de cette rencontre, il est trop tôt pour tirer certaines conclusions, car l'équipe qui évoluera la saison prochaine en LNB, sera complètement remaniée à l'exception de certains joueurs qui ont déjà fait leurs preuves.

En première mi-temps, les deux équipes ont fait jeu égal, pratiquant un football plaisant. Elles se sont créées chacune de réelles occasions. Du côté loclois, les actions ont été toutefois beaucoup plus tranchantes. En seconde mi-temps, les changements apportés par Blaise Richard ont considérablement affaibli l'équipe chaux-de-fonnière qui, au fil des minutes, a sombré corps et biens. Les Loclois, constants tout au long de la rencontre, ont alors pris le commandement des opérations. Et c'est logiquement qu'ils ont ouvert le score à la 53e minute par Chassot qui signait un deuxième but six minutes plus tard. A la 70e minute Loriol relâchait le ballon dans les pieds de Gardet I qui n'eut aucune difficulté à loger le ballon au bon endroit. Résultat finalement logique, mais n'oublions pas que La Chaux-de-Fonds jouait sans ses principaux titulaires!

Ce soir, assemblée du HC La Chaux-de-Fonds

Repartir sur de nouvelles bases

Journée importante aujourd'hui pour le HC La Chaux-de-Fonds. C'est en effet ce soir à 20 heures à l'Ancien-Stand que se tiendra l'assemblée du club, à laquelle sont invités à participer les membres, les supporters et tous ceux qui se sentent concernés par le hockey sur glace. Assemblée en tout cas très importante qui sera appelée à approuver certaines propositions visant à redonner au club chaux-de-fonnier une structure administrative qui devrait lui permettre de repartir en LNB sur de nouvelles bases.

Ces propositions, M. Pierre-Alain Blum nous les a exposées au cours d'une conférence de presse. «Un club comme le nôtre ne peut plus aujourd'hui être dirigé par une seule personne. C'est une tâche beaucoup trop lourde, beaucoup trop préoccupante. Depuis 1974, chaque année, j'ai consacré plus de 45 jours pour le hockey sur glace et ce au détriment de mon travail. Pour que je puisse continuer à assumer des responsabilités financières, éponger des déficits, je ne peux négliger mes affaires. Face à ce problème, à cette situation qui se posait depuis quelque temps déjà, il a fallu trouver une solution. Nous sommes arrivés à la conclusion qu'une nouvelle structure devait être mise en place. C'est pourquoi ce soir nous présenterons un organigramme qui espérons-le sera accepté par l'assemblée. Celui-ci se compose comme suit: président, P.-A. Blum; vice-président, P. Zehnder; cais-

sier, M. Frésard; secrétaire, J. Perret; président de la Commission technique, M. Payot; responsable des juniors, G. Vuille; responsable des transferts, P. Jörg; secrétaire technique, A. Ryser.

«J'accepte donc un nouveau mandat. Si notre équipe avait sauvé sa place en LNA, j'aurais certainement renoncé à la présidence. Mais comme cela malheureusement n'a pas été le cas, j'estime que le moment n'est pas venu de quitter le bateau. L'organigramme que nous proposons a aussi été établi dans l'optique que je puisse me retirer d'ici un ou deux ans et que l'on puisse ainsi me trouver un successeur sans que cela mette en péril l'avenir du club.»

Au cours de cette conférence de presse, M. Blum a aussi défini les objectifs pour la prochaine saison. «Notre but sera de participer au tour final. Mais je souhaite avant tout que les joueurs trouvent plaisir à jouer au hockey et que les spectateurs reviennent aux Mélézes, et ce dans un esprit positif. L'année dernière le public nous a laissés un peu tomber. Sur le plan financier nous avons réalisé une année catastrophique. Nous avons enregistré plus de 200.000 francs de déficit, un déficit qui a pu être épongé grâce aux transferts réalisés. Cette année, nous allons même commencer la nouvelle saison avec un peu d'argent en caisse, mais cela ne suffira pas. Il nous faut à tout prix l'appui du public. Pour que l'on boucle la prochaine saison sans perdre de l'argent, nous devrions vendre avant le début du championnat au moins 1000 cartes de supporters dont 800 tribunes.

«Aujourd'hui, nous sommes à un tournant. Il faut faire un choix et surtout que chacun comprenne qu'un club de ligue nationale ne vit pas sans l'appui massif de la population. Je suis convaincu que nous pouvons réaliser un bon championnat mais, pour ce faire, les encouragements et non les critiques nous sont indispensables.»

Michel DERUNS

Handball

Sévère défaite suisse

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas pour l'équipe suisse au tournoi de Valladolid. Après la surprenante victoire remportée sur l'Espagne, elle a subi une sévère défaite devant la Yougoslavie, victorieuse par 27-16 après avoir mené au repos par 12-7.

Cette défaite, la sélection helvétique l'a subie face à un adversaire privé pourtant de plusieurs titulaires. C'est avant tout en attaque que l'équipe helvétique présentait des lacunes. A l'image de Schaer (sept tirs mais pas de but) les attaquants suisses ont totalement manqué d'efficacité. Mais la défense ne fut guère mieux inspirée. L'absence de Maag, légèrement blessé et que l'entraîneur avait préféré laisser sur la touche, et quelques modifications qui en résultèrent sur le plan tactique ne suffirent pas à expliquer la lourdeur de l'échec. L'équipe suisse est vraiment très loin actuellement de son rendement de l'an dernier.

Cinq points d'avance pour les Genevois

Le Servette a donc fait un pas sans doute décisif vers la conquête d'un nouveau titre de champion suisse. Grâce à sa victoire face à Bâle aux Charmilles, le club genevois a porté à cinq points son avance sur les Rhénans, une avance qui devrait le mettre à l'abri de toute mauvaise surprise, même si, pour lui, le plus dur reste à faire avec, en particulier, des déplacements à Zurich (Grasshoppers et FC Zurich), à Bâle et à Sion.

Si l'on peut considérer désormais que le championnat est joué en ce qui concerne le titre, restent à connaître les deux équipes qui prendront les places d'honneur et pourront, de ce fait, prendre part à la prochaine Coupe de l'UEFA. La lutte est ici plus ouverte que jamais car les Grasshoppers et le FC Zurich ont profité de la défaite bâloise à Genève pour se rapprocher à respectivement un et deux points des Bâlois. Pour la deuxième place, les Rhénans restent favoris car ils ont fourni une réplique souvent excellente au Servette. Sur ce qu'ils ont montré par moments aux Charmilles, ils ne devraient pas pouvoir être inquiétés pour le titre de vice-champion.

Zurich - Sion 2-1

Letzigrund, 4500 spectateurs. - ARBITRE: M. Revegla (Bellinzona). - BUTS: 71' Richard (auto-goal) 1-0; 77' Richard (penalty) 1-1; 79' Botteron 2-1.

ZURICH: Grob; Zappa, Landolt, Luedi, Moser, Seiler, Jerkovic, Botteron, Zwicker, Peterhans, Elsener.

SION: Pittier; Geiger, Isoz, Balet (83' Schurmann), Valentini, Mathez, Richard, Perrier, Cernicky, Brigger (46' Vergères), Luisier.

Lucerne - Grasshoppers 0-1

Allmend, 9200 spectateurs. - ARBITRE: M. Daina (Eclépens).

BUT: 38' Sulser 0-1.

LUCERNE: Waser; Rahmen, Binder, Voegeli, H. Risi, Christen, Bachmann (30' Rhyn), Kress, Fischer, P. Risi (84' Baettig), Schaer.

GRASSHOPPERS: Berbig; Meyer, Wehrli, Nafzger, Lauper, Ponte, Bauer, Heinz Hermann, Pfister, Herbert Hermann, Sulser.

Classement

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Servette	4	4	0	0	9-1	28 (20)
2. Bâle	4	1	2	1	9-4	23 (19)
3. Grasshop.	4	1	2	1	3-3	22 (18)
4. Zurich	4	2	1	1	4-5	21 (16)
5. Sion	4	0	2	2	5-8	18 (16)
6. Lucerne	4	0	1	3	1-9	17 (16)

Entre parenthèses, les points acquis lors du tour de qualification.

Jeux de Moscou

Pas d'engagements individuels

Le CIO a définitivement décidé qu'aucun engagement individuel de sportif ne serait accepté pour les Jeux de Moscou et que l'aval du Comité national olympique était toujours nécessaire pour l'inscription d'une équipe en sport collectif lorsque celle-ci a été repêchée par la Fédération nationale.

La Commission exécutive, à l'issue de deux journées de travail, à Lausanne, s'est ainsi refusée à compromettre l'autorité des comités nationaux olympiques qui n'ont pas répondu ou qui ont refusé l'invitation du comité organisateur moscovite, préservant ainsi l'unité du mouvement olympique.

La commission a par ailleurs décidé de maintenir la prochaine session du CIO du 15 au 18 juillet à Moscou, et l'élection du successeur de Lord Killanin le 16, à

moins que les membres présents du CIO, à la majorité des deux tiers, n'en décident autrement.

«Si la session me demande de retarder mon départ d'un ou deux mois, je resterais mais je considère comme essentiel que ce soit le nouveau président qui dirige les travaux du congrès de Baden-Baden, l'an prochain», a déclaré Lord Killanin, dont le mandat s'achève à Moscou et qui est déterminé à ne pas se représenter.

Le président du CIO a par ailleurs précisé que 84 comités nationaux olympiques étaient engagés aux Jeux et que les fonds du programme de solidarité olympique seraient utilisés pour ceux dont le gouvernement a supprimé toute aide financière.

Deux poids Deux mesures

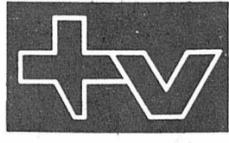
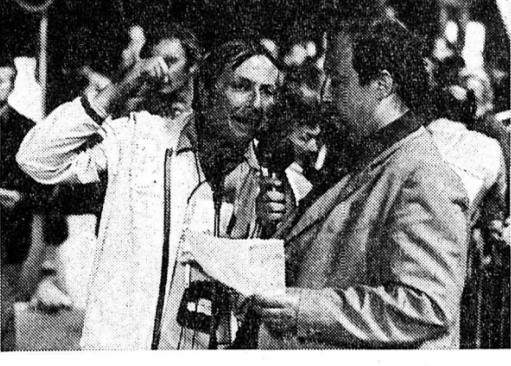
Le Département technique de l'Association suisse de football n'a pas pris en considération le protêt engagé par le FC La Chaux-de-Fonds pour le refus d'autorisation au poste d'entraîneur du Vaudois Blaise Richard.

Les principaux arguments avancés par le Département technique étaient que le club montagnard engageait régulièrement des entraîneurs insuffisamment qualifiés (Roland Citherlet, John Hulme et Ilija Katic).

Voici l'information qui est tombée sur nos téléx hier en fin d'après-midi. Etonnant! Cette information a en tout cas surpris les dirigeants du FC La Chaux-de-Fonds. «Nous ne comprenons pas l'ASF», devait nous déclarer Me Jacques Kramer, avocat-conseil de la formation neuchâteloise, «et ce d'autant plus que nous avons eu plusieurs téléphones avec l'ASF afin de parvenir à un accord. D'ailleurs, elle a accepté de discuter, de nous accorder une entrevue qui devrait avoir lieu la semaine prochaine. Mais nous sommes persuadés que nous pouvons arriver à une solution satisfaisante». Affaire à suivre donc!

Il est vrai que Blaise Richard n'est pas en possession d'un diplôme d'entraîneur de ligue nationale, un diplôme qu'il est d'ailleurs prêt à passer le plus rapidement possible. Il est vrai aussi que le nouveau responsable de l'équipe chaux-de-fonnière n'est pas le seul à se trouver dans cette situation. Daniel Jeandupeux, Hervé Revelli (Chênois) et le futur entraîneur du FC Sion, l'Argentin Oscar Arce ne sont pas non plus au bénéfice d'un diplôme équivalent à celui que l'on réclame à coups de communiqués publiés dans l'ensemble de la presse suisse à Blaise Richard. Alors, pourquoi deux poids, deux mesures?

Michel DERUNS

Mercredi		• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •		
Tranches horaires		 romande		
10-12 h		11.15 Réponse à tout: Jeu 11.33 Midi première: Variétés	11.05 Passez donc me voir: Par Philippe Bouvard 11.29 Feuilleton: La vie des autres 11.45 Journal	
12-14 h		12.00 Actualités 12.37 Les visiteurs du mercredi 13.08 La bataille des planètes	12.35 Magazine régional 12.50 Face vous: Critiques et réponses 13.00 Les mercredis d'Aujourd'hui Madame: Lucien Lupi chante	
14-16 h	TV romande à 20 h. 10: Jeux sans frontières (Ph. G. Blondel-TRV)	14.00 Rintintin: Frères de sang, feuilleton 15.06 La parade des dessins animés 15.40 La main rouge: Feuilleton	14.15 Série: Au cœur du temps 15.10 Récré A2	
16-18 h	16.45 Football: Coupe d'Europe des Nations - Tchécoslovaquie - Allemagne - En Eurovision de Rome - commentaire français: Jean-Jacques Tillmann - Voir TV suisse italienne 17.00 Point de mire: Programmes radio 17.10 Au Pays du Ratamiau: Jardin d'enfants 17.30 Téléjournal 17.35 Objectif: «Grün 80»	16.04 Studio 3 16.35 Football: Championnat d'Europe, Tchécoslovaquie - RFA, à Rome	17.10 English spoken: Cours d'anglais 17.30 C'est la vie 17.45 Chefs-d'œuvre des musées nationaux 17.50 Des chiffres et des lettres	 17.30 FR3 Jeunesse 17.55 Tribune libre
18-19 h	18.10 L'antenne est à vous: «Portes ouvertes» 18.30 Oui-Oui: Pour les petits 18.35 Stars on ice: Vedettes sur glace 18.50 Un jour, une heure: Information	18.45 Mai-juin 40: Journal d'un printemps tragique	18.20 Actualités régionales Des reportages, des enquêtes et des interviews en Alsace, dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin 18.45 Top club: Par Guy Lux	18.10 Soir 3: Informations 18.20 Actualités régionales 18.40 Télévision régionale 18.55 Histoire de France en bandes dessinées
19-24 h	19.15 Actuel: Commentaires 19.30 Téléjournal 19.30 Football: Coupe d'Europe des Nations - Tchécoslovaquie - Allemagne - En Eurovision de Rome - Commentaire français: Jean-Jacques Tillmann - Voir TV suisse italienne 19.50 Frédéric: Série 20.10 Jeux sans frontières: Troisième rencontre 21.35 Ouvertures: La détention féminine... et après ?... 22.35 Téléjournal	19.00 Actualités 19.35 Dramatique: L'épreuve 21.08 La rage de lire: 50 ans d'Allemagne 22.10 Actualités	19.00 Journal 19.35 Palmarès 80: Sacha Distel 20.50 Magazine scientifique: Objectif demain, la météo 21.50 Vidéo USA: Un portrait 22.15 Journal	19.00 Jeux de 20 heures 19.30 L'Américain: Un film de Marcel Bozzuffi Avec Jean-Louis Trintignant - Bernard Fresson - Marcel Bouzuffi - Tanya Lopert - Simone Signoret - Rufus, etc. 20.50 Soir 3: Informations

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE	SUISSE ITALIENNE	ALLEMAGNE 1	ALLEMAGNE 2
16.40-18.30 Football Tchecoslovaquie-RFA. Commentaire en allemand. Voir TV suisse italienne 17.00 Pour les enfants 17.45 Gschichte-Chischte 17.55 Téléjournal 18.00 Carrousel 18.35 Sports en bref 18.40 Point de vue 19.00 Drei Damen vom Grill	19.20-21.15 Football Grèce - Pays-Bas. Commentaire en allemand. Voir TV suisse italienne 19.30 Téléjournal 20.00 Une petite opération 21.05 Ende und Anfang 22.50 Téléjournal 23.00 Football	14.00 Tennis 15.40 Pour les enfants 16.30 Téléjournal 16.40 Football 18.30 Programmes régionaux 19.00 Téléjournal 19.15 Zimmer mit Blick aufs Meer 20.45 Images de la science 21.30 Le fait du jour 22.00 Football 23.00 Téléjournal	15.15 Trickbonbons 15.30 Pustelblume 16.00 Téléjournal 16.10 Gib deine Träume nicht auf 16.40 Plaque tournante 17.20 Chantons avec Heino 18.00 Téléjournal 18.30 Contre le vent 19.15 Bilan 20.00 Téléjournal 20.20 Nous nous reverrons au tribunal 21.20 Conseils aux consommateurs 21.25 Jésus Christ - Dieu et Homme 22.10 Les émigrants 23.55 Téléjournal

TV romande à 18 h. 10
Portes ouvertes

L'Antenne est à vous, s'ouvre ce soir et demain soir à «Portes ouvertes». En 1955, un jeune Hollandais, connu depuis lors sous les noms de «Frère André» ou de «Contrebandier de Dieu», décide de donner une nouvelle orientation à sa vie. En effet, engagé à l'âge de 17 ans dans le corps expéditionnaire hollandais en Indonésie, il s'y convertit. Désormais, il va consacrer sa vie au service de Dieu et de ses frères.

Il livre un nouveau combat, pacifique celui-là. Par tous les moyens, même par ce que l'on peut considérer être de la contrebande, il cherche à entrer en contact direct avec les chrétiens et les Eglises vivant au-delà des rideaux de fer et d'autres.

Il le fait pour y apporter ce dont ces croyants sont cruellement privés, des Bibles et des secours. Pendant ces vingt-cinq dernières années, lui et de nombreux collaborateurs ont franchi de nombreuses fois les frontières séparant les pays encore libres de ceux où la liberté de conscience et les droits les plus élémentaires des hommes ne sont pas reconnus. D'où le nom du mouvement international dont il est le fondateur: «Portes Ouvertes».

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

<p>SUISSE ROMANDE 1 (MF) 12.15 Un cheveu sur la soupe. 13.30 Le journal de midi. 13.30 Sur demande. 14.00 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 16.45 Championnats d'Europe de football. 18.00 Le journal des régions. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles-première. 22.30 Arthur Rimbaud. 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.</p> <p>SUISSE ROMANDE 2 (MF) 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Les concerts de Genève: L'Orchestre de la Suisse romande. 22.00 Le temps de créer:</p>	<p>poésie. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.</p> <p>FRANCE MUSIQUE 13.00 Musiques françaises d'aujourd'hui. 17.02 Six-huit. 19.00 Nouveaux talents. 19.30 La petite Bande. 21.30 Ouvert la nuit.</p> <p>FRANCE CULTURE 12.30 Martin Berkowitz, piano. 13.00 Sons. 13.05 Un livre, des voix. 13.47 L'école des parents et des éducateurs. 14.02 Les après-midi de France-Culture. 16.32 Paul Sacher. 17.30 Feuilleton. 18.25 Jazz. 18.30 La science en marche. 19.00 La musique et les hommes. 21.30 Nuits magnétiques.</p> <p>JEUDI SUISSE ROMANDE 1 (MF) Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 Échanges. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des specta-</p>	<p>cles et des concerts. 8.30 Sur demande. La gamme. 9.30 Sautemouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La mardaise. 11.30 Ne tiquez pas! 12.00 Le bal masqué.</p> <p>SUISSE ROMANDE 2 (MF) 7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. Cours d'allemand. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes sur la vie. 10.30 Rencontres. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.</p> <p>FRANCE MUSIQUE 6.00 Le nouveau quotidien musique. 7.10 France et musique. 7.30 Kiosque. 8.02 Eveil à la musique. 8.17 Le matin des musiciens. 11.00 Musique de table.</p> <p>FRANCE CULTURE 6.02 Matinales. 7.00 Les chemins de la connaissance. 8.07 Les matinées de France-Culture. 9.45 Questions en zigzag. 10.02 Paul Sacher. 11.05 Agora. 11.45 Panorama.</p>
---	---	---

A VOIR
La météo cet été

Antenne 2 à 20 h. 50

Laurent Broomhead, collaborateur scientifique de la deuxième chaîne française, entouré de quelques spécialistes, tentera de vous dire ce soir ce que sera le temps pendant vos vacances d'été. A l'approche de cette saison, les Français (et les autres!) s'interrogent sur ce que sera le temps: soleil, pluies, orages... Peut-on déjà prévoir qu'il fera chaud, que le ciel sera clair? Non, car une telle prévision à long terme est rigoureusement impossible. Toutefois il est possible de décrire les phénomènes principaux que les vacanciers ont toutes les chances de rencontrer. Dans son instabilité apparente, l'atmosphère présente aux hommes un spectacle souvent très étonnant. Mais ces hommes savent-ils profiter de cette débauche d'énergie?

«Objectif demain» se propose de dresser le portrait de l'atmosphère et de décrire les phénomènes qui vont l'agiter pendant cet été. L'émission répondra à quatre questions que se posent ceux qui sont préoccupés de savoir quels sont les pouvoirs des météorologistes.

- **Qu'est-ce que l'été?** Des maquettes expliqueront la circulation générale de l'atmosphère et comment celle-ci évolue entre l'hiver et l'été. Une curieuse machine appelée Chimène sera présentée en direct depuis le Centre de recherches de la Météorologie nationale, à Magny-les-Hameaux.
- **Le ciel d'été, qu'y trouvons-nous?** La vedette de l'été, le cumulonimbus, sera décrit en détail. Avec des prises de vue d'avion on pénètre en son cœur pour mesurer la taille des gouttes de pluie. Des éclairs, réalisés en direct, permettront d'expliquer le mécanisme de la foudre. A Magny-les-Hameaux enfin un nuage artificiel révélera sa structure.
- **Qu'est-ce qui peut gâcher l'été?** Les images de satellites montreront diverses possibilités de perturbations du beau temps. En direct plusieurs satellites communiqueront leurs images de la Terre au moment de l'émission. Enfin un reportage expliquera comment les spécialistes de la Météorologie nationale établissent, grâce à l'ordinateur, leurs prévisions.
- **L'homme saura-t-il un jour programmer un été idéal?** Des expériences internationales étudient en ce moment comment on peut envisager de faire tomber la pluie (ou de l'arrêter) ou d'éviter la grêle. Le point sur ces recherches sera effectué en images.

L'oreille fine à la Radio romande I, à 9 h. 40.
Indice de demain: Voyage au bout de la nuit.

À LOUER
POUR L'AUTOMNE

APPARTEMENT
de 4 pièces, dans immeuble ancien rénové, tout confort, rue de la Serre.

APPARTEMENTS
de 2 pièces, dans immeubles modernes, service de conciergerie, ascenseur, quartiers tranquilles, rue du Nord, Crétets et Fiaz.

APPARTEMENTS
de 3 pièces, chauffage central général, rue du Puits.

APPARTEMENTS
de 2 pièces, dans petites maisons avec tout confort, quartier de l'hôpital.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Restaurant JUMBO

BUFFET SALADES
10 sortes de salades
6 garnitures
3 sauces
A choix, l'assiette
Fr. 5.50
Avec viande ou poisson l'assiette
Fr. 7.-

JUMELLES ESCHENBACH
Qualité - Grand choix - Garantie.
Conseils par nos opticiens spécialisés
von gunten
L.-Robert 23 - Tél. 039/22 38 03.

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre
DEUX ROUES pour Mini avec pneus Firestone Fr. 50.- les deux. Tél. (039) 26 01 71.
REPOSOIR Napoléon III (à recouvrir). Prix selon entente. Tél. (039) 51 22 53 de 18 h. 30 à 22 h.
VÉLO fillette 7-11 ans, 3 vitesses, en parfait état. Tél. (039) 23 81 15 heures des repas.
2 PERRUCHES BLEUES, avec cage. Tél. 039/23 68 55.

Perdus et trouvés
ÉGARÉE CHATTE BLANCHE tachetée grise, depuis le 2.6. Quartier Gare de l'Est. Tél. (039) 22 56 01.

LE LOCLE
Perdus - Trouvés
ÉGARÉ LUNETTES MÉDICALES dans étui vert, entre centre Locle et Beau-Site. Récompense. Tél. (039) 31 88 53.

Sommelier
cherche un remplacement pendant les vacances horlogères.
Tél. (039) 26 87 55.
A VENDRE à La Chaux-de-Fonds
appartement
moderne, de 4½ pièces, cave, garage et balcon-loggia.
Prix: Fr. 155.000.-
Tél. (039) 23 08 81, heures repas.

Portescap
Service du personnel

cherche pour son centre de formation professionnel, un

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Le candidat secondera le responsable du centre dans des activités d'enseignement pratique et théorique complémentaires.

Nous demandons:
- CFC de faiseur d'étampes, éventuellement micromécanicien ou mécanicien de précision
- Tact et psychologie pour conduire des apprentis
- Intérêt pour l'enseignement
- Age minimum 24 ans

Faire offres manuscrites ou prendre rendez-vous auprès de M. R. Noverraz, à Portescap, 157 rue Jardinière, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 11 41, interne 425.

Imprimerie Courvoisier SA
DÉPARTEMENT HÉLIO
La Chaux-de-Fonds

cherche

GRAVEUR AU BURIN

pour travaux minitieux sur formes d'impression de timbres-poste

Entrée tout de suite ou date à convenir

Ecrire avec curriculum vitæ à la direction de l'entreprise, 149, rue Jardinière, 2301 La Chaux-de-Fonds ou prendre contact par téléphone au 039/23 34 45

Yamaha 250
1973, expertisée.
Tél. 039/22 53 65

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Appartements à louer
À LOUER appartement de 4 pièces, tout confort. Libre tout de suite ou date à convenir. Loyer Fr. 383.- charges comprises. S'adresser: Alain Guillaume, Bois-Noir 15, en ville.

Portescap
Service du personnel

Nous cherchons pour notre département commercial, une

COLLABORATRICE

de langue allemande ou maîtrisant parfaitement cette langue pour s'occuper de la correspondance et de l'administration des ventes.
Une personne, ne sachant que peu le français, aurait la possibilité de se perfectionner dans cette langue.

De même, pour notre service de comptabilité, nous aimerions engager une jeune

EMPLOYÉE DE COMMERCE

avec CFC, pour s'occuper alternativement des comptabilités clients et fournisseurs.
Date d'entrée: début août ou à convenir

Nous offrons:
- un travail varié et intéressant au sein d'une petite équipe
- place stable
- une mise au courant par nos soins
- horaire variable
- prestations sociales d'une grande entreprise.

Nous attendons volontiers votre offre avec documents usuels au Service du Personnel de PORTESCAP, rue de la Paix 129, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Le Numéro 1 du contrôle et de l'inspection, établi dans le monde entier, cherche pour son siège central, à Genève

Responsable

du service des immeubles

Ce poste conviendrait davantage à un homme ayant déjà exercé ce genre de fonctions et aimant bricoler, ou, à un artisan. Il serait chargé notamment:

- du contrôle et de l'entretien des installations techniques des bâtiments,
- des relations avec les corps de métiers,
- de la surveillance des travaux de nettoyage,
- de l'entretien effectué dans les bâtiments.

Nous offrons:
- un salaire et des avantages sociaux adaptés,
- un appartement de 4 pièces au centre ville avec un parking privé.

Entrée en fonction: 1er août 1980.

Les candidats intéressés par cette fonction sont priés d'envoyer leur curriculum vitæ avec photocopies des certificats, références et une photo à

2459-82-1593

Veuillez faire parvenir vos offres détaillées à:
Société Générale de Surveillance S.A.
Division personnel
1, place des Alpes CH-1211 Genève 1, Suisse

SGS

Portescap
Service du personnel

cherche pour son département Horlogerie industrielle, un

HORLOGER

qui sera chargé, en collaboration avec le chef d'atelier, d'assurer la production de porte-échappement et de produits nouveaux.

Nous demandons:
- une bonne formation d'horloger
- quelques années de pratique

Nous offrons:
- un travail intéressant
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- horaire variable

Faire offres manuscrites ou prendre rendez-vous auprès de M. R. Noverraz à Portescap, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 11 41, interne 425.

IMPORTANT FABRIQUE DE BOITES ET BIJOUTERIE à Genève cherche

TECHNICIEN-DESSINATEUR

bien au courant de la fabrication moderne des boîtes de montre or soignées.

Personne dynamique, désireuse de faire face à des responsabilités variées.
Age idéal: 35 ans.

Nous offrons bon salaire et conditions sociales intéressantes.

Offres manuscrites détaillées, photo et curriculum vitæ sous chiffre A 901 388-18, Publicitas, 1211 Genève 3.

A louer pour tout de suite ou pour date à convenir, au centre, superbe

APPARTEMENT

3½ pièces, 85 m2 avec grand balcon, très ensoleillé.

Tél. 039/23 88 27 ou 039/22 65 33.

TOM and JERRY



Pour un sommeil sain

Pfister Meubles

Depuis **1882**
la maison de confiance pour tout ce qui concerne le lit

ZI

Nous offrons situation intéressante et à responsabilités à:

une employée de commerce

au bénéfice d'un CFC, si possible bilingue, en qualité de secrétaire-comptable

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres à la direction administrative.

Des renseignements éventuels peuvent être demandés par téléphone au No 039/42 11 42, int. 207.

ZI

FLUCKIGER & FILS S.A.
FABRIQUE DE CADRANS SOIGNÉS
CH-2610 SAINT-IMIER

Pour un avenir assuré

Nous cherchons

une collaboratrice

pour notre service secrétariat des crédits

Nous demandons:

- formation bancaire ou commerciale
- connaissance de la langue allemande.

Nous offrons:

- poste de travail intéressant et varié
- avantages sociaux d'une grande banque

Entrée: tout de suite ou à convenir.

Nous offrons également une place pour

un(e) apprenti(e)

Les candidats voudront bien adresser leur offre écrite à la Direction de la Banque Populaire Suisse, avenue Léopold-Robert 76, 2300 La Chaux-de-Fonds.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

V

Nous engageons:

employé(e) fournisseuriste

Ce poste conviendrait parfaitement à une personne connaissant la langue allemande (non indispensable) et les fournitures des mouvements simples et chronographes.

une secrétaire-téléphoniste

pour téléphone, télex, travaux dactylographiés divers, correspondance, etc.

Téléphoner pour un rendez-vous à:

MIREMONT SA
Locle 44, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/26 01 01

PERSONNEL FÉMININ

Nous engageons pour tout de suite jeune personne possédant une bonne vue et connaissant le travail à la brucelle.

Horaire complet ou partiel à définir.

Téléphoner au 039/23 08 24, GEKATRONIC SA, Gentianes 24, La Chaux-de-Fonds.

MARET SA

2014 Bôle (NE)
Fabrique de petites pièces de précision en corindon synthétique, alumine frittée, et métaux divers, tél. 038/42 52 52

cherche pour entrée à convenir

AGENT DE MÉTHODES

Activités:

- établissement des plans de fabrication et des gammes opératoires
- étude des postes de travail
- chronométrage
- précalculation et contrôle des coûts de production.

Le candidat devrait:

- avoir une formation adaptée à ce poste
- avoir quelques années d'expérience
- être capable de travailler de manière indépendante

Nous offrons:

- poste à responsabilités
- travail intéressant et varié

DESSINATEUR(TRICE)

pour plans de fabrication et dessins d'outillage.

- horaire variable

Faire offres, de préférence téléphoniques.

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

CANTON DU JURA

Projet de Constitution jurassienne

Le Gouvernement reçoit le groupe de travail des avocats



En compagnie de M. Pierre Boillat, tous les membres du groupe de travail de l'Ordre des avocats, à l'exception de M. Henri Parrat, ancien préfet de Delémont, décédé. De gauche à droite: M. Pierre Boillat, ministre de la Justice et de l'Intérieur, Me Pierre Christe, Me François Boillat, secrétaire du groupe de travail, Me Gérard Droz, Me Gérard Piquerez, Mme Yolande Nézi, M. Joseph Voyame, M. Berry Lüscher, M. Denis Prêtre, M. Jean-Marie Ory, M. Rainer Schweizer, Me Paul Moritz, président du groupe de travail, M. Jean-Pierre Farron et M. Pierre Paupe. (Photo RPJU)

Le groupe de l'Ordre des avocats jurassiens qui avait préparé un projet de Constitution pour la République et canton du Jura a été reçu, au nom du Gouvernement, par M. Pierre Boillat, ministre de la Justice et de l'Intérieur, à la fin de la semaine dernière. Comme l'a précisé hier un communiqué du Service de presse cantonal, le Gouvernement a voulu ainsi rendre hommage à toutes les personnes qui ont travaillé à ce projet constitutionnel rendu public durant l'automne 1975. Une modeste attention leur a été remise avant le repas pris en commun.

De l'avis de tous les observateurs, ajoute le communiqué, le projet de Constitution élaboré bénévolement par le groupe de travail des avocats, dont la cheville ouvrière fut M. Joseph Voyame, directeur de la Division fédérale de justice, assisté de son collaborateur, M. Rainer Schweizer, a permis à l'Assemblée constituante de gagner de précieux mois dans ses travaux. Il fut le principal

1er emprunt de la BCJ

Un vif intérêt

Le premier emprunt émis par la Banque Cantonale du Jura, du 2 au 6 juin 1980 a rencontré un énorme succès.

Le volume des souscriptions recueillies a permis à la banque de porter de 30 à 40 millions le montant de l'emprunt. Malgré cette sensible augmentation, les souscriptions importantes seront réduites fortement.

Cet apport de fonds sera facilement absorbé si l'on sait que le bilan de la banque a passé de 557 millions à fin 1979 à 657 millions à fin avril 1980.

Le vif intérêt manifesté pour cette première émission aussi bien par la population jurassienne que par les places financières de toute la Suisse témoigne de la confiance qu'a déjà su gagner la plus jeune banque cantonale du pays. (comm-lg)

PORRENTRUUY

Acte de vandalisme

Dans la nuit de lundi à hier, un ou des vandales ont rayé huit voitures appartenant à des industriels venus au Jura pour des raisons commerciales. Ces personnes tenaient une conférence dans un hôtel de Porrentruy, endroit où elles ont passé la nuit. Les dégâts sont estimés à 6000 francs environ. La police affirme dans un communiqué qu'elle se perd en conjecture quant aux raisons qui ont poussé le ou les auteurs à commettre cet acte imbécile si l'on songe que seules les voitures immatriculées hors du canton ont été endommagées de la sorte. Une enquête est en cours en vue d'identifier le ou les coupables. (ats)

FRANCHES-MONTAGNES

Assemblée communale à Lajoux

Reconstruction de fermes hypothéquées

La dernière assemblée communale extraordinaire qui s'est tenue vendredi soir n'a réuni que vingt-cinq personnes sous la présidence de M. Joseph Affolter. Après qu'il ait été procédé à une demi-douzaine de ventes et d'échanges de terrains pour des aisances particulières, les électeurs se sont ralliés à l'avis du Conseil communal pour maintenir la commission locale pour le développement de l'artisanat et de l'industrie. Celle-ci avait en effet remis sa démission globale à la suite du refus d'indigénat d'un chef d'entreprise du lieu. Il appartiendra à une prochaine assemblée de désigner les trois ou cinq membres de cet organisme.

Dans les divers, M. Norbert Brahier, maire, a été interpellé sur le sort des reconstructions prévues au Bois-Rebetez et aux Joux-Derrière. Celui-ci a effectivement répondu que des difficultés de dernière heure étaient survenues, en ce sens que les autorités fédérales avaient refusé de verser les subventions initialement arrêtées dans le programme de la LIM, c'est-à-dire des investissements pour les régions de montagne. Il y va d'un montant d'un demi-million, considéré comme un prêt sans intérêt, somme qui hypothèque naturellement l'exécution des travaux envisagés.

Une plainte a d'ailleurs été déposée par un citoyen de Lajoux auprès des autorités jurassiennes, plainte basée sur le fait que les conditions financières du projet se trouvent actuellement modifiées par le refus d'octroi de ce montant et sur celui que le corps électoral des trois communes intéressées devrait à nouveau être consulté pour que les reconstructions puissent avoir lieu.

Pour l'heure, les services compétents du canton du Jura sont penchées sur cette affaire imprévisible, aussi bien le service des communes que le service juridique ou le Département de l'économie publique. Les démarches entreprises auprès de la Confédération n'ayant pas donné de résultats satisfaisants, une solution est recherchée au niveau du canton. (gt)

Pour remplacer MM. Claude Crevoisier et Nicolas Crevoisier qui avaient démissionné du Conseil d'administration et de l'assemblée des délégués du syndicat intercommunal d'exploitation agricole des terrains rachetés à la Confédération, il a été fait appel à M. Damien Berberat et à Mme Germaine Brahier-Sunier.

La prise en charge par la commune des frais d'ouverture d'un chemin d'accès à la maison familiale de M. Léon Berberat a été acceptée sans autre, de même que la signature de la convention devant permettre aux enfants de Saulcy de fréquenter l'école maternelle du village.

DISTRICT DE COURTELARY

Assemblée de paroisse à Villeret

Comptes légèrement déficitaires

La Paroisse réformée a tenu son assemblée de printemps sous la présidence de M. R. Favre, le procès-verbal étant confié à Mme M. Lanoy.

Il s'agissait tout d'abord d'adopter les comptes de l'exercice 1979 qui bouclent par un léger déficit dû, d'une part, à des travaux qui ont été exécutés à l'entrée nord de la cure et, d'autre part, aux frais de chauffage qui ont considérablement augmenté, comme chacun sait.

Le nouveau règlement du Synode d'arrondissement exige que, dorénavant, chaque paroisse y délègue des représentants élus dans ce but. L'assemblée désigne Mlle M. Warmbrodt et M. R. Raetz qui acceptent cette mission.

La caissière de paroisse, Mme Ch. Baumgartner, a accompli sa tâche durant 21 ans. Elle vient de quitter Villeret et a demandé à être remplacée. Après de

nombreuses démarches, le président du Conseil de paroisse a trouvé un candidat qui assurerait la succession. Il s'agit de M. M. Grosjean, de St-Imier, qui accepterait cette responsabilité, sans faire, toutefois, partie du Conseil de paroisse. Il est élu à l'unanimité.

Le départ de Mme Baumgartner laisse donc une place vide au Conseil de paroisse, que Mme J. Oggi accepterait d'occuper. Elle aussi est élue à l'unanimité.

M. Pierre Bourquin, directeur de la Banque cantonale de Berne a été le premier caissier de la paroisse, lors de sa fondation en 1951. Il y a 21 ans, lors de l'élection de Mme Baumgartner à ce poste, il avait accepté de devenir vérificateur des comptes, mission dont il demande à être relevé. Son successeur, élu lui aussi à l'unanimité, sera M. F. Jeanrenaud, employé de banque.

En fin d'assemblée, le président du Conseil prit congé de la caissière démis-

sionnaire en la remerciant au nom de la paroisse et lui remit en souvenir un cadeau qui lui rappellera le village qu'elle vient de quitter. (mb)

**SOCIÉTÉ SUISSE
DES VOYAGEURS
DE COMMERCE, SECTION
LA CHAUX-DE-FONDS**

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

**Monsieur
Georges GYGI**

membre vétérán,

Elle gardera de lui le meilleur souvenir.

Repose en paix

Monsieur Alfred Lienhard;
Madame Nelly Lienhard-Marchand;
Madame Flo Lienhard-Guégin et famille;
Madame Marguerite Rosat, et famille;
Les descendants de feu Georges Perret,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Paul LIENHARD**

leur cher et regretté frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dimanche, dans sa 84e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 juin 1980.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile: Nord 147.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

En cas de décès
RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

LE FC LE PARC
MEMBRES HONORAIRES
a la profonde douleur d'informer ses membres du décès de

**Madame
Anne-Marie JEANGROS**

épouse de Francis Jeangros
membre honoraire.

LE FC LE PARC
a le profond chagrin de faire part du décès de

**Madame
Anne-Marie JEANGROS**

épouse de M. Francis Jeangros,
membre honoraire de la société.

LE LOCLE
**LE COMITÉ
DU CLUB HALTÉROPHILE
DU LOCLE-SPORTS**

a le pénible devoir d'informer les membres de la société du décès de leur ami,

**Monsieur
Fritz GRÄNICH**

membre honoraire, membre d'honneur de la Fédération suisse haltérophile amateur et ancien champion suisse.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

**LE CLUB HALTÉROPHILE
DE LA CHAUX-DE-FONDS**

a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

**Monsieur
Fritz GRÄNICH**

membre d'honneur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Heureux dès à présent les morts qui meurent dans le Seigneur.
Apoc. 14, v. 13.

Madame Lydia Ducommun-Wyder:

Monsieur et Madame Paul Wyder-Rieder,
Madame et Monsieur Georges Flückiger-Ducommun et leurs enfants;

Monsieur et Madame Charles Wyder-Wenger:

Madame et Monsieur Jean-Pierre Leber-Wyder,
Monsieur et Madame Daniel Leber-Schlapbach,
Monsieur et Madame Michel Leber-Kuhn,
Monsieur Jean-François Leber;

Madame Lina Duttler-Balsiger;

Madame et Monsieur Louis Rouge et leurs enfants;

Madame Marcelle Dumard et ses enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame
Clara BALSIGER**
née WYDER

leur très chère sœur, belle-sœur, marraine, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 91e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 juin 1980.

La cérémonie funèbre aura lieu au crématoire, jeudi 12 juin, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Charles Wyder
Beau-Site 1.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

**MONSIEUR MARCEL HUGUENIN-FAVRE-BULLE
SES ENFANTS ET FAMILLE,**

profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont adressé des messages de condoléances et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

La famille de

Monsieur Lucien HUGUENIN

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance.



Demeure tranquille te confiant en l'Éternel et attends-toi à Lui.

Psaume 37, v. 7

Repose en paix chère épouse et maman.

Monsieur Georges Berringer:

Madame et Monsieur Christian Schenk-Berringer,
Monsieur Michel-François Berringer;

Monsieur et Madame François Berringer, à Tramelan:

Madame et Monsieur Jacques Boesch-Berringer, à Bienne:

Mademoiselle Janick Boesch, à Bienne,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de leur chère épouse, maman, belle-maman, belle-fille, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie,

**Madame
Ginette BERRINGER**
née RIES

que Dieu a rappelée à Lui lundi soir, dans sa 50e année, après une pénible maladie, munie des sacrements de l'Église.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 juin 1980.

La messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, jeudi 12 juin, à 9 h. 30.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue de la Prairie 48.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**L'ASSOCIATION ROMANDE DES FOURRIERS SUISSES
GROUPEMENT DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES**

a le pénible devoir de faire part du décès de

MADAME

Ginette BERRINGER

épouse du major Georges Berringer, membre dévoué de leur association et ancien expert technique romand.

**LE COMITÉ CENTRAL SUISSE ET LE COMITÉ ROMAND DE
LA SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS DU RAVITAILLEMENT**

ont le pénible devoir de faire part à leurs membres du décès de

Madame

Georges BERRINGER

épouse du major Georges Berringer, le dévoué président de la société romande.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

**LE GROUPEMENT NEUCHÂTELOIS
DE LA SOCIÉTÉ DES OFFICIERS DU RAVITAILLEMENT**

a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Madame

Georges BERRINGER

épouse de leur ami le major G. Berringer.

Pour les obsèques, voir l'avis de la famille.

**Le Conseil d'administration, la direction et le personnel de FGI,
Fiduciaire de gestion et d'informatique SA,
à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Ginette BERRINGER

épouse de leur cher collègue, ami et administrateur.

Ils conserveront de la défunte le meilleur souvenir.

Etablissement de colonies de peuplement en Cisjordanie

M. Menahem Begin: «Nous avons bientôt terminé»

◆ Suite de la première page

M. Begin a répété en outre la position israélienne selon laquelle les colonies ne sont pas illégales. «Nous ne sommes pas étrangers à ce pays. C'est le pays de nos ancêtres», a-t-il affirmé. «Nos colonies sont légales. Nous avons parfaitement le droit de nous établir... Cela fait partie de la sécurité intérieure (d'Israël)».

Il a déclaré par ailleurs qu'il se rendrait aux Etats-Unis dès que le président Carter ou le secrétaire d'Etat Edmund Muskie l'y inviterait, afin de reprendre les négociations sur l'autonomie palestinienne.

M. Begin a déclaré par ailleurs qu'Israël est résolu à amener devant la justice les responsables des attentats à la bombe en Cisjordanie dans lesquels deux maires palestiniens ont été blessés. «Depuis que l'Etat d'Israël a été créé, il y a 32 ans, il n'y a jamais eu une enquête aussi intensive», a-t-il affirmé.

En ce qui concerne enfin la question de Jérusalem, le président du Conseil a déclaré qu'Israël serait disposé à discuter de son avenir au cours de prochains entretiens tant qu'il serait admis que Jérusalem «est indivisible». «Elle est la capitale d'Israël», a-t-il déclaré. «Nous ne l'abandonnerons jamais.» (ap)

L'épineuse question de l'autonomie palestinienne

Les Neuf mettent au point leur programme

Les dirigeants de la Communauté européenne ont exclu toute initiative au Proche-Orient qui pourrait porter préjudice aux efforts des Etats-Unis pour trouver une solution à l'épineuse question de l'autonomie palestinienne. Le projet de la déclaration préparé pour le Conseil européen de Genève a été lu à l'Associated Press à la condition que les passages ne seraient pas cités. Le diplomate qui a agi ainsi a précisé qu'il fallait éviter que l'on connaisse l'origine nationale de ce document secret. Les participants au Conseil européen doivent mettre la dernière main à cette déclaration qui contient les éléments suivants:

● L'envoi d'une mission spéciale dans la région pour recueillir les points de vue de toutes les parties concernées. L'OLP pourrait être incluse mais aucune décision définitive n'a été prise. Le but est de permettre un dialogue euro-arabe pendant le vide que constitue la campagne présidentielle américaine.

● La réaffirmation du point de vue de la Communauté selon lequel les aspirations légitimes des Palestiniens doivent pouvoir se réaliser. Ceux-ci devraient pouvoir participer au processus de négociations. Aucune décision n'a encore été prise sur la mention spécifique de l'OLP dans ce processus.

● Le droit à l'existence d'Israël dans des frontières sûres et reconnues est également réaffirmé. Mme Margaret Thatcher a d'ailleurs informé la Chambre des communes que la Grande-Bretagne ne prendra pas position sur la question d'un foyer palestinien. Pour elle, il est vital qu'il n'y ait pas de problèmes entre l'Europe et les Etats-Unis au Proche-Orient.

● Les Européens ont renoncé à un projet initial visant à soumettre au

Conseil de sécurité une nouvelle résolution destinée à expliciter la résolution 242 du Conseil de sécurité qui fixe le cadre d'un accord global. M. Carter avait annoncé qu'il mettrait son veto à une telle modification. Néanmoins, les Européens auraient l'intention de présenter une résolution après les élections américaines si aucun progrès vers un règlement n'est accompli d'ici là.

L'Egypte et Israël vont reprendre les négociations

L'Egypte et Israël ont fait savoir aux Etats-Unis qu'ils acceptaient de reprendre les négociations tripartites sur l'autonomie palestinienne, a annoncé hier le secrétaire d'Etat Edmund Muskie.

Dans une brève déclaration à la presse à l'issue d'entretiens avec le ministre italien des Affaires étrangères, M. Emilio Colombo, M. Muskie a indiqué que ces négociations, qui avaient été interrompues le 15 mai dernier à la demande de l'Egypte, reprendraient «très prochaine-

ment» au niveau des chefs de délégations. Il s'agit du ministre israélien de l'Intérieur, M. Hassan Burg, du ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Hassan Kamal Ali, et de l'ambassadeur spécial pour le Proche-Orient, Sol Linowitz.

M. Muskie a ajouté que la date et le lieu de la reprise des négociations sur l'autonomie seraient annoncés dans les prochains jours. (afp)

● Des efforts ont été accomplis pour empêcher que le projet de résolution porte atteinte au processus de Camp David.

● Les Neuf mettraient à nouveau l'accent sur la résolution 338 du Conseil de sécurité. Celle-ci définit le processus conduisant à une conférence de Genève co-présidée par l'Union soviétique et les Etats-Unis qui sanctionnerait officiellement les accords entre Israël et ses voisins. (ap)

Espagne: un député qui a du cran

La police a annoncé mardi qu'un député centriste espagnol, M. Eulogio Gomez Franqueira, vice-président de l'Union du centre démocratique, a déjoué lundi une tentative d'enlèvement en blessant l'un de ses assaillants.

Cinq hommes et une jeune femme ont essayé d'enlever le député dans sa propriété près d'Orense. Selon la police, lundi au coucher du soleil, deux hommes et une jeune femme sont entrés dans la propriété et ont demandé à Mme Gomez de passer un coup de téléphone, expliquant que leur voiture était tombée en panne. Aussitôt après, trois autres hommes masqués, l'un armé d'un pistolet, firent irruption dans la maison et intimèrent l'ordre à M. Gomez de les suivre. Ce dernier expliqua qu'il devait changer de vêtements, réussit à prendre un revolver dans sa chambre à coucher, et ouvrit le feu, atteignant le chef de la bande à la gorge. Ce dernier fut emmené par ses complices jusqu'à la voiture qui démarra en trombe. Pour les policiers, cette tentative pourrait être le fait d'autonomistes de Galicie. (ap)

Elections régionales italiennes

Résultats définitifs officiels

Voici les résultats définitifs officiels des élections régionales en Italie, qui confirment, en accentuant légèrement la hausse démocrate-chrétienne à 1,5 pour cent et la baisse communiste à 1,9 pour cent, les résultats communiqués dans la nuit par le ministre de l'Intérieur:

- DC: 36,8% contre 35,3% en 1975 (+1,5%).

- PCI: 31,5% contre 33,4% en 1975 (-1,9%).

- PSI: 12,7% contre 12% en 1975 (+0,7%).

- Mouvement social italien (néo-fasciste): 5,9% contre 6,4% en 1975 (-0,5%).

- Parti social démocrate: 5% contre 5,6% en 1975 (-0,6%).

- Parti républicain: 3% contre 3,2% en 1975 (-0,2%).

- Parti libéral: 2,7% contre 2,5% en 1975 (-0,2%).

- Parti démocratique d'unité prolétarienne: 1,2% contre 0,5% en 1975 (+0,7%). (afp)

A Palerme

Puces résistantes

Les cent ouvriers de la Société italienne d'électricité de Palerme ont dû abandonner en toute hâte hier matin leurs bureaux, que des puces avaient envahies durant le week-end.

Une première tentative de désinfection des locaux est restée vaine. Les puces se sont à nouveau manifestées dès que les ouvriers ont repris le travail. Le nouvel abandon des locaux a entraîné des perturbations dans la distribution du courant électrique. (afp)

En bref • En bref

● MIAMI. — Le cortège automobile du président Carter a été bombardé à coups de pierres et de bouteilles lancées par la foule qui le conspuait alors qu'il quittait lundi soir le quartier de Miami (Floride) qui a été récemment le théâtre de sanglantes émeutes.

● PÉKIN. — La Chine a averti ses clients japonais que le prix de son pétrole allait passer à 34,625 dollars le baril, soit une augmentation de 1,50 dollar, avec effet rétroactif au 16 mai.

● ATHÈNES. — Un scandale a éclaté en Grèce à la suite de la publication par un journal socialiste (le «Kyriakotiki Eleftherotypia») d'une «liste noire» de 43 partis politiques et organisations qui seraient «surveillés» par l'un des services de renseignement américains, la DIA (Defence Intelligence Agency, qui dépend du Pentagone).

● JOHANNESBURG. — La police sud-africaine a arrêté 1270 personnes à travers le pays depuis vendredi au cours d'une rafle qu'elle a qualifiée d'«opération de routine».

● PORT VILA. — L'échec enregistré par le résident de France, M. Jean-Jacques Robert, dans sa tentative de convaincre le chef séparatiste de l'île d'Espiritu Santo, M. Stevens, de mettre fin à la rébellion déclenchée il y a deux semaines, rend plus probable une intervention militaire aux Nouvelles-Hébrides.

En Yougoslavie

Condamnations

Huit personnes de souche albanaise ont été condamnées à Pristina (sud de la Yougoslavie) à des peines allant de huit à trois ans de réclusion pour «association aux fins d'activité hostile dirigée contre l'ordre socialiste autogestionnaire de la Yougoslavie», a annoncé hier un communiqué officiel.

Les condamnés dont l'âge s'échelonne de 26 à 39 ans, sont trois employés, un traducteur, un étudiant, un enseignant, un ouvrier et un agriculteur. Deux d'entre eux avaient déjà été condamnés dans le passé pour «délit contre le peuple et l'Etat». (afp)

Trafic de médicaments entre la Suisse et la France

Interdit, mais légal

L'annonce, la semaine dernière, d'un trafic de médicaments entre la France et la Suisse, a suscité quelques remous. La presse nationale et les radios s'y sont intéressées, et le Conseil national de l'Ordre des médecins vient de sortir du silence pour rappeler que les médicaments interdits peuvent être obtenus légalement.

L'affaire est la suivante: un médecin de l'Hôpital de la Croix-Rouge à Lyon, le Dr Pierre Cœur, avait été informé par une de ses parentes qu'un médecin parisien venait de lui prescrire, pour son enfant atteint d'une maladie grave, un médicament interdit en France qu'il lui avait conseillé d'aller acheter en Suisse.

Le Dr Cœur avait alors saisi le Conseil national de l'Ordre des médecins, auquel la mère de la petite malade avait écrit de son côté, sans recevoir de réponse immédiate.

Entre Lyon et Paris

Gros vol d'or

Dans la nuit du 30 au 31 mai dernier, 250 kilos de déchets de lingots d'or appartenant à la Compagnie des métaux précieux, devaient voyager entre Lyon et Paris. Mais à la gare de Lyon à Paris, on s'aperçut que les wagons scellés avaient été ouverts et que leur précieuse cargaison avait disparu.

Des malfaiteurs avaient mis la nuit à profit pour se l'approprier, et jusqu'à maintenant, l'enquête est au point mort. Les indices sont fort minces, puisque le vol a eu lieu de nuit, dans un laps de temps de six heures environ; dans l'état actuel des choses il est toujours impossible d'en déterminer le lieu et l'heure. Le montant de ce vol est estimé à près d'un million et demi de francs. (ap)

Meurtre à Mulhouse

Mme Rose Rosano, une veuve de 67 ans découverte lundi dans son petit logement à Mulhouse, morte d'une balle tirée à bout portant dans la nuque, devait connaître son meurtrier. D'après l'enquête en cours, on a en effet découvert sur la table de sa cuisine une tasse de café et un cendrier contenant des cendres alors que la vieille dame buvait toujours son café dans un verre et qu'elle ne fumait pas. De plus, aucune trace de lutte n'a été constatée.

Le juge d'instruction, Mlle Munch, a ouvert une information pour homicide volontaire avec préméditation. Pour les enquêteurs, il ne s'agit pas d'un crime crapuleux, seul un portefeuille contenant des papiers ayant disparu du sac de la victime. Ses bijoux et son argent n'ont pas été volés. (ap)

L'ayatollah Khomeiny au micro de Radio-Téhéran

«Il ne sera bientôt plus possible de diriger l'Iran»

◆ Suite de la première page

Des gardiens de la révolution dépêchés sur les lieux ont désamorcé une autre mine anti-char, fabriquée en Israël, selon l'agence qui fait porter la responsabilité

de l'attentat sur «les mercenaires du régime baassiste irakien». La frontière irakienne ne se trouve qu'à 70 km de Javarrud.

Escadron de la mort envoyé à Paris

J'ai envoyé un escadron de la mort à Paris pour y liquider l'ancien premier ministre Chapour Bakhtiar et ses partisans, a déclaré, d'autre part, le juge islamique ambulant, l'ayatollah Sadegh Khalkhali, dans une interview publiée hier par le «Téhéran Times». Il n'a pas fourni davantage de précisions à ce sujet.

L'ayatollah, qui déclare avoir envoyé plus de 300 personnes au peloton d'exécution — notamment, ces dernières semaines, quelque 80 trafiquants de drogue — avait déjà affirmé en décembre qu'il expédiait un escadron de la mort au Panama pour y éliminer le chah.

Dans son interview, Khalkhali a également déclaré que le président Carter serait traduit en justice, et lui, Khalkhali, présiderait le tribunal.

Exécutions

Enfin, seize personnes, dont le chef de la filiale iranienne de Pepsi-Cola, ont été exécutées hier à Téhéran. L'Agence PARS a précisé que M. Yousef Sobhani, directeur de la compagnie Zamzam (la

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Dualité

Les problèmes du Proche-Orient ont eu des retombées assez curieuses sur les Israélites français.

D'après un article du «Jerusalem Post», il y a un an, l'Agence juive a mandaté auprès de la Communauté israélienne française un envoyé spécial, M. Avraham Primor.

Ce dernier, qui a travaillé autrefois durant six ans à l'ambassade d'Israël à Paris, a pour tâche, selon ses affirmations, de consolider les relations de son pays avec le mouvement sioniste. Et non pas, comme certains l'en accusent, de former un groupe de pression israélien ou juif.

Quoi qu'il en soit, les notables de la communauté juive d'outre-Jura ne sont pas très heureux du zèle témoigné dans ses fonctions par M. Primor et ils auraient même demandé son rappel.

Le fait est que, de conserve avec un jeune homme de loi, M. Henri Hadjenberg, M. Primor a créé une nouvelle organisation juive, dont le leader déclare: «Nous sommes une génération d'après l'Holocauste. Nous sommes des Juifs vivant en France, qui désirent combattre contre la politique française au Proche-Orient, et notre seule arme est de voter lors des élections nationales pour les candidats les plus favorables aux intérêts d'Israël. C'est légitime dans un Etat démocratique».

Et M. Hadjenberg de préciser: «Un vote juif organisé pourrait être décisif dans 40 circonscriptions électorales, dont 10 à Paris seulement».

Cependant, la Communauté israélienne française, qui est extrêmement bien intégrée à la France et qui ne tient pas particulièrement à se démarquer des autres Français, estime, en général, que M. Primor vise à placer les Juifs d'outre-Jura sous la tutelle d'Israël. Elle accuse Primor et ses disciples de diviser la communauté israélienne et pense que sa stratégie ne fait qu'encourager la vague montante d'antisémitisme et la sympathie pour les Palestiniens.

En revanche, les partisans du réveil sioniste prétendent que la communauté israélienne adopte un comportement timoré et qu'ils ont suscité l'étincelle d'un dynamisme nouveau.

Il n'est pas dans notre dessein de prendre parti entre les deux thèses.

Ce qu'il faut discerner, par contre, c'est que le cas Primor n'est pas isolé et que le problème qui se pose actuellement à la Communauté israélienne de France et aux Français se pose ou se posera bientôt ailleurs.

Quelles seront les réactions qu'une telle situation engendrera, quelles seront ses répercussions, voilà qui ne saurait laisser personne indifférent.

Willy BRANDT

Prévisions météorologiques

D'abord très nuageux et encore quelques averses, puis éclaircies. Limite de zéro degré vers 2800 mètres.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429 m. 53.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Hier à 17 h.: + 1,38 m. = 751,38 m.